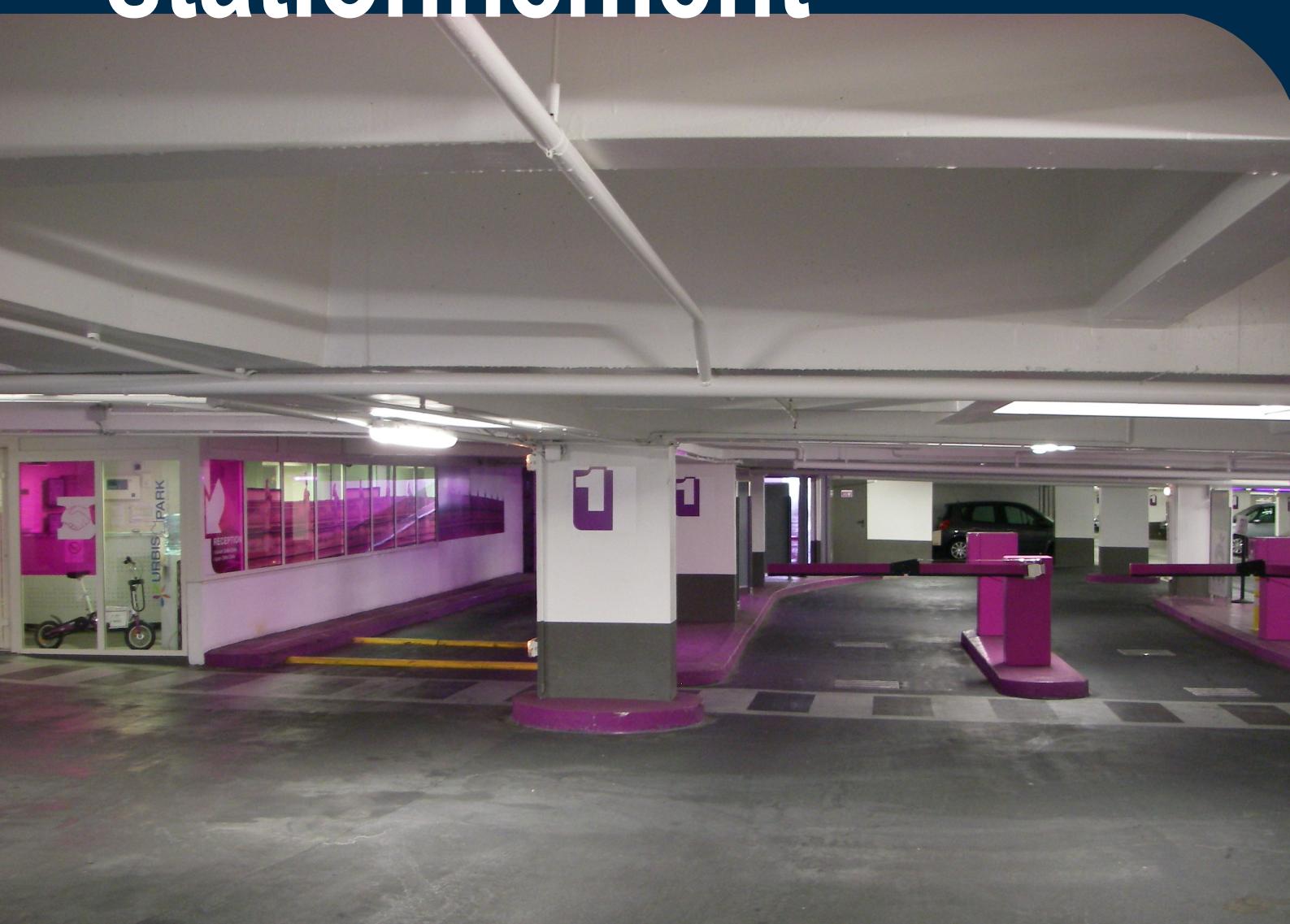
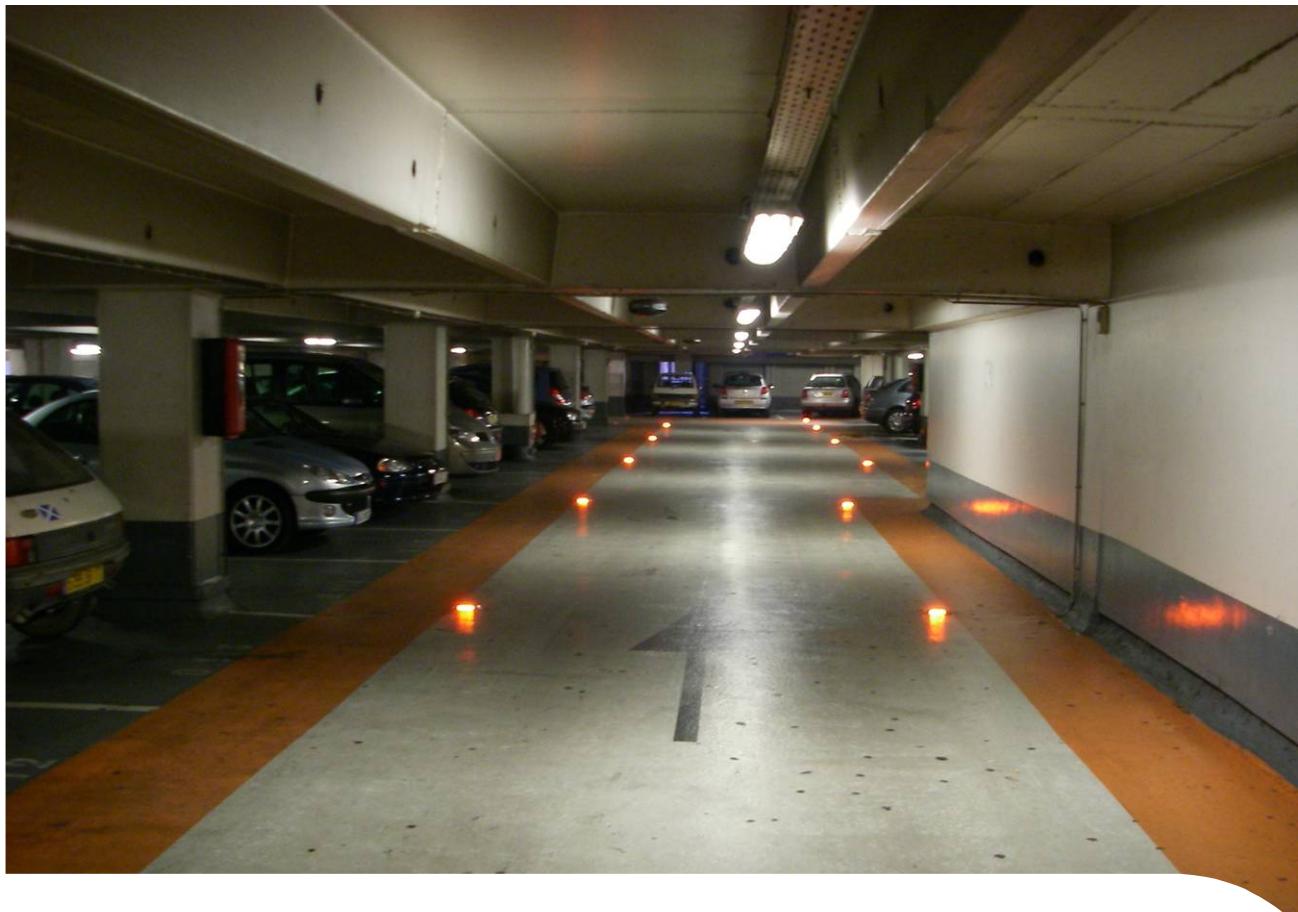


Rapport annuel 2008
direction des Déplacements urbains

stationnement





sommaire

Les faits marquants 2008	4
Repères	6
Description du service	10
Synthèse de l'activité	13
Analyse économique et financière	22
Contrôles effectués	31
Avis du délégant	34

édito

Pour 2008, les parcs de stationnement communautaires présentent un fléchissement de leur fréquentation horaire et une relative stabilité de leur nombre d'abonnés.

Cette situation s'étudie pour les trois gestionnaires PARCUB, URBIS PARK et CENTRAL PARCS.

Cependant, cette évolution est contrastée selon les parcs et leur implantation géographique.

La politique tarifaire est conforme à l'esprit du Plan des déplacements urbains et la diversité des tarifs horaires et des abonnements répond ainsi aux différents besoins des usagers.

Pourtant, un changement des modes de déplacement semble se confirmer, privilégiant l'utilisation du réseau de transport en commun et des parcs relais associés, au stationnement public payant.

Pour répondre à cette conjoncture, les gestionnaires accentuent leur activité pour confirmer la qualité de leurs prestations, en proposant de nombreux services tels que l'accueil et le prêt de vélos, des bornes d'accès à Internet mises à disposition...

Mais aujourd'hui, le contexte sollicite les gestionnaires à cultiver une politique commerciale basée essentiellement sur l'offre de nouvelles prestations et dans le partenariat avec les différents acteurs économiques.

2008 les faits marquants de l'année



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
		<p>PARCUB : convention pour l'installation d'équipements de radio télécommunication au sein des différents parcs</p> <p>PARCUB : convention pour la promotion du centre commercial Mériadeck à l'occasion de son extension</p> <p>PARCUB : lancement de l'enquête satisfaction</p>	<p>PARCUB : Conseil d'administration</p> <p>PARCUB : convention relative à l'entretien des vélos dans le parc de Gambetta</p>	<p>PARCUB : Conseil d'administration avec élection du Président et des vices présidents</p> <p>PARCUB : délibération pour la révision de la grille tarifaire 2009</p> <p>BP 3000 : préalable à la rédaction de l'avenant 2 pour la construction du parc André Meunier</p>	<p>BP 3000 : fin des travaux de rénovation du parc Tourny</p> <p>BP 3000 : délibération pour la révision de la grille tarifaire 2008</p> <p>Central Parcs : visite quinquennale des installations du parc Camille Jullian</p>



Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
PARCUB : modification des statuts de la régie		PARCUB : Conseil d'administration		PARCUB : Conseil d'administration	PARCUB : Conseil d'administration
PARCUB : Conseil d'administration		BP 3000 : recensement contradictoire avec la DDU sur les capacités effectives des parcs		BP 3000 : projet de rédaction de l'avenant à la convention pour la construction du parc André Meunier et formalisation du plan qualité	Central Parcs : délibération pour la révision de la grille tarifaire 2009
Central Parcs : audit sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite					

repères

Les parcs communautaires

PARCUB

La régie autonome assure la gestion et l'exploitation de 16 parcs de stationnement pour une capacité totale de 8 432 places.

• La tarification au 1er janvier 2008

Cette dernière est particulière selon la localisation des parcs, pour exemple :

1 ^{ère} heure	Abonnements mensuels non résidents	Abonnements mensuels résidents
Parcs en hyper centre ville		
2,00€	97,00€	58,00€
Parcs en centre ville		
1,60€	73,00€	44,00€
Parcs en périphérie		
0,60€	44,00€	28,00€

• La fréquentation horaire

Son évolution sur l'ensemble des parcs est la suivante :

Année 2008	2 372 473
Année 2007	2 499 646
Année 2006	2 603 246

• La fréquentation des abonnés

Année 2008	6 945
<i>4 695 permanents - 1 664 résidents - 586 divers</i>	
Année 2007	7 121
<i>4 927 permanents - 1 595 résidents - 599 divers</i>	
Année 2006	6 891
<i>4 864 permanents - 1 537 résidents - 490 divers</i>	

Divers : multicartes et abonnements « nuit »

• Le constat

La fréquentation, en comparaison de l'année précédente, est en diminution d'environ 5%, mais avec des variations contrastées d'un parc à l'autre.

Cette tendance à la baisse est imputable aux structures de l'hyper centre avec -6,5% et du centre ville avec -2,5%.

On notera en particulier que les variations sur le parc Saint Jean résulte de son environnement : travaux importants dans le cadre du pôle intermodal St Jean.

D'autre part, la baisse d'activité de Mériadeck doit être rapprochée de la forte dégradation de la consommation constatée en 2008.

Seuls les parcs de périphérie profitent d'une hausse significative de 37,6% (+64% pour le seul parc Barrière du Médoc).

La fréquentation des abonnés connaît une fluctuation mineure de 0,3% mais les évolutions pour cette catégorie d'usagers sont différentes selon les parcs et leurs situations géographiques.

URBIS PARK

Cet exploitant répond, par contrat de délégation de service public, de la gestion et de l'exploitation de 4 parcs pour une capacité de 3 023 places.

• La tarification au 1^{er} juin 2008

1 ^{ère} heure	Abonnements mensuels non résidents	Abonnements mensuels résidents
Bourse - Jaurès - Tourny		
2,20€	145,00€	72,00€

Salinières

1,80€	92,00€	46,00€
-------	--------	--------

• La fréquentation horaire

Son évolution sur l'ensemble des parcs est la suivante :

Année 2008	1 103 596
Année 2007	1 183 474
Année 2006	1 050 559

• La fréquentation des abonnés

Année 2008	2 164
soit 1 226 non résidents et 938 résidents	
Année 2007	2 121
soit 1 278 non résidents et 843 résidents	

Année 2006	1 981
soit 1 302 non résidents et 679 résidents	

• Le constat

La fréquentation horaire, sur l'ensemble des parcs, connaît un fléchissement d'environ 7% en comparaison de 2007. Pour rappel, cette conjoncture s'observait sur le dernier trimestre de l'année précédente.

La restructuration du réseau de bus et les prolongements des lignes de tramway associées au succès des parcs relais sont susceptibles d'expliquer cette dégradation.

La fréquentation, de l'ensemble des abonnés, présente une hausse de 2%. Cependant, on constate une diminution des non résidents de 4% alors que la fréquentation des résidents progresse de 11%.

CENTRAL PARCS

Gère et exploite, par contrat de type concessif, le parc Camille Julian. Celui-ci peut accueillir de 340 véhicules.

• La tarification au 1^{er} janvier 2008

1 ^{ère} heure	Abonnements mensuels non résidents	Abonnements mensuels résidents
2,00€	115,00€	100,00€

• La fréquentation horaire

Année 2008	157 385
Année 2007	155 408
Année 2006	140 135

• La fréquentation des abonnés

Année 2008	342
Année 2007	348
Année 2006	393

• Le constat

Après une progression notable, l'année précédente, de 11%, la fréquentation horaire met en avant une évolution de 1,2% entre 2007 et 2008.

Le nombre d'abonnés est relativement stable en regard de l'année précédente.

• Le stationnement en 2008

L'offre de stationnement public payant (parcs communautaires en structures et de surfaces) est de 11 552 places dont 11 001 places sur la commune de Bordeaux.

C'est ainsi que la Communauté urbaine propose :

- 21 places au km² sur le territoire communautaire,
- 86 places au km² sur les quatre communes proposant une offre de stationnement,
- 219 places au km² sur la commune de Bordeaux,
- 1 place pour 22 personnes actives (salariés, C.D.D., stages et emplois aidés).

• La fréquentation horaire

Année 2008	3 633 454
Année 2007	3 838 528
Année 2006	3 793 940

Globalement, la fréquentation horaire est en diminution de 5,3% en comparaison de 2007.

La fréquentation moyenne mensuelle des abonnés non résidents et résidents affiche une relative stabilité.

Année 2008	9 411
Année 2007	9 590
Année 2006	9 265

• Les taux de remplissage

Ces critères, présentés pour l'ensemble de l'année, sont les suivants :

- parcs en hyper centre ville entre 52% (République) à 232% (Mériadeck),
- parcs en centre ville compris entre 6% (Porte de Bordeaux) et 111% (Gare St Jean),
- parcs en périphérie entre 4% (Pessac centre) et 83% (Barrière du Médoc).

Par analogie, en jours ouvrables, les taux de remplissage des parcs relais de la première phase s'inscrivent entre 51% (Arts et Métiers) et 139% (Bougnard).

D'une manière générale, ces indices peuvent, à priori, traduire une offre globale suffisante.

Cependant, on remarque de grandes disparités de fréquentation selon les parcs communautaires et leurs localisations géographiques.

Une étude sur l'occupation des parcs, par tranches horaires de tarification, permettrait de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse d'un stationnement manifeste de longue durée sur certains d'entre eux.

A ce jour, aucun exploitant n'est en mesure de produire des données par tranches horaires.

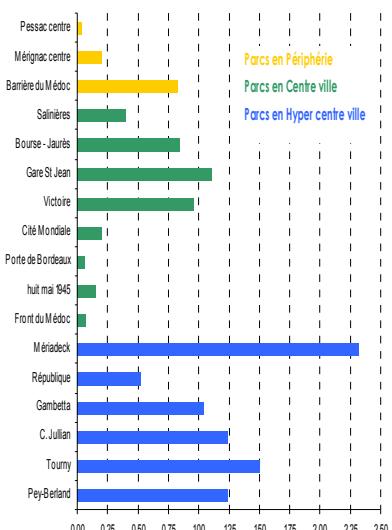
• Les taux de rotation

Ce critère peut être en mesure d'illustrer le stationnement de longue durée.

En effet, la « rotation » exprime le phénomène de remplacement d'un véhicule par un autre véhicule.

Le graphique ci-dessous présente les taux moyens annuels de rotation.

Ces derniers sont relativement faibles pour l'ensemble des parcs à l'exception du parc de Mériadeck qui enregistre 2,32 véhicules par place en 2008 contre 2,60 véhicules par place en 2007.



Les différents professionnels du stationnement admettent que le taux de rotation d'un parc en hyper centre ville doit être supérieur à 6.

Il conviendra, comme pour l'année précédente, de relativiser ces résultats dès lors qu'ils prennent en compte l'ensemble des usagers sans distinction des tranches horaires.

Le stationnement

Constitue un enjeu stratégique et un levier important de la mise en œuvre de toute politique des déplacements.

Son influence est nécessaire dans le développement des activités d'une ville, d'une commune, d'un établissement public ou d'une entreprise.

Sa régulation est un outil de la politique des déplacements et un atout économique pour chacun des acteurs.

Le partage de l'espace public

Dans les agglomérations, l'espace public devient rare et ne peut avoir pour vocation unique le stationnement de véhicules, il n'est plus possible aujourd'hui de répondre aux besoins de stationnement sur la seule voirie.

C'est ainsi que les parcs publics et privés, en ouvrages ou en surfaces mais également les parcs de dissuasion et les parcs relais situés en périphérie doivent répondre à cette part importante qu'est le stationnement.

Les différents acteurs doivent proposer une alternative de déplacement et de stationnement crédible pour diminuer le stationnement des véhicules.

La situation

L'étude, la plus récente sur le stationnement, a été publiée en novembre 2006 par le bureau d'analyse des secteurs professionnels (D.A.E.I.).

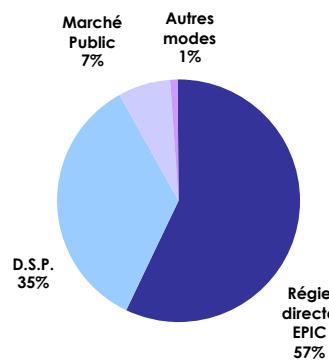
Elle porte sur la gestion des parcs de stationnement en ouvrages ouverts au public.

En France, 400 communes disposent de structures hors voiries représentant un total estimé à 1 400 parcs pour une capacité d'environ 780 000 places.

Les modes de gestion

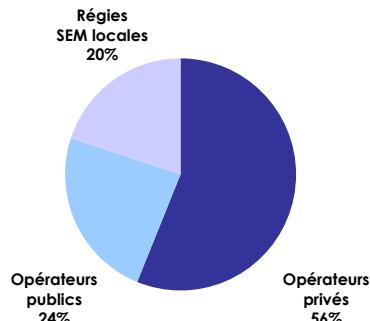
La répartition des modes de gestion est majoritairement orientée vers de la gestion directe.

Les délégations de service public représentent plus d'un tiers et les marchés publics sont plus résiduels. (Etude de février 2006. Services publics locaux dans les villes et leurs intercommunalités).



Les opérateurs

Le partage des parts de marché liées au stationnement n'évolue pas de manière significative d'une année à l'autre.



Les opérateurs publics avec 44% partagent ainsi le marché avec les opérateurs privés.

Ces derniers agissent, de manière générale, dans le cadre de gestion déléguée par des collectivités locales ou d'autres acteurs publics comme la Communauté urbaine de Bordeaux.

Répartition des places par opérateurs

Vinci Park	46%
Régies et SEM	20%
Caisse des dépôts et consignations	16%
EFFia (SNCF)	8%
Eiffage Parking	6%
Q Park (ING Pays-Bas)	4%

Le stationnement et les Communautés urbaines

On dénombre quatorze communautés urbaines sur le territoire national. Celles-ci se caractérisent par une forte hétérogénéité numérique entre communautés urbaines en termes d'habitants et de communes membres.

La diversité des tailles

	Communes	Habitants	Superficie km ²
Lyon	57	1 217 583	522
Lille	85	1 091 438	612
Marseille	18	981 769	605
Bordeaux	27	660 091	552
Nantes	24	579 802	522
Strasbourg	28	452 609	316
Nancy	20	266 268	142
Brest	8	213 545	220
Dunkerque	18	208 705	255
Le Mans	9	194 138	161
Le Creusot-Montceau-Les-Mines	18	95 500	390
Arras	24	93 571	170
Cherbourg	5	91 717	69
Alençon	19	49 957	182

▶ Des compétences communes

Du fait de sa qualification en matière de transports urbains, les communautés urbaines peuvent établir sur les voies qu'elle détermine une redevance de stationnement.

Les parcs de stationnement sont du ressort des communautés urbaines. Toutefois, la surveillance du stationnement payant sur voirie est généralement assurée par les communes alors que l'entretien de la voirie destinée au stationnement de surface revient juridiquement aux communautés urbaines puisqu'elles en ont la propriété.

▶ Mais des compétences partagées

Cependant, on observe que la gestion des parcs de stationnement sur l'ensemble des communautés urbaines peut être également assurée par les communes.

Stationnement en structure	
Lyon	exclusive
Lille	exclusive
Marseille	exclusive
Bordeaux	partagée avec les communes membres *
Nantes	exclusive
Strasbourg	exclusive
Nancy	partagée avec les communes membres
Brest	exclusive
Dunkerque	partagée avec les communes membres
Le Mans	exclusive
Le Creusot	non exercée
Arras	non exercée
Cherbourg	exclusive
Alençon	non exercée

D'une manière générale, on observe que seules les communautés urbaines de Brest, Le Mans et Strasbourg disposent d'une compétence exclusive pour le stationnement de surface et en structure.

Cette dissociation entre gestion du stationnement de surface et des parcs de stationnement et la multiplicité des gestionnaires pour les parcs en ouvrages peuvent être préjudiciables à une politique globale du stationnement.

C'est ainsi que le GART propose la « transformation » des autorités organisatrices des transports collectifs en autorités organisatrices de la mobilité durable avec une prise en charge du stationnement sur voirie et hors voirie.

▶ Quelques chiffres

* Sur le territoire communautaire, on citera, par exemple, les parcs des Grands Hommes ou de Victor Hugo exploités par la société Vinci Park pour le compte de la Ville de Bordeaux.

Pour les communautés urbaines décrites, on note essentiellement deux modes de gestion des parcs : en régie et en délégation de service public de type concessif.

Parcs	Places	Parcs de stationnement					Parcs relais	
		Tarifs moyens						
		1ère heure dans parc	abonnement mensuel non résidents	abonnement mensuel résidents	1ère heure sur voirie ville centre toutes zones	Nb Places		
Ville de Lyon	17	5 884	1,50	102,60	77,95	2,00	18 5 868	
Ville de Lille	11	5 741	1,30	non communiqués	1,50		8 3 410	
Ville de Marseille	13	4 795	1,80	non communiqués	2,30		17 6 161	
Communauté urbaine de Bordeaux	21	11 795	2,00	100,00	48,00	1,75	14 4 522	
Communauté urbaine de Nantes	20	6 806	1,30	107,75	83,00	1,40	38 5 516	
Communauté urbaine de Strasbourg	15	8 801	1,35	115,00	78,00	1,45	9 4 200	
Ville de Nancy	27	7 730	1,30	57,23	42,71	1,40	3 500	
Communauté urbaine de Brest	7	2 620	1,10	non communiqués	1,20		3 150	
Ville de Dunkerque	3	635		non communiqués	1,50		non	
Ville du Mans	8	2 600		non communiqués	0,90		3 800	
Le Creusot-Montceau-Les-Mines								
aucune information disponible								
Ville d'Arras	15	2 386	1,00	47,00	-	1,00	non	
Ville de Cherbourg	3	612	0,40	non communiqués	0,60		non	
Ville d'Alençon	1	106	0,80	35,00	34,00	0,60	non	

description du service



chapitre 1

En complément de la gestion du domaine public de voirie, la circulaire 68-427 du 18 septembre 1968 confère le transfert des compétences, en matière de gestion et d'exploitation des parcs de stationnement hors voirie, à la Communauté urbaine de Bordeaux.

L'offre de stationnement sur le territoire communautaire est de 21 parcs pour une capacité totale de 11 795 places.

■ Caractéristiques générales

Un parc de stationnement est un emplacement qui permet le remisage des véhicules automobiles en dehors de la voie publique.

Il peut se trouver :

- dans un immeuble bâti en superstructure (partie en élévation à l'air libre ou partie enterrée),
- sur une aire de surface aménagée à cet effet.

La population utilisatrice des parcs se segmente en trois grandes catégories d'usagers :

- **les visiteurs** (acheteurs chalands, professionnels ...) qui souhaitent disposer d'un stationnement à proximité immédiate (moins de cinq minutes) de leurs lieux d'achat ou de rendez-vous,
- **les pendulaires** avec l'obligation de se rendre chaque jour à leur travail,

- **les résidents** qui se répartissent :

- en résidents actifs qui utilisent leur véhicule pour se rendre à leur travail et dont la demande de stationnement s'exprime essentiellement la nuit et en fin de semaine,
- en résidents fixes qui n'utilisent pas régulièrement leur véhicule et qui ont besoin d'un stationnement de longue durée.

■ Caractéristiques communautaires

L'exploitation des parcs de stationnement est assurée selon deux modes de gestion :

- par la régie PARCUB,
- par deux délégations de service public avec les sociétés BP 3000 et Central Parcs.

■ La régie PARCUB

Créée le 5 avril 2004, son activité a débuté le premier mai de la même année.

PARCUB dispose de la personnalité morale et de l'autonomie financière et assure non seulement la gestion courante des parcs lui incomitant mais également les réparations et les rénovations.

Le champ d'intervention pour cette gérance implique notamment la réalisation du programme de réhabilitation.

Les tarifs sont fixés par le Conseil d'administration et cela dans le respect du Plan des Déplacements Urbains (P.D.U.).

L'autonomie conférée à PARCUB s'exerce en réalité dans l'intérêt de la collectivité de rattachement sous le contrôle des membres du Conseil d'administration, issus de la Communauté urbaine de Bordeaux.



La régie PARCUB exploite 16 parcs de stationnement sur le territoire communautaire.

- Les parcs en centre ville

Front du Médoc
8 mai 1945
Porte de Bordeaux
Cité Mondiale
Victoire
Gare Saint Jean
Bergonié (abonnés)
Croix de Seguey (abonnés)

- Les parcs en périphérie

Barrière du Médoc
Pessac Centre
Mérignac Charles de Gaulle

- Particularité pour PARCUB

Dans l'attente de l'ouverture progressive des parcs relais, sur 2007 et qui s'est poursuivie en 2008, il est apparu souhaitable que les parcs de Pessac, Mérignac et Porte de Bordeaux disposant d'une capacité valorisable et d'une situation géographique intéressante, puissent accueillir les abonnés du réseau de transport en commun tbc dans les mêmes conditions.

Ainsi, une convention a été passée en juin 2007 entre la Communauté urbaine, le groupe Véolia Transport Bordeaux, gestionnaire de tbc, et PARCUB pour que 84 places dans chaque parc soient réservées, du lundi au vendredi, aux abonnés du réseau de transport en commun.

- Les parcs en hyper centre ville

Gambetta
Pey Berland
République
C. C. Mériadeck
Rue Lhôte (abonnés)

■ URBIS PARK

Le contrat de délégation de service public a été souscrit pour une durée de 41,5 ans du 26/06/2000 au 31/12/2042.

Le délégataire s'est vu confier la réalisation et l'exploitation de quatre parcs situés respectivement Place Jean Jaurès, Place de la

chapitre 1

Bourse, Place Salinières et Place André Meunier. En outre ce même délégataire a eu la charge de réhabiliter et d'exploiter le parc Tourny.

Bourse / Jean Jaurès
Salinières
Tourny
A. Meunier Travaux prévus en 2009

CENTRAL PARCS

La SARL Central Parcs, par le biais de la société Vinci Park assure l'exploitation du parc Camille Jullian selon les modalités fixées au contrat, pour une durée de 35 ans.



Les parcs communautaires

Exploitant : PARCUB

Parcs	Communes	Accès	Types	Dates de mise en service	Nb de niveaux	Capacités V.L	Places P.H.	Places V.E	Capacités totales	Places motos	Espaces deux roues
Gambetta	Bordeaux	rue E. Michelet	Ouvrage	01/03/1980	3	515	10	4	529	-	-
Pey Berland	Bordeaux	place Pey-Berland	Ouvrage	27/06/1985	6	688	19	2	709	-	-
République	Bordeaux	place de la République	Ouvrage	01/05/1980	3	421	8	2	431	-	-
C.C. Mériadeck	Bordeaux	rue Révérend-Père Dieuzayde rue C. Bonnier	Ouvrage	01/09/1986	5	1 363	23	2	1388	-	32
Rue Lhôte abonnés uniquement	Bordeaux	rue Lhôte	Ouvrage	01/12/2005	3	106	2	3	111	4	50
Barrière du Médoc	Le Bouscat	av. de la Libération rue R. Schumann	Surface	01/12/1985	2	132	3	-	135	-	-
Pessac centre	Pessac	rue des Poilus	Ouvrage	15/09/1988	3	355	4	2	361	-	-
Mérignac C. de Gaulle	Mérignac	place C. de Gaulle	Ouvrage	16/04/1985	4	290	6	2	298	14	82
Front du Médoc	Bordeaux	rue R. Latourlade	Ouvrage	01/01/1994	3	1 144	13	2	1159	35	49
8 mai 1945	Bordeaux	cours Mal. Juin rue J. Fleuret	Ouvrage	17/05/1982	3	726	8	2	736	19	20 (+ 22 gratuites)
Porte de Bordeaux	Bordeaux	av. Gal. De Larminat	Ouvrage	01/01/1992	4	724	14	2	740	-	-
Cité Mondiale	Bordeaux	quai des Chartrons	Ouvrage	01/01/1992	4	712	15	2	729	-	-
Victoire	Bordeaux	rue Candale	Ouvrage	12/11/1984	3	455	9	2	466	-	-
Gare St Jean	Bordeaux	rue St Vincent de Paul	Ouvrage	01/12/1985	4	512	5	6	523	oui	-
Bergonié abonnés uniquement	Bordeaux	cours de l'Argonne	Ouvrage	01/11/2002	1	64	-	-	64	-	-
Croix de Seguey abonnés uniquement	Bordeaux	rue Croix de Seguey	Surface	28/08/2006	1	51	2	-	53	-	-
						8 258	141	33	8 432	72	255

Exploitant : BP 3000 / Urbis Park

Parcs	Communes	Accès	Types	Dates de mise en service	Nb de niveaux	Capacités V.L	Places P.H.	Places V.E	Capacités totales	Places motos	Espaces deux roues
Bourse	Bordeaux	place Jean-Jaurès quai Mal. Lyautey	Ouvrage	01/12/2003	6	677	14	2 places sur emplacements P.H.	691	24	30
J Jaurès	Bordeaux	place Jean-Jaurès quai Mal. Lyautey	Ouvrage	01/07/2005	7	945 + 3 places pour service de lavage	18	2	968	20	30
Salinières	Bordeaux	quai des Salinières	Ouvrage	01/04/2003	5	399	8	1 place sur emplacement P.H.	407	16	62
Tourny	Bordeaux	allées de Tourny	Ouvrage	01/01/1974	2	931 + 6 places pour service délavage	20		957	11	15
						2 961	60	2	3 023	71	137

Exploitant : Central Parcs

Parcs	Communes	Accès	Types	Dates de mise en service	Nb de niveaux	Capacités V.L	Places P.H.	Places V.E	Capacités totales	Places motos	Espaces deux roues
Camille Jullian	Bordeaux	rue du Pas St Georges	Ouvrage	02/09/1991	4	333	7	-	340	-	-

Récapitulatif Parcs Communautaires	11 552	208	35	11 795	143	392
---------------------------------------	--------	-----	----	--------	-----	-----

synthèse de l'activité



chapitre 2

Les parcs gérés par PARCUB

1. Les parcs en hyper centre ville

- La tarification au 1^{er} janvier 2008

Tarifs horaires	
1 ^{ère} à la 3 ^{ème} heure	2,00 € de l'heure
4 ^{ème} à la 8 ^{ème} heure	1,70 € de l'heure
9 ^{ème} à la 10 ^{ème} heure	1,50 € de l'heure
11 ^{ème} à la 12 ^{ème} heure	1,00 € de l'heure
Tarif de soirée (19h à 7h)	2,00 € de l'heure

Tarifs abonnés permanents	
97,00 € par mois	
1 164,00 € sur l'année	

Tarifs résidents	
58,00 € par mois	
696,00 € sur l'année	

Il est à noter que le parc de Mériadeck propose, en début de stationnement 1h30 gratuite puis 2,00€ jusqu'à la 2^{ème} heure.

- La fréquentation horaire

	2007	2008	
Gambetta	213 226	203 648	-4,5%
Pey Berland	328 657	322 549	-1,9%
République	77 262	82 749	7,1%
Mériadeck	1 293 335	1 178 909	-8,8%
Total	1 912 480	1 787 855	-6,5%

- La fréquentation moyenne des abonnés

	2007	2008	
Gambetta	586	623	6,3%
Pey Berland	660	639	-3,2%
République	688	706	2,6%
Mériadeck	220	209	-5,0%
Total	2 154	2 177	1,1%

- les taux de remplissage

C'est le rapport entre le nombre de véhicules relevés en stationnement sur les places autorisées et le nombre de places proposées sur l'année.

	2007	2008	
Gambetta	113%	105%	-7,1%
Pey Berland	131%	124%	-5,3%
République	50%	52%	4,0%
Mériadeck	260%	232%	-10,8%
Total	175%	160%	-8,6%

- Observations

On note que la fréquentation des usagers « horaires » est en diminution de 6,52% par rapport à 2007. Cependant, seul le parc de stationnement République propose

une hausse de 7%.

En fréquentation « abonnés », les variations sont inégales.

En effet deux parcs indiquent une amélioration tels que Gambetta et République et deux autres structures sont en retrait comme Pey-Berland et Mériadeck.

D'une manière générale, pour les parcs de stationnement d'hyper centre ville, le taux de remplissage demeure remarquable malgré un fléchissement notable.

2. Les parcs en centre ville

- La tarification au 1^{er} janvier 2008

Tarifs horaires	
1 ^{ère} à la 5 ^{ème} heure	1,60 € de l'heure
6 ^{ème} à la 9 ^{ème} heure	1,50 € de l'heure
10 ^{ème} à la 12 ^{ème} heure	1,00 € de l'heure
11 ^{ème} à la 12 ^{ème} heure	1,00 € de l'heure
Tarif de soirée (19h à 7h)	2,00 € de l'heure

Tarifs abonnés permanents	
73,00 € par mois	
876,00 € sur l'année	

Tarifs résidents	
44,00 € par mois	
528,00 € sur l'année	

Le parc Saint Jean offre une tarification différente avec 1,60€ de la 1^{ère} heure à la 10^{ème} heure et 1,50€ jusqu'à la treizième heure. Le tarif est ensuite « bloqué » à 21€ de la 15^{ème} à la 24^{ème} heure.

- La fréquentation horaire

	2007	2008	
Front du Médoc	30 050	29 169	-3,3%
8 mai 1945	49 290	39 920	-19,0%
Porte de Bordeaux	16 793	16 519	-1,6%
Cité Mondiale	67 513	53 706	-20,4%
Victoire	175 223	163 589	-6,6%
Gare St Jean	190 163	213 087	12,0%
Total	529 032	515 990	-2,5%

- La fréquentation moyenne des abonnés

	2007	2008	
Front du Médoc	1 058	1 035	-2,2%
8 mai 1945	888	900	1,3%
Porte de Bordeaux	366	372	1,6%
Cité Mondiale	936	892	-4,7%
Victoire	597	573	-4,0%
Gare St Jean	180	162	-10,0%
Total	4 025	3 934	-2,3%

• Les taux de remplissage

	2007	2008	
Front du Médoc	9%	7%	-22,2%
8 mai 1945	19%	15%	-21,0%
Porte de Bordeaux	6%	6%	-
Cité Mondiale	26%	20%	-23,1%
Victoire	106%	96%	-9,4%
Gare Saint Jean	102%	111%	8,8%
Total	34%	32%	-5,9%

• Observations

A l'exception du parc Gare Saint Jean avec une évolution de +12% toutes les autres structures de centre ville présentent des baisses de fréquentation comprises entre 2% et 23%.

La fréquentation des abonnés sur l'année 2008 est également en diminution à hauteur de 2,3% en comparaison de 2007.



3. Les parcs en périphérie

- La tarification au 1^{er} janvier 2008

Tarifs horaires	
0,60 € de l'heure	
forfait de 9,20 € pour une durée de 13h à 24h	
6,00 € par jour supplémentaire pour Pessac centre	
Tarif de soirée (19h à 7h)	2,00 € de l'heure

Tarifs abonnés permanents	
44,00 € par mois	
528,00 € sur l'année	

Tarifs résidents	
28,00 € par mois	
336,00 € sur l'année	

- La fréquentation horaire

	2007	2008	
Barrière du Médoc	24 867	40 848	64,3%
Mérignac	19 732	22 773	15,4%
Pessac Centre	5 535	5 349	-3,4%
Total	50 134	68 970	37,6%

Les données horaires prennent en compte les abonnés du réseau TBC pour les parcs de Mérignac et Pessac.

chapitre 2

La fréquentation moyenne des abonnés

	2007	2008	
Barrière du Médoc	161	154	-4,3%
Mérignac	109	105	3,7%
Pessac Centre	322	375	16,5%
Total	592	634	7,1%

- Observations

Les parcs « résidents » fidèlisent de nouveaux abonnés avec +4% pour le parc « Rue Lhôte » et 8% pour le parc « Rue Croix de Seguey ».

Le parc Bergonié est stable en comparaison de 2007.

- Les taux de remplissage

C'est le rapport entre le nombre de véhicules relevés en stationnement sur les places autorisées et le nombre de places proposées sur l'année.

	2007	2008	
Barrière du Médoc	52%	83%	59,6%
Mérignac	15%	21%	-40,0%
Pessac Centre	5%	4%	-20,0%
Total	18%	24%	33,3%

- Observations

On note que la fréquentation des usagers « horaires » est en nette augmentation pour les deux parcs situés à Mérignac centre et Barrière du Médoc mais avec une perte d'abonnés pour ce dernier.



4. Les parcs « résidents »

- La tarification au 1^{er} janvier 2008

Tarifs rue Lhôte
58€ par mois
696€ sur l'année
Tarifs Bergonié et Croix de Seguey
44,00 € par mois
528,00 € sur l'année

- La fréquentation moyenne mensuelle

	2007	2008	
Rue Lhôte (111 places)	128	133	3,9%
Bergonié (64 places)	58	58	-
C. de Seguey (53 places)	39	42	7,7%

- Observations

d'administration de la régie.

Au titre de l'année 2008, les grilles tarifaires demeurent inchangées afin de rendre les parcs plus attractifs pour du stationnement horaire de longue durée.

Pour ce qui est des abonnés, il convient de distinguer les abonnés résidents et non résidents, les premiers faisant l'objet de tarifs préférentiels.

La tarification « abonnements » répond à une cohérence d'ensemble par secteurs, les tarifs étant plus attrayants au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'hyper centre ville, secteur sur lequel la demande est la plus forte.

On relève une nouvelle baisse de la fréquentation horaire de -4,8% entre les années 2007 et 2008.

Cette tendance était observable entre 2007 et 2006 avec -4% de fléchissement.

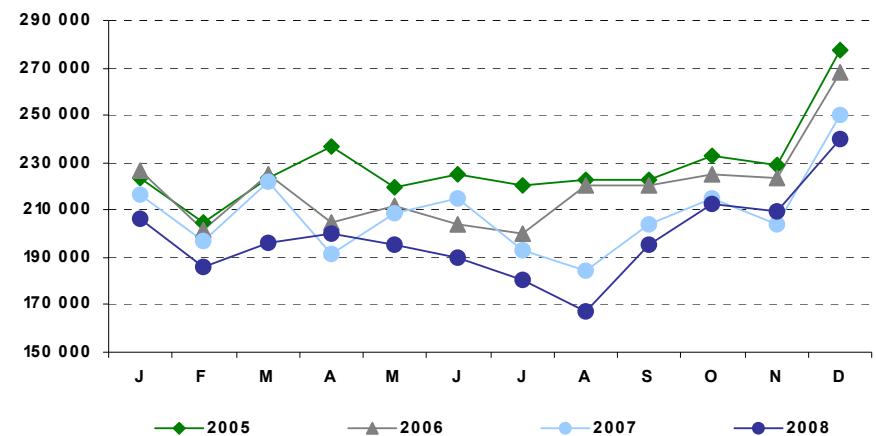
Ces diminutions sont essentiellement attribuables aux parcs situés en hyper centre ville et centre ville.

5. Ensemble des parcs

- La fréquentation horaire

	2007	2008	
Hyper centre ville	1 912 480	1 787 855	
Centre ville	537 032	515 990	
Périphérie	50 134	68 971	
Total	2 499 646	2 372 816	

- La fréquentation mensuelle



- Les taux de remplissage

	2007	2008	
Hyper centre ville	175%	160%	
Centre ville	34%	32%	
Périphérie	18%	24%	
Total	85%	79%	

- Commentaires

Les tarifs proposés découlent des orientations définies par le Conseil

La fréquentation, sur l'année 2008 des abonnés permanents et résidents est hétéroclite selon les différents parcs.



chapitre 2

6. L'accueil des deux roues

La régie PARCUB propose des espaces spécialement adaptés à l'accueil des usagers en bicyclettes ou en deux roues moteurs.



A ce jour, 5 parcs de stationnement proposent des espaces deux roues :

- rue Lhôte, Front du Médoc, Centre Commercial de Mériadeck, 8 mai 1945 et Mérignac centre.

Ainsi, les personnes à vélo, après délivrance d'une carte personnelle, accèdent gratuitement à tous les espaces offerts et peuvent s'ils le désirent faire graver leurs bicyclettes pour un coût de 1,50€.

Pour les usagers en deux roues à moteur, l'abonnement est de 15€, 23€ ou 33€ mensuel selon l'espace choisi.

La capacité d'accueil de PARCUB est de 255 places pour les deux roues et de 72 places pour les motos.

Les parcs gérés par URBIS PARK

1. Les conditions d'exploitation

Société de gestion dédiée, URBIS PARK, depuis le 5 avril 2004, agit comme prestataire de services pour le compte de Parcs GRF, société d'investissement de Foncière des Régions, devenue le nouvel actionnaire unique de la société BP 3000.

Cette disposition a été actée par l'avenant du 22 novembre 2006.

La charte graphique pour la signalétique extérieure et intérieure des parcs a été ainsi modifiée au cours de l'année 2007 et 2008.



2. La vocation des parcs

Le parc Jean Jaurès est un parc d'entrée de ville, il a pour vocation d'accueillir les visiteurs dans la journée et de libérer un potentiel de places pour les résidents de nuit.

Le parc Bourse a une vocation mixte, c'est-à-dire visiteurs et abonnés majoritairement résidents.

Ces deux structures étant très proches l'une de l'autre, et ayant en commun une part importante de leurs usagers, elles bénéficient d'une gestion commune.

Le parc Salinières est principalement destiné aux résidents des quartiers de Saint Michel et de la Rousselle, ainsi qu'aux visiteurs pour les jours de marché à St Michel.

Tourny, parc de centre ville accueille plus spécifiquement les visiteurs et les usagers pendulaires.

3. La tarification au 1^{er} juin 2008

La grille tarifaire appliquée depuis juin 2008 est en cohérence avec les préceptes du Plan de Déplacements Urbains.

- dans les parcs de Bourse, Jaurès et Tourny

Tarifs de jour de 8h à 20h

1/2 heure	1,00€
1 heure	2,20€
2 heures	4,80€
3 heures	6,80€
4 heures	8,70€
5 heures	10,60€
6 heures	11,30€
7 heures	13,10€
8 heures	16,00€
9 heures	18,00€
maxi 24 heures	18,00€

Tarifs de nuit de 20h à 8h

0 à 30 minutes	0,70€
1 heure	1,30€
2 heures	3,00€
maxi 24 heures	3,00€

Tarifs mensuels abonnés

jour de 7h à 21h	145,00€
permanents 24/24	

Tarifs mensuels résidents

jour de 7h à 21h	72,00€
permanents 24/24	

Tarifs mensuels motos

31,00€

• dans le parc de Salinières

Tarifs de jour de 8h à 20h

1/2 heure	1,00€
1 heure	1,80€
2 heures	3,20€
3 heures	4,30€
4 heures	5,30€
5 heures	6,30€
6 heures	7,50€
7 heures	8,50€
8 heures	9,50€
9 heures	10,60€
maxi 24 heures	10,60€

Tarifs de nuit de 20h à 8h

0 à 30 minutes	0,50€
1 heure	1,30€
2 heures	3,00€
maxi 24 heures	3,00€

Tarifs mensuels abonnés

jour de 7h à 21h	92,00€
permanents 24/24	

Tarifs mensuels résidents

jour de 7h à 21h	46,00€
permanents 24/24	

Tarifs mensuels motos

30,00€

La Maison du stationnement Rue Saint Rémi à Bordeaux



chapitre 2

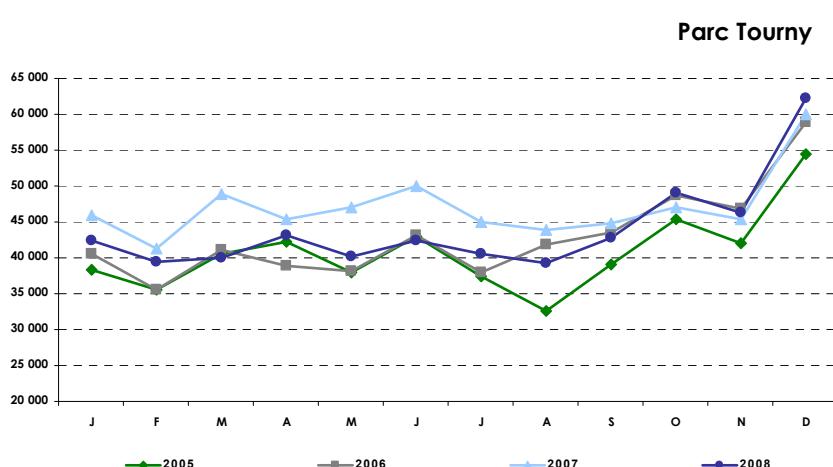
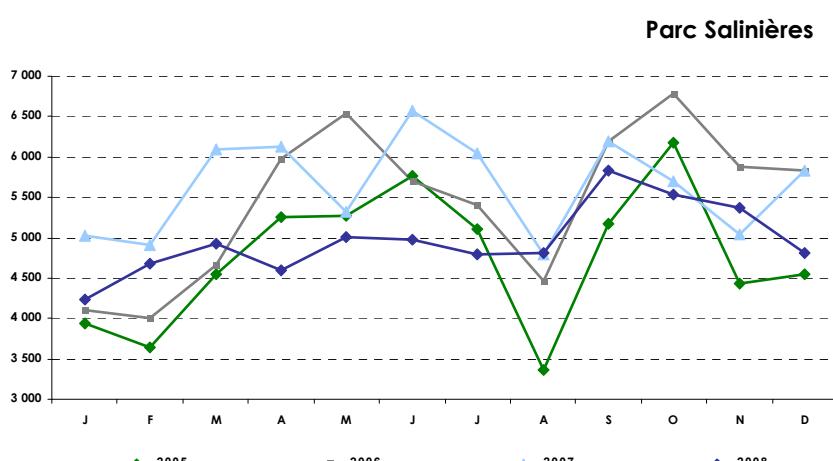
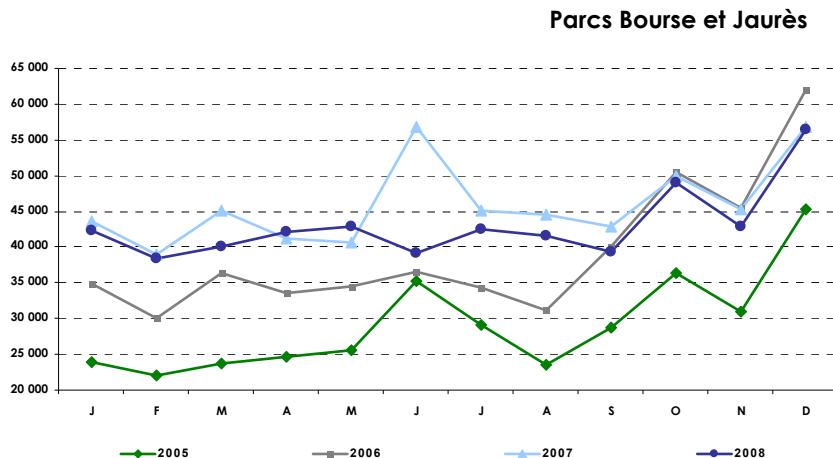
4. L'exploitation

- La fréquentation horaire

	2007	2008	
Bourse/Jaurès	550 998	516 419	-6,3%
Salinières	67 667	59 569	-12,0%
Tourny	564 809	527 608	-6,6%
Total	1 183 474	1 103 596	-6,7%



- La fréquentation horaire par parcs



- Commentaires

En date du 30 mai 2008, le Conseil communautaire a entériné les modifications de la grille tarifaire.

Ainsi, les tarifs varient de 0% à 3,62% selon les tranches horaires pour les parcs de Bourse/Jaurès/Tourny et de 1,69% à 3,30% pour le parc de Salinières.

Les tarifs abonnements sont également modifiés. Cette évolution, selon le type d'abonnements, oscille entre 2,85% et 3,62% pour les parcs Bourse/Jaurès/Tourny et entre 2,21% et 3,62% pour le parc de Salinières.

Seuls, les abonnements « nuit » et « motos » restent à l'identique sur la totalité des parcs.

En termes de fréquentation horaire, on remarque que celle-ci connaît, sur l'ensemble des parcs, un ralentissement d'environ 7%.

En comparaison des mois de l'année précédente, il convient d'apprécier des variations importantes d'un mois à l'autre et selon le parc considéré.

Pour exemple, on note moins 25% de fréquentation entre avril 2007 et 2008 pour Salinières puis moins 6% entre mai 2007 et 2008.

Cette situation est remarquable également pour Bourse/Jaurès avec moins 31% en juin et moins 6% pour le mois de juillet.

A ce jour, aucune précision ne permet d'apporter une appréciation sur cet état de fait.

La situation du parc Tourny est particulière, en effet, l'année 2008 a été consacrée à sa réhabilitation.

Ce qui a eu pour conséquence la neutralisation régulière de places de stationnement pour permettre de réaliser les travaux.

Ainsi, on remarquera qu'à compter du dernier trimestre 2008, la fréquentation horaire est de nouveau en progression de +3,5%.

chapitre 2

- La fréquentation moyenne des abonnés

	2007	2008	
Bourse/Jaurès	643	625	-2,8%
Salinières	37	25	-32,4%
Tourny	598	576	-3,7%
Total	1 278	1 226	-4,1%

- La fréquentation moyenne des résidents

	2007	2008	
Bourse/Jaurès	516	523	+1,4%
Salinières	261	330	+26,4%
Tourny	66	85	+28,1%
Total	843	938	+11,3%

La fréquentation des abonnés et des résidents est exprimée en moyenne mensuelle.

En comparaison de l'année 2007, on constate sur l'ensemble des parcs :

- une diminution de la fréquentation des abonnés,
- une progression significative de la fréquentation des résidents.

Ces deux tendances pourraient accréditer l'hypothèse d'une adaptation des parcs à l'accueil d'usagers résidents aux dépens des usagers abonnés.

Il conviendra d'observer cette appétence pour l'année 2009.

• Les taux de remplissage

Pour rappel le taux de remplissage représente le rapport entre le nombre de véhicules relevés en stationnement sur les places autorisées et le nombre de places proposées.

	2007	2008	
Bourse/Jaurès	93%	85%	-7%
Salinières	45%	40%	-5%
Tourny	156%	151%	-5%
Total	107%	100%	-7%

Suite à sa rénovation et conformément à l'avenant 1 du 22/12/2006, la nouvelle capacité du parc Tourny est de 957 places pour 992 places en 2007.



- Les recettes H.T.

	2007	2008	
Horaires	5 259 797	4 934 418	-6,2%
Abonnements	2 336 941	2 261 740	-3,2%
Amodiatisons	10 472	11 702	11,7%
Divers	80 906	42 065	-48%
Total	7 688 116	7 249 925	-5,7%

5. La rénovation du parc Tourny

Mis en service le 1^{er} janvier 1974, ce parc comprend deux niveaux de sous-sols.

Deux rampes permettent l'accès et la sortie côté sud des Allées de Tourny et une de sortie côté nord.

Le parc dispose, pour la circulation piétonne, de dix escaliers : trois côté sud, six sur le terre-plein central et un côté du cours du 30 juillet.

Compte tenu de sa vétusté, de son inadaptation aux nouvelles normes réglementaires et conformément aux dispositions prévues à la convention, les travaux du parc Tourny, essentiellement à l'intérieur de l'ouvrage, ont débuté en octobre 2007.



Les travaux ont pris fin au cours du mois de juin 2008 permettant les réaménagements suivants :

- une réorganisation générale du parc afin d'obtenir une meilleure fluidité (circulation des véhicules dans les allées en sens unique),
- une recomposition des bureaux de gestion et des locaux pour améliorer les contrôles d'accès et le confort de l'usager et du personnel,
- une amélioration de la qualité de circulation des piétons (distances entre escaliers, portes vitrées...).

- une mise en conformité des systèmes de sécurité incendie, de sonorisation, de vidéo surveillance, de ventilation d'extraction et d'insufflation et de détection CO₂ automatique,

- une mise en accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite (rampes d'accès et de sortie, sanitaires, implantation de deux ascenseurs),



- une réfection des différents désordres (fissures, venues d'eau, reprises des poutres...),

- l'installation d'un nouveau système d'éclairage et de signalétique et d'une gestion technique centralisée.

Les dispositions décrites ci-dessus ont entraîné la perte d'un certain nombre de places compte tenu en particulier du respect des distances de sécurité.

Le nouveau décompte de la capacité du parc Tourny de 957 places s'établit ainsi :

- 1^{er} niveau avec 435 places,
- 2^{ème} niveau avec 522 places.

Le parc géré par Central Parcs

La Communauté urbaine de Bordeaux, a, par contrat en date du 17 février 1989 concédé à la société Central Parcs, la construction et l'exploitation du parc de stationnement Camille Jullian, pour une durée de 35 ans.



chapitre 2

1. La tarification au 1^{er} janvier 2008

Tarifs de jour	
1 heure	2,00€
2 heures	4,00€
3 heures	5,50€
4 heures	7,00€
5 heures	8,50€
6 heures	10,00€
7 heures	12,00€

Tarifs de nuit	
1,00€ par heure	

Tarifs abonnés	
115,00€ par mois	
1 150,00€ sur l'année	

Tarifs résidents permanents	
100,00€ par mois	
1 000,00€ sur l'année	

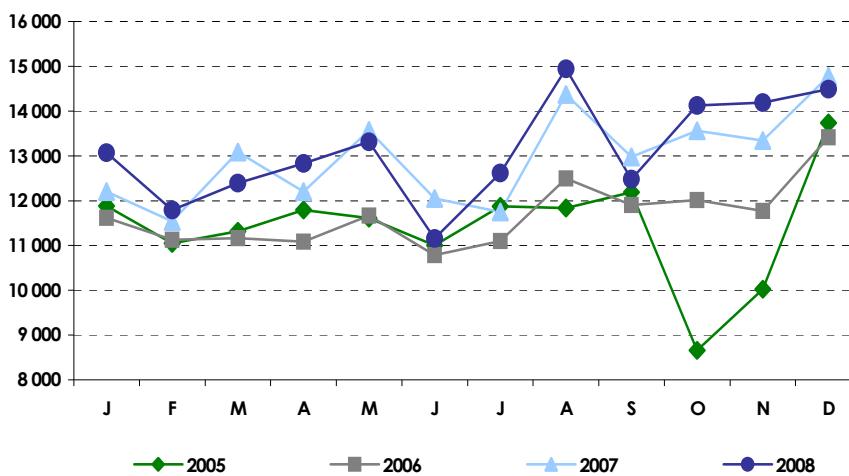
Tarifs résidents de nuit	
45,00€ par mois	
450,00€ sur l'année	

2. L'exploitation

- La fréquentation horaire

	2007	2008	
Total	155 408	157 385	1,2%

- La fréquentation mensuelle



Au cours des mois d'octobre et novembre 2005, des travaux de peinture ont nécessité la neutralisation de places sur l'ensemble des niveaux d'où cette variation importante de la fréquentation pendant cette période.

- La fréquentation des abonnés

Mois	2007	2008
J	386	353
F	376	354
M	336	354
A	338	350
M	344	349
J	346	344
J	337	338
A	325	326
S	344	330
O	342	345
N	350	334
D	353	330
Total	4 177	4 107

- Les recettes « abonnés » H.T.

Mois	2007	2008
J	110 347	52 358
F	13 360	19 175
M	25 195	22 074
A	31 256	29 769
M	12 134	14 498
J	17 390	16 651
J	20 601	24 302
A	19 699	16 752
S	21 856	14 955
O	16 171	18 702
N	14 163	10 422
D	73 779	11 184
Total	375 951	250 841

- Les recettes horaires H.T.

Mois	2007	2008
J	45 727	49 846
F	42 535	44 421
M	47 796	47 182
A	44 321	47 418
M	48 588	50 973
J	44 399	42 709
J	45 107	47 581
A	56 492	56 504
S	49 705	49 202
O	50 932	55 694
N	50 306	52 551
D	55 840	55 353
Total	581 746	599 435

- Le taux de remplissage

	2007	2008
Camille Julian	124%	124%

- Commentaires

La grille tarifaire, indiqué ci-dessus, est appliquée depuis le 21/07/2006.

Dans le cadre de cette concession, le contrat prévoit le remboursement, par le concessionnaire, d'un prêt consenti par la Communauté urbaine et remboursable à compter de 2012.

Dans cette perspective et afin de sécuriser les intérêts de la Communauté urbaine, la société Chantiers Modernes s'est portée garant des engagements de remboursement de ce prêt.

Dans ce contexte, en date du 22/12/2008, la Communauté urbaine a autorisé la société Central Parcs à appliquer, au 1^{er} janvier 2009, une nouvelle grille tarifaire.

On notera, enfin, pour le parc Camille Julian, que la fréquentation de ses usagers « horaires » est relativement stable avec toutefois une évolution de 1,2%.

Le taux de remplissage reste stable pour 2008.

Cependant, le nombre d'abonnés est en diminution de -2% en comparaison de 2007 avec une perte de recettes correspondantes, à hauteur de 33,3%.

chapitre 2

► Les conventions de longue durée et les amodiations

1. Rappel

Jusqu'en 2004, dans le cadre de l'instruction des demandes de permis de construire, le Plan d'Occupation des Sols prévoyait que des solutions de substitution soient mises en œuvre lorsqu'un constructeur ne pouvait réaliser les aires de stationnement imposées par les documents d'urbanisme.

La Communauté urbaine de Bordeaux a ainsi accepté qu'un constructeur se libère de ses obligations, par la signature d'une convention type « location de longue durée » d'emplacement de stationnement.

Toutefois, cette procédure n'étant pas conforme à la législation, par délibération du 25 juin 2004, la Communauté urbaine a remis en cause ce principe de conventions de location de longue durée pour s'inscrire dans le dispositif de concession repris par la loi SRU du 13 décembre 2000.

Les conventions signées avant cette date étant appelées à perdurer jusqu'à l'extinction des droits acquis.

2. Généralités

La concession dans un parc public de stationnement est un contrat permettant à un bénéficiaire, moyennant redevance, le droit d'utiliser privativement le domaine public avec une durée minimum de 15 ans.

L'amodiation s'emploie à propos du domaine public des collectivités territoriales affecté au stationnement hors voirie.

A l'identique de la concession, il s'agit d'un mode d'utilisation privative de longue durée du domaine public.

Les places sont amodiées ou concédées (le terme est équivalent) à des usagers contre un prix (ou redevance) par l'exploitant du parc de stationnement (cela peut être également la collectivité elle-

même) dans le but de compléter les recettes d'exploitation aux cotés de celles perçues sur les usagers occasionnels ou les abonnés (auxquels une place n'est pas affectée).

L'amodiation confère donc à son titulaire le droit et la garantie de pouvoir user du parc aux fins d'y assurer le stationnement de son véhicule.

C'est-à-dire le droit d'entrer, stationner et sortir, à toute heure du jour ou de la nuit, sous la seule réserve de se conformer aux dispositions du contrat et du règlement intérieur du parc.

3. PARCUB

- les conventions de longue durée

Nombre de conventions	Nombre de places
-----------------------	------------------

Parcs hyper centre ville

Gambetta	6	45
Pey Berland	3	3
République	4	5
Mériadeck	1	16

Parcs centre ville

Parcs hyper centre ville	
Gambetta	1
Pey Berland	4
République	2

Parcs centre ville

Front du Médoc	5
Porte de Bordeaux	151
Cité Mondiale	35
Victoire	17

Parcs de périphérie

Pessac centre	13
Mérignac	8

Parcs résidents

Rue Lhôte	1
Croix de Seguey	1

Total amodiations	238

Les avantages d'une amodiation résultent essentiellement dans la durée, qui donne une visibilité intéressante valorisant la valeur du bien. Le propriétaire peut mettre en avant, en cas de vente de celui-ci, le fait qu'il dispose d'une place de stationnement.

• le contrat de longue durée

Par délibération 2007/04/02, le Conseil d'administration de PARCUB a créé un abonnement de location longue durée lié à un bien à vocation d'habitation.

La création de ce contrat est apparue opportune au regard du PDU puisqu'il s'agit d'une offre réservée uniquement aux résidents.

La différence avec l'abonnement résident classique est que le nombre de places n'est pas limité.

Parcs de périphérie

Barrière du Médoc	1	1
Pessac centre	10	185
Mérignac	3	20

Parc résidents

Rue Lhôte	5	15
-----------	---	----

- les amodiations

Suite à sa création en 2004 et conformément à la délibération, la même année, la régie PARCUB met en œuvre des dispositions particulières.

Ainsi, pour les demandeurs d'autorisation de construire qui souhaitent obtenir une concession dans un des parcs publics, la régie délivre dans les limites des quotas définis ci-après, des amodiations.

% d'amodiations par type de parcs

Hyper centre ville	20%
Centre ville	30%
Périphérie	70%

chapitre 2

Cela signifie que le propriétaire d'un appartement n'a pas la certitude de pouvoir souscrire un contrat résident classique.

Le contrat de location longue durée, à la libre appréciation de l'usager demandeur, peut avoir une durée comprise entre 3 et 15 ans.

La délibération précitée stipule que le contrat est payable en une seule fois sur la base du tarif abonnement annuel résident du parc concerné multiplié par la durée choisie et majoré de 20%.

A ce jour, un seul contrat a été souscrit dans le parc rue Lhôte.

4. URBIS PARK

- les conventions de longue durée

Nombre de conventions	Nombre de places
Bourse / Jaurès	42
Tourny	9
Salinières	-

- les amodiations

Conformément à l'article 6.2, modalités d'utilisation, le nombre de places sous forme d'amodiation est au maximum de :

Parcs	Bases contractuelles 29/06/2000	Modification par Avenant n°1 22/12/2006
Jean Jaurès	76 places soit 9%	126 places soit 13%
Bourse		1 place
Salinières		12 places soit 3%
Tourny		100 places soit 10%

La durée de l'amodiation ne peut être supérieure à la durée de la convention soit 41,5 ans.

La délibération communautaire du 30 mai 2008 a fixé la grille tarifaire des concessions comme suit :

Résidents

(périmètre 300m maxi du parc)

Parcs	Durées	Tarifs
Bourse/Jaurès/Tourny	15 ans	19 584,49 €
Salinières		12 616,01 €
Bourse/Jaurès/Tourny	20 ans	26 112,65 €
Salinières		16 788,30 €
Bourse/Jaurès/Tourny	25 ans	32 640,82 €
Salinières		20 985,37 €
Bourse/Jaurès/Tourny	30 ans	39 168,98 €
Salinières		25 182,45 €
Bourse/Jaurès/Tourny	charges annuelles	227,53 €
Salinières		

Non Résidents

Parcs	Durées	Tarifs
Bourse/Jaurès/Tourny	15 ans	39 168,98 €
Salinières		25 179,10 €
Bourse/Jaurès/Tourny	20 ans	52 225,31 €
Salinières		33 572,14 €
Bourse/Jaurès/Tourny	25 ans	65 281,64 €
Salinières		41 965,17 €
Bourse/Jaurès/Tourny	30 ans	78 337,96 €
Salinières		50 358,21 €
Bourse/Jaurès/Tourny	charges annuelles	227,53 €
Salinières		

Nombre de conventions	Nombre de places
Parc Capucins (non renseigné)	16
Parc Victor Hugo (725 places)	75
Parc Alsace et Lorraine (128 places)	14
Parc Allées de Chartres (380 places)	11

En 2008, la vente d'amodiations sur les parcs gérés par URBIS PARK se répartit comme suit :

Parcs	Résidents	Non résidents
Jean Jaurès	-	-
Bourse	-	-
Salinières	-	-
Tourny	3	3

Il convient de préciser qu'après de multiples relances, la direction des déplacements urbains n'a pu obtenir de l'exploitant Urbis Park, le nombre total ainsi que la répartition des amodiations sur les parcs gérés par celui-ci.

5. CENTRAL PARCS

- les conventions de longue durée

Nombre de conventions	Nombre de places
Camille Julian	34

- les amodiations

Selon l'article 2.7 de la convention, modalités d'exploitation, le délégataire peut sous-concéder des places dans la limite de 30 % du nombre total pour la durée du contrat soit 35 ans.

Le concessionnaire CENTRAL PARCS ne déclare, à ce jour, aucune amodiation au sein du parc Camille Julian.

6. les autres conventions

Ces dernières s'inscrivent sur des parcs de stationnement dont le délégant est la Ville de Bordeaux.

analyse économique et financière



chapitre 3

La régie PARCUB

Le rapport annuel présenté par le délégataire s'appuie sur le compte administratif, et le compte de gestion du trésorier.

Il s'agit d'une présentation comptable similaire à celle d'un budget général de collectivité territoriale avec une présentation en section de fonctionnement et d'investissement.

Cette analyse est complétée par une analyse des soldes intermédiaires de gestion issue de l'analyse financière Helios produite par la Trésorerie qui permet de mieux apprécier l'activité de cette structure.

En effet, avec cette information nous pouvons mieux cerner la valeur ajoutée et le résultat d'exploitation et observer l'évolution des charges des produits d'activité ou financiers mais aussi les éléments exceptionnels.

Concernant la section de fonctionnement, le constat suivant peut être établi.

Le chiffre d'affaires 2008 (chapitre 70 ventes de produits) est en diminution de 2,48 % par rapport à 2007, cette évolution s'expliquerait par une baisse d'activité liée à un recul de la fréquentation globale mais aussi par la régularisation d'écritures sur les charges trentenaires pour un montant de 311 426 €.

La baisse d'activité a été compensée par des tarifs qui ont évolué plus que l'inflation et permis ainsi de maintenir le chiffre d'affaires 2008 proche de celui de 2007.

Globalement en 2008 les recettes sont inférieures de 12,58 % par rapport à 2007.

Concernant les postes de charges et notamment le chapitre 011 regroupant les charges à caractère général, il est constaté une forte maîtrise de ces postes de charges qui diminuent globalement de 17 % en 2008 par rapport à 2007, et ceci malgré des postes qui augmentent de façon importante comme par

exemple celui d'achat de matériel informatique et automatisme.

Certains postes de charges sont liés au programme de réhabilitation.

Les dépenses de personnel enregistrées au chapitre 012 ne progressent globalement que de 1,37 % contre 6,67 % en 2007.

Rappelons que ce poste avait fortement augmenté en 2007 par rapport à 2006 compte tenu du recours à l'intérim afin d'assurer le remplacement du personnel de surveillance.

Au global l'ensemble des postes de charges diminue en 2008 de 9,89 % par rapport à 2007.

Le résultat courant demeure négatif en 2008 - 2,9 M€ contre - 3,6 M€ en 2007.

Ce résultat s'explique en partie par l'importance des dotations aux amortissements.

En effet, l'excédent brut d'exploitation ne permet pas de couvrir ces dotations et le résultat net ne devient positif que grâce aux produits exceptionnels.

En effet, en 2006 la Cub avait versé une subvention et pour 2007 avec la reprise d'une quote part des subventions d'investissement pour un montant de 4,25 M€ permettait d'obtenir un budget équilibré.

De même pour 2007, la CUB a versé une subvention exceptionnelle d'équilibre de 1 671 979 €.

La Chambre Régionale des comptes lors de son audit en 2008 rappelle les termes des articles L 2224-1 et L 2224-2 du code des collectivités territoriales limitant le subventionnement des budgets à caractère industriel et commercial et mentionnant surtout l'obligation d'un équilibre d'exploitation qui passe par la nécessaire maîtrise des personnel qui représente pour cette structure 57 % du chiffre d'affaires.

A noter, le bon niveau du résultat financier, qui s'explique par l'absence d'emprunt et donc d'intérêt mais surtout par des

produits financiers encore en progression de 47,55 % en 2008 par rapport à 2007 soit un montant de 400 572 €. Rappelons qu'en 2007 cette dernière avait déjà fortement progressée, de 39,7 % soit + 39,7 % par rapport à 2006.

Le résultat de la section de fonctionnement génère de ce fait un résultat positif de 326 832 €.

Concernant la section d'investissement, les dépenses d'investissement ne sont réalisées qu'à hauteur de 54 % du prévisionnel, soit un total des dépenses d'équipement pour un montant de 924 499 €.

Le budget ne fait donc pas appel à l'emprunt compte tenu du niveau du virement de la section de fonctionnement comptabilisé au chapitre 040.

URBIS PARK

RESUME :

La baisse de la fréquentation au cours de l'année 2008 n'a pas permis à la société BP 3000 de dégager un résultat positif. Pourtant, le plan d'affaires prévisionnel prévoit des résultats positifs à compter de l'année 2009.

Cependant, les investissements effectués depuis le début de la délégation se sont révélés être supérieurs à ceux prévus initialement, alors même que le dernier parc de la délégation (parking Meunier) n'a pas encore été construit.

De ce fait, la rentabilité de cette délégation sera retardée sur ce contrat de DSP d'une durée de 42 ans.

Préambule :

Les caractéristiques de la concession BP 3000 sont d'assurer l'exploitation et le fonctionnement des parcs de stationnement souterrains Tourny, Bourse, J. Jaurès et Salinières.

La convention de concession a été notifiée le 29 juin 2000 pour une durée de 42 ans.

chapitre 3

Le délégataire a à sa charge la réalisation et le financement de l'ensemble des travaux relatifs aux parcs de stationnement tels que la construction, le renouvellement, la rénovation, les grosses réparations et l'entretien courant.

Il est important de rappeler qu'au cours de l'année 2006, la société BP 3000 a changé d'actionnaire ; le groupe Fayat a cédé ses actions à la société Parcs GFR.

L'année 2007 a été exceptionnelle car un résultat net positif a été dégagé.

Cependant, ce résultat positif a été généré uniquement par des produits non liés à l'exploitation (activité de stationnement) mais par des produits exceptionnels tels que le règlement du litige entre la CUB et BP 3000 à travers l'avenant n°1 et des reprises de provisions.

Les méthodes et sources d'informations utilisées pour cette analyse sont :

- rapport annuel d'activité 2008 fourni par le délégataire,
- les liasses fiscales déposées au greffe du tribunal de commerce issue de la base de données ORT au 31/12/2006 et 31/12/2007,
- bilan et compte de résultat au 31 décembre 2008 communiquée par BP 3000,
- analyse financière partiellement issue du logiciel PREFACE.

Ainsi, le présent rapport a pour objectif de présenter un rapport synthétique sur la situation financière de la société BP 3000 pour l'année 2008 à travers l'analyse de son compte de résultat, l'analyse de la structure globale du bilan et une analyse comparative des données financières réalisées par rapport au prévisionnel.

I. Analyse des comptes au titre de l'année 2008

A. L'activité 2008 à travers le compte de résultat

BP 3000				
Soldes Intermédiaires de Gestion BP 3000	31/12/06 12 mois	31/12/07 12 mois	31/12/08 12 mois	
En K'euros	K EUR	K EUR	K EUR	
= CHIFFRE D'AFFAIRES NET HT	6 777	7 796	7 222	
(+) Production stockée	0	0	0	
(+) Production immobilisée	0	0	0	
(0) Primes et subventions d'exploitation reçues (-) remboursées	2	0	0	
(+) Autres produits accessoires d'exploitation	5	542	11	
(+) Produits d'exploitation divers et ajustements	53	1 079	0	
= PRODUITS D'EXPLOITATION HORS TVA	6 837	9 417	7 233	
Achats de marchandises HT	0	0	0	
Achats de matières premières et autres approvisionnements HT	0	0	0	
= MARGE SUR ACHATS (Produits d'exploitation - achats et var. de stocks)	6 837	9 417	7 233	
dont marge hors produits accessoires et divers	6 780	7 796	7 222	
Divers services externes (non ventilé et ajustements)	2 438	2 663	2 418	
SERVICES EXTERNES ET CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES	2 438	2 663	2 418	
= VALEUR AJOUTEE (marge sur achats - services externes)	4 399	6 754	4 815	
Impôts, taxes et versements assimilés (hors impôt sur les sociétés)	375	386	-130	
Salaires et traitements (hors force de vente externe) hors ch. sociales	182	0	0	
Charges sociales	119	7	0	
(-) CHARGES INTERNES	676	393	-130	
= EXCEDENT/DEFICIT BRUT D'EXPLOITATION (EBE ou EBITDA)	3 723	6 361	4 945	
(-) Dotation aux amortissements	3 483	3 257	3 360	
(-) Dotation aux provisions pour risques et charges	1 198	11	586	
(-) Autres charges d'exploitation	171	219	231	
(-) DOTATIONS ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION retraité	4 852	3 487	4 178	
= RESULTAT D'EXPLOITATION ou EBIT (EBE-Dotations-Autres charges)	-1 129	2 874	767	
(+) Reprises sur provision et transfert de charges	285	0	0	
(-) Autres charges financières	6 135	3 117	2 900	
(+) Autres produits financiers	23	49	22	
(-) CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS (- Résultat financier)	5 827	3 068	2 879	
= RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS SUR LES SOCIETES	-6 956	-194	-2 111	
(+) Produits exceptionnels	282	1 183	209	
(-) Charges exceptionnelles	13	470	157	
= RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfices ou Pertes)	-6 687	519	-2 060	

Comparatif compte de résultat	2006 REEL 12 mois cumulés	2007 REEL 12 mois	2008 REEL 12 mois	Variation	Var en %
	K EUR	K EUR	K EUR	K EUR	%
Produits d'exploitation	6 838	9 416	7 234	-2 183	-23,18%
Charges d'exploitation	-7 966	-6 542	-6 466	76	-1,16%
Achats et charges externes	-2 438	-2 663	-2 418	245	-9,19%
Impôts et Taxes	-375	-386	130	516	-133,59%
Charges de personnel	-302	-7	0	7	-100,00%
DAP	-4 681	-3 267	-3 946	-679	20,78%
Autres charges	-171	-219	-231	-12	5,44%
Résultat d'exploitation	-1 129	2 874	767		0,00%
Produits financiers	308	49	22	-27	-55,99%
Charges financières	-6 135	-3 117	-2 900	217	-6,97%
Produits exceptionnels	282	1 183	209	-974	-82,36%
Charges exceptionnelles	-12	-470	-157	313	-66,59%
Résultat Net	-6 687	519	-2 059	-2 578	

chapitre 3

1/ Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de la société BP 3000 au titre de l'année 2008, s'élèvent à 7 234 K€ contre 9 416 K€ pour 2007.

Ils sont composés essentiellement du chiffre d'affaires de 7 222 K€ (soit plus de 99 %).

Notons que les produits d'exploitations 2007 étaient constitués d'éléments non récurrents à hauteur de 1 621 K€ correspondant principalement à une reprise de provision de 1 078 K€ (solde du litige des fouilles archéologiques avec l'INRAP pour 560 K€ et sur les taxes foncières pour 480 K€) et à 542 K€ d'autres produits lié à une première partie de versement effectué par la CUB dans le cadre de la résolution du litige prévu dans l'avenant n°1.

Ainsi la baisse réelle de chiffre d'affaires entre 2007 et 2008 s'élève à -574 K€, soit -7,36% et non de -23,18%.

Cette tendance est largement confirmée dans le rapport du délégataire.

En effet, le contexte difficile de baisse du pouvoir d'achat, de forte augmentation des prix du pétrole et la crise économique mondiale latente ont contribué à la limitation des dépenses de la clientèle de BP 3000.

Le chiffre d'affaires de BP 3000 est exclusivement influencé par les deux composantes suivantes :

La tarification :

Les tarifs ont été augmentés sur 2008 : l'effet prix sur le chiffre d'affaires est donc à la hausse.

Conformément à la convention, une modification tarifaire est intervenue à compter de début juin 2008.

Les principales augmentations sur l'ensemble des parkings sont les suivantes :

- ✓ pas d'augmentation pour la demi-heure et l'heure complète,
- ✓ + 3% sur les tarifs allant de 2 à 5 heures,

- ✓ + 1% sur le reste des tranches horaires,
- ✓ pas d'augmentation pour la nuit,
- ✓ seule une augmentation de 1% pour les tarifs journée sur Salinières.

La fréquentation :

La baisse globale du chiffre d'affaires s'explique donc par un effet volume fortement à la baisse sur 2008 que la hausse des tarifs n'arrive pas à atténuer.

Le rapport annuel d'activité 2008 du délégataire confirme cette tendance : la fréquentation des parkings est en forte diminution de l'ordre de -6,7% en moyenne.

Cette baisse concerne plus la fréquentation horaire que celle des abonnés. Hormis les effets macro économiques cités ci-dessus (crise économique, du pouvoir d'achat et hausse du pétrole), l'engouement des usagers suite à l'ouverture successives des lignes de Tramway (ligne C) a largement contribué à la baisse de la fréquentation des parcs de stationnement de BP 3000.

D'autres évènements n'ont pas favorisé la fréquentation des parkings comme les travaux du parc Tourny sur les 8 premiers mois de l'année 2008 ainsi que des évolutions de surface proche du parc Salinières (circulation modifiée, stationnement sauvage, etc.).

Il convient cependant de noter que l'année 2007 était une année particulièrement correcte en terme de fréquentation.

2/ Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont pratiquement stables ; elles baissent légèrement de 76 K€, soit de -1,16%.

Cette stabilité n'est pas en adéquation avec la baisse significative des produits d'exploitation (-23,18%), ce qui engendre une diminution importante de la valeur ajoutée et de l'excédent brut d'exploitation

(Cf. Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion).

Au vu des éléments transmis par le délégataire, les charges externes sont constituées des charges de gestion des parcs correctement maîtrisées (-3%), de refacturation de charges de personnel relativement stables (-3%) et de frais de siège en forte baisse (-37%).

Cette baisse se justifie par la présence dans les comptes 2007 d'honoraires de conseils dans le cadre de la rédaction de l'avenant n°1. Ainsi, l'ensemble des postes constitués de refacturation interne au groupe s'élève à 26% (de même niveau qu'en 2007).

La variation assez atypique des impôts et taxes entre 2007 et 2008 qui passe d'une charge de 386 K€ en 2007 à un produit de 130 K€ en 2008 s'explique par le reclassement des taxes foncières précédemment classées en impôt & taxes en provision pour risque à fin 2008. Une dotation aux provisions pour risques a de ce fait été comptabilisée pour 586 K€.

Ce reclassement se justifie par le litige qui oppose la Communauté Urbaine de Bordeaux et la société BP 3000 depuis quelques années.

Enfin, les dotations aux amortissements et provisions sont relativement stables à condition de faire abstraction de la provision comptabilisée au titre des taxes foncières non réglées par le délégataire identifiée ci-dessus (586 K€) et de l'intégration des travaux de rénovation du parking Tourny générant environ 90 K€ de dotations supplémentaires.

3/ Le résultat financier

Quant aux charges financières, ces dernières sont constituées d'intérêts d'emprunt qui baissent normalement au même rythme que l'en-cours d'emprunt.

4/ Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose essentiellement de la quote-part de subvention virée au résultat au titre de l'année 2008 ; cette subvention s'amortit au même rythme que les immobilisations financées par elle.

chapitre 3

B. la structure globale du bilan

BILAN BP 3000	31/12/06	31/12/07	31/12/08
	12 mois	12 mois	12 mois
	K EUR	K EUR	K EUR
ACTIF			
Immobilisations nettes	82 356	83 213	84 736
Stocks	0	0	0
Créances clients non mobilisées d'avance et créances diverses	489	259	213
Créances diverses hors exploitation	3 248	1 402	172
Trésorerie et placements disponibles	424	429	645
Frais d'émission d'emprunt à étalement	272	253	234
TOTAL ACTIF	86 789	85 555	86 000

BILAN BP 3000	31/12/06	31/12/07	31/12/08
	12 mois	12 mois	12 mois
	K EUR	K EUR	K EUR
PASSIF			
Capitaux propres et quasi-fonds propres	30 410	32 225	33 338
Dettes à long et moyen terme	50 273	50 783	45 074
Dettes à court terme d'exploitation	1 715	1 016	739
Dettes à court terme hors-exploitation	4 391	1 531	6 849
Trésorerie négative (découverts...)	0	0	0
TOTAL PASSIF	86 789	85 555	86 000

La trésorerie nette au bilan résulte structurellement de la confrontation de deux équilibres et des politiques associées : le long terme (investissements et financements), et le court terme d'exploitation (stocks, créances et dettes directement générées par l'activité de production ou de services de l'entreprise).

Cette trésorerie nette (et par voie de conséquence la solvabilité de l'entreprise) est la résultante de la formule fondamentale suivante :

souhaitable, sauf exception, un fonds de roulement positif.

Le fonds de roulement s'avère ici négatif, représentant -7,4 % du total du bilan. Il était l'année précédente à peine négatif à -0,24%.

Il s'est donc détérioré du fait du remboursement normal des emprunts au cours de l'année.

En effet, il apparaît que le poids des éléments à long terme et notamment des immobilisations est très élevé et représente plus de 95%

l'exploitation; il est égal à la différence entre :

✓ les actifs circulants d'exploitation qui accroissent ce BFRE puisque l'entreprise doit en supporter le financement (stock, avances fournisseurs, crédits accordées aux clients),

✓ les créances à court terme d'exploitation qui peuvent être analysées comme un financement de l'entreprise par ses divers partenaires d'exploitation (soit avances versées par les clients, crédits accordés par les fournisseurs, dettes diverses d'exploitation : TVA, charges sociales, congés payés...).

Le BFR d'exploitation (BFRE) s'établit ici à -7% des produits d'exploitation; il est modérément négatif (-0,6% du total bilan), soit des dettes d'exploitation supérieures aux emplois, soit une offre de capitaux qui générée par le court terme, contribue à améliorer la trésorerie.

Le BFR hors exploitation (BFRHE) se détériore très fortement du fait de la forte hausse des autres dettes; elles correspondent au compte courant avec la société Parcs GFR pour 5 070 K€.

3/ La trésorerie

La trésorerie nette représente 0,75% du total du bilan. Elle s'avère donc très légèrement positive et en progression par rapport à 2007 et 2006 car représentait pour ces années là seulement 0,5% du total bilan.

Trésorerie Nette	31/12/06	31/12/07	31/12/08
	12 mois	12 mois	12 mois
	K EUR	K EUR	K EUR
(+) Fonds de roulement	-1 673	-205	-6 324
(-) Besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE)	-1 226	-757	-526
(-) Besoin en fonds de roulement hors exploitation (BFRH)	-871	124	-6 443
(=) Trésorerie Nette	424	429	645
TOTAL BILAN	86 789	85 555	86 000

1/ Le fonds de roulement

Il caractérise l'équilibre à long terme du haut du bilan composé des capitaux propres permanents au passif (fonds propres, quasi fonds propres, emprunts à long et moyen terme) et des immobilisations nettes après amortissement à l'actif (immobilisations incorporelles, corporelles et financières).

Le fonds de roulement est l'une des composantes de la solvabilité que l'orthodoxie bancaire rend

du bilan, de même la taux d'endettement à long et moyen terme est exceptionnel car la durée de remboursement nécessite 24 années de Capacité d'AutoFiancement ce qui est très important et en forte hausse par rapport à 2007.

2/ Le besoin en fonds de roulement

Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) révèle la structure du bas de bilan, et regroupe tous les éléments à court terme générés par

II. Comparaison par rapport au prévisionnel

Le compte prévisionnel mentionne pour l'année 2008 une perte de -351 K€, soit un écart de - 1 708 K€ avec le réalisé 2008 qui fait état d'une perte de -2 059 K€.

En effet, un retard de réalisation du chiffre d'affaires d'environ moins 6%, soit moins -476 K€ est à noter.

chapitre 3

Compte de résultat	2008 PREVU 12 mois	2008 REEL 12 mois	Variation	Var en %
	K EUR	K EUR	K EUR	%
Produits d'exploitation	7 710	7 234	-476	-6,18%
Charges d'exploitation	-4 827	-6 466	-1 639	33,96%
Achats et charges externes	-1 077	-2 418	-1 341	124,49%
Impôts et Taxes	-562	130	691	-123,10%
Charges de personnel	-839	0	839	-100,00%
DAP	-2 349	-3 946	-1 597	67,98%
Autres charges	0	-231	-231	
Résultat d'exploitation	2 883	767	-2 116	-73,38%
Produits financiers	0	22	22	
Charges financières	-3 235	-2 900	335	-10,34%
Produits exceptionnels	0	209	209	
Charges exceptionnelles	0	-157	-157	
Résultat Net	-351	-2 059	-1 708	

Cependant, ce résultat déficitaire de l'année 2008 ne s'explique pas essentiellement par les produits d'exploitation mais par les charges d'exploitation.

Ces charges d'exploitation sont supérieures au prévisionnel à hauteur de 1 639 K€ ; cet écart se justifie par le niveau important des dotations aux amortissements largement supérieures à ceux prévus au plan d'affaires initial (1 597 K€).

Comme nous l'avons noté les années précédentes, les immobilisations nettes et plus précisément le coût des travaux inscrits à l'actif du bilan est supérieur de 20 502 K€ par rapport au prévisionnel.

De plus, le prévisionnel prend en compte un parc supplémentaire à ce jour non réalisé, à savoir le parc André Meunier pour 9 816 K€ ; la rénovation du parking Tourny a eu lieu sur 2007 et 2008.

Le coût total des immobilisations nettes initialement prévu, 64 235 K€ est dépassé ; il est de 84 737 K€ et a été en partie financé par des emprunts supplémentaires.

Les charges financières sont quant à elles en nette amélioration (+ 335 K€ par rapport au prévisionnel) car sont inférieures à celles prévues au plan d'affaires initial et ceux depuis le changement d'actionnaire qui a refinancé une partie de la dette existante auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Aquitaine Nord, dont le remboursement a été financé par un crédit long terme.

Compte de résultat	CUMUL PREVU 2000 à 2008	CUMUL REEL 2000 à 2008	Variation	Var en %
	K EUR	K EUR	K EUR	%
Produits d'exploitation	36 675	34 463	-2 213	-6,03%
Charges d'exploitation	-26 208	-33 372	-7 165	27,34%
Achats et charges externes	-5 485	-10 681	-5 196	94,74%
Impôts et Taxes	-2 823	-673	2 150	-76,17%
Charges de personnel	-4 220	-1 958	2 263	-53,61%
DAP	-13 680	-19 393	-5 713	41,76%
Autres charges	0	-668	-668	
Résultat d'exploitation	10 467	1 090	-9 377	-89,58%
Produits financiers	0	378	378	
Charges financières	-17 013	-17 705	-692	4,06%
Produits exceptionnels	0	2 012	2 012	
Charges exceptionnelles	0	-754	-754	
IS			-4	-4
Résultat Net	-6 546	-14 982	-8 436	

En cumulé depuis le début du relais. La structure financière du contrat (2000 à 2008), la tendance bilan est aujourd'hui convenable suite est la même ; le cumul des pertes à la recapitalisation des fonds réalisées sont bien supérieures à propres et l'absorption des pertes celles prévues initialement de plus antérieures.

de 8 M€. Un retard de chiffre d'affaires d'environ -6%, des charges d'exploitation bien financière par le groupe Chantiers supérieures +27% (essentiellement les DAP et légèrement les charges externes) et des charges financières relativement maîtrisées.

1- Préambule

Enfin, hormis le litige en cours concernant le paiement de la taxe foncière, la Communauté urbaine de Bordeaux est en pourparler afin que la construction du Parc Meunier puisse débutée.

Le permis de construire a été obtenu le 24 juillet 2008.

BP 3000 souhaite conclure un avenant n°2 définissant les conditions techniques et financières de la réalisation du parc Meunier.

Ce dossier est en cours d'analyse au sein des services communautaires.

► CENTRAL PARCS

RESUME :

Les résultats sont équilibrés et similaires à ceux de l'année précédente. La tendance générale du chiffre d'affaires des stationnements est à la baisse du fait du changement de comportements des usagers privilégiant les parcs

Le contrat « Parc de stationnement Camille Julian » à Bordeaux est un contrat de concession, impliquant de la part du délégataire une prise de risques sur l'exploitation.

La réalisation et le financement de l'ensemble des travaux, à savoir, la construction, le renouvellement et la rénovation des immobilisations, les grosses réparations et l'entretien courant, sont à la charge du concessionnaire.

D'une durée de 35 ans, il a pris effet le 3 décembre 1991 et se termine le 31 décembre 2026.

A l'expiration normale de la concession, la Communauté entrera en jouissance de la totalité des constructions édifiées, des installations et aménagements sans aucune indemnité à verser.

Pour mémoire, il est rappelé que des efforts ont été consentis par la Communauté Urbaine notamment la prise en charge de travaux et un prêt consenti quasiment sans intérêts.

chapitre 3

Le Groupe Chantiers Modernes, en tant que principal actionnaire, a recapitalisé les fonds propres et a apporté la garantie financière du groupe vis-à-vis du prêt consentis par la CUB prévus dans l'avenant n°6 contractualisé en 2007.

2- Présentation du bilan 2008

concessionnaire de retrouver une situation nette positive.

est pour partie remboursé chaque année.

L'actif immobilisé représente 95% du total du bilan; il est constitué essentiellement du dépôt de garantie versé dans le cadre du crédit bail immobilier pour 1 784 K€. En parallèle, le passif comprend 222 K€ de provisions pour caducité basées sur l'autofinancement de ce dépôt de garantie.

- ✓ Les dettes à long terme ou endettement financier s'élèvent à 1 326 K€ en 2008 (comme sur les années passées); cela correspond au prêt financier octroyé par la Communauté au concessionnaire et remboursable à compter de 2012.

ETUDE DU BILAN 2008

PARC ST PROJET/CAMILLE JULIAN

		2 008	2 007
	Brut	A et P	Net
ACTIF IMMOBILISE			
Autres immo corporelles	385 743	246 272	139 470
Autres immo financières	1 783 654	-	1 783 654
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 169 397	246 272	1 923 124
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés	17 323	-	17 323
Créances clients et comptes	64 377	-	64 377
Autres créances	11 974	-	11 974
Disponibilités	93 674	-	93 674
TOTAL ACTIF CIRCULANT	93 674	-	149 050
TOTAL ACTIF	2 263 071	246 272	2 016 798
Capital social		9 814	9 814
Prime d'émission		739	739
Report à nouveau		64 096	-
Résultat de l'exercice		32 880	64 096
TOTAL CAPITAUX PROPRES		107 529	74 649
PROV RISQUES & CHARGES			
Provisions pour charges		222 140	209 073
TOTAL PROVISIONS POUR RISQ & CHARGES		222 140	209 073
DETTES			
Emprunts et dettes auprès étab.crédit		1 326 411	1 326 381
Emprunts et dettes fin divers		269 737	218 753
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 291	89 555
Dettes fiscales et sociales		-	26 952
Dettes sur immobilisations		86 690	157 636
Autres dettes		1 687 129	1 819 277
TOTAL DETTES		1 687 129	1 819 277
TOTAL PASSIF		2 016 798	2 102 999
Concours bancaires		360 823	492 971
Dettes et produits cstatés d'avance - 1 an			
Dettes et produits cstatés d'avance +1 an			

Il est important de rappeler qu'à la demande du service de l'inspection générale et conformément à l'engagement des actionnaires, la société a fait l'objet en 2007 d'une recapitalisation de ses fonds propres. La structure du bilan s'est ainsi beaucoup améliorée ; l'apurement du compte débiteur « report à nouveau » a permis au

L'endettement se répartit comme suit :

- ✓ Les dettes à court terme représente 23% des dettes d'exploitation en 2008 alors qu'elles représentaient 27% en 2008 ; cette baisse s'explique par la diminution du compte courant groupe Chantiers Modernes utilisé pour recapitaliser les fonds propres et qui

Il est à noter qu'afin de préserver les intérêts de la Communauté, l'inspection générale a obtenu en fin d'année 2007 une garantie financière sur ce prêt auprès du groupe Chantiers Modernes.

L'analyse de la structure du bilan permet de mettre en évidence un besoin en fonds de roulement qui

chapitre 3

s'améliore puisqu'il passe de -366 K€ en 2007 à -279 K€ en 2008.

La trésorerie reste positive et pratiquement stable, soit 12 K€ en 2008 contre 22 K€ en 2007.

3- Présentation du compte de résultat synthétique 2008

PARC ST PROJET / CAMILLE JUILLAN

	2 008	2 007	08-07
PRODUITS EXPLOITATION			
Production vendue/CA	859 791	973 483	-12%
Reprises sur Amort et Prov			
Autres produits	2	2	N/S
Total Produits d'exploitation	859 793	973 485	-12%
CHARGES EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes	701 089	730 721	-4%
Impôts taxes et versements	33 488	64 909	-48%
Dot amort sur immobilisations	30 824	29 609	4%
Autres charges	31 020	38 907	-20%
Total Charges d'exploitation	796 422	864 146	-8%
RESULTAT EXPLOITATION	63 371	109 339	-42%
PRODUITS FINANCIERS			
CHARGES FINANCIERES			
Intérêts et charges assimilées	1 019	63	N/S
1 019	63	N/S	
RESULTAT FINANCIER	- 1 019	- 63	N/S
RESULTAT COURANT	62 352	109 276	-43%
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Reprises s/ prov et transf de charges	-	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
13 067	13 067	0%	
Dotations except amort et prov	13 067	13 067	0%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 13 067	- 13 067	0%
IS	16 405	32 113	-49%
TOTAL PRODUITS	859 793	973 485	-12%
TOTAL CHARGES	826 913	909 389	-9%
RESULTAT NET	32 880	64 096	-49%

chapitre 3

La baisse des produits d'exploitation s'élèvent à -12% ; celle-ci provient essentiellement des recettes d'abonnements location à travers une baisse de la fréquentation de moins 1,7% mais surtout la chute des recettes abonnés encaissées de moins 33% du fait du décalage des abonnements annuels non payés en Décembre.

En effet, l'entreprise Sud Ouest doit déménager et cette dernière ne s'est pas engagée pour l'année avenir envers Central Parcs d'où un recul du chiffre d'affaires abonnements de l'ordre de 80 K€.

En contrepartie de la baisse de la fréquentation des abonnés, la fréquentation horaire a quant à elle très légèrement augmentée de +1,27%, permettant ainsi d'atténuer la chute du chiffre d'affaires.

Cette tendance est exceptionnelle sur ce parking communautaire car la tendance générale est plutôt une baisse de la fréquentation de -6% environ du fait de la concurrence directe des parcs relais.

Les tarifs sont restés inchangés depuis le 1^{er} septembre 2006. Une nouvelle augmentation a pris effet à compter du 1^{er} janvier 2009.

Pour 2009, le nombre d'abonnés va continuer de baisser ; cela va permettre à Central Parcs de développer une stratégie permettant de fidéliser la clientèle horaire et notamment celle du soir.

Le taux d'occupation moyen du parc sur 24 H est également en chute (62% en 2007 contre 75% en 2007).

Les recettes proviennent des clients horaires pour 70% et des clients abonnés pour 30%.

Si les produits d'exploitation sont en diminution globalement de -12%, les charges d'exploitation sont quant à elles en baisse de seulement -8%.

Cependant en 2007, nous avions des charges de rénovations.

En neutralisant ces charges de rénovation (balisage de sécurité/pompes) pour 64 K€, les charges d'exploitation sont

maîtrisées et stables entre 2007 et 2008.

Rappelons que les charges de crédit bail du parking représentent à elles seules 44% du total des charges d'exploitation.

Au final, le résultat d'exploitation est en baisse à celui de l'année précédente de -42% (+63 K€ en 2008 contre +109 K€ en 2007).

Après un résultat financier non significatif et un résultat exceptionnel similaire à celui de l'exercice 2007 (il s'agit des dotations pour caducité pour 13 K€) ; le résultat comptable avant impôt société ressort à 49 K€ contre 96 K€ l'année précédente.

Compte tenu de l'apurement des déficits fiscaux des années antérieures, la société est taxée à l'impôt société pour 16 K€ en 2008 contre 32 K€ en 2007. Rappelons que le concessionnaire est intégré fiscalement au groupe Chantiers Modernes.

4- Conclusion

Le résultat net est positif et similaire à celui des années précédentes.

La tendance générale du chiffre d'affaires des stationnements est à la baisse du fait du changement de comportements des usagers qui privilégient les parcs relais aux parcs de stationnement payant du centre ville.

Les charges d'exploitation ont été bien maîtrisées mais l'augmentation prochainement des charges de crédit bail et le début du remboursement du prêt à la Communauté en 2012 sur une durée de 15 années, mettront probablement la société en difficulté si elle n'a pas de produits d'exploitation complémentaires au regard de ces charges.

La structure financière du bilan est aujourd'hui convenable suite à la recapitalisation des fonds propres et l'absorption des pertes antérieures intervenus en 2007.

L'avenant 6 portant sur la garantie financière donnée par le groupe

Chantiers Modernes permet en tout état de cause à la Communauté d'être plus sereine quant au remboursement de son prêt.

contrôles effectués



chapitre 4

Au regard des ressources disponibles et des priorités accordées au renouvellement du contrat de DSP du transport urbain et des personnes à mobilité réduite, la direction des déplacements urbains n'a pas pu procéder à l'ensemble des contrôles qu'elle aurait souhaité mettre en œuvre pour un suivi pertinent de l'exploitation des parcs communautaires.

La régie PARCUB

Compte tenu du statut particulier de la régie et de son autonomie, la direction des déplacements urbains n'a effectué aucun contrôle des parcs au cours de l'année 2008.

Cependant, la direction a été présente à 3 conseils d'administration.

BP 3000 / URBIS PARK

Pour l'année révolue, la direction a procédé à cinq contrôles (une visite bimestrielle) sur les parcs Bourse, Jaurès et Salinières à l'exception toutefois du parc Tourny qui faisait l'objet de travaux de réhabilitation.

Des problèmes sur les systèmes de vidéo surveillance (pannes des caméras) ont été régulièrement enregistrés.

Afin de palier les difficultés de disponibilité du système actuel, l'exploitant s'est engagé, pour l'année 2009, dans une modification complète du système avec une centralisation dans le parc Bourse.

Au cours de ses visites, la DDU a constaté que trois emplacements pour les véhicules électriques (deux à Bourse et un à Salinières) étaient intégrés aux places réservées aux personnes handicapées.

Dans un premier temps, il convenait de dissocier ces deux types de stationnement.

Toutefois et dans le cadre de l'accessibilité des parcs aux personnes à mobilité réduite, il a semblé judicieux de conserver cette configuration.

En effet, un conducteur handicapé peut être à même de posséder un véhicule électrique. Il dispose ainsi d'un espace adapté à sa situation et d'un dispositif pour recharger son automobile.

Globalement, la direction n'a pas constaté de dysfonctionnements majeurs et il convient de souligner que l'exploitant apporte toutes les attentions pour proposer un accueil de qualité aux usagers.

D'autre part et dans le cadre de la préparation de l'avenant n°2 à la convention, la DDU a souhaité procéder à une réactualisation du nombre de places des parcs délégués.

Les capacités indiquées dans la convention, mentionnées par l'exploitant et comptabilisées par le centre des transports et stationnement étaient dissemblables.

C'est ainsi, qu'au cours du mois de septembre 2008, à la suite d'un recensement contradictoire, les capacités des parcs ont été actualisées.

Pour compléter cette actualisation, la direction des déplacements urbains a procédé à une mise à jour des plans pour chaque structure.

Un dossier technique, par parcs et par niveaux est à disposition.

CENTRAL PARCS

La DDU a dirigé son activité en 2008 à la préparation effective de la visite quinquennale du parc de stationnement Camille Jullian.

Conformément à l'article 4.6 de la convention, un contrôle approfondi des installations concédées doit avoir lieu tous les cinq ans ainsi qu'en fin de concession, pour établir, le cas échéant, la liste des réparations à effectuer par le délégataire.

Au regard des expertises envisagées, la DDU s'est mise en relation avec la direction des Moyens généraux. Cette dernière disposant d'un marché pour ce

type de prestations.

Plusieurs rencontres avec la société bénéficiaire se sont déroulées fin 2007 et au cours du premier trimestre 2008, pour finaliser les diagnostics projetés soit :

- Une analyse en sécurité incendie, pour estimer l'état précis du matériel et intégrer des options sur les obligations d'exploitation en vue de l'amélioration ou de la mise en conformité du matériel, le cas échéant (coût du diagnostic de 1 530,88€ TTC),
- Une vérification technique de la structure intérieure du parc et avis sur la vétusté de la structure (coût du diagnostic de 4 269,72€ TTC).

Les observations a posteriori

- **L'analyse sécurité** incendie s'est déroulée le 19 juin 2008 en présence de la D.D.U. et du responsable de Vinci Park.

Dans l'ensemble, il apparaît que le parc de stationnement Camille Jullian satisfait aux obligations réglementaires mais révèle de multiples dysfonctionnements de ses équipements entraînant des avis non satisfaisants (alarme générale, déclencheurs sonores, colonnes sèches ...).

- **La vérification technique** de la structure intérieure du parc a été réalisée le 27 juin 2008.

Le diagnostic permet de conclure que la structure du parc est en bon état et présente un aspect sain.

Toutefois, les principaux signes de vieillissement se concentrent sur les planchers (dalles fissurées avec passages des eaux de ruissellement).

Ces fissures sont d'ordre structurel dans la mesure où elles indiquent un déficit « d'armatures de flexion ».

La société préconise un examen plus approfondi afin de déterminer le traitement le plus adapté à cette pathologie du parc.

chapitre 4

D'autre part, dans le cadre de cette obligation quinquennale, la DDU s'est attachée à réaliser un diagnostic sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux établissements recevant du public conformément à la loi du 11 février 2006 et de l'arrêté du 1^{er} août 2006.

Le contrôle a été mené conjointement par les deux centres de la direction (centre étude et développement et centre transports).

Au regard de la visite du 22 juillet 2008, il conviendra que l'exploitant s'accorde à reprendre les éléments suivants :

- application d'un système antidérapant sur les nez de marche,
- reprise des dimensions pour les places réservées,
- largeur de cheminement des piétons ...

Le délai déterminé par l'arrêté, pour une mise en conformité, est fixé au 1^{er} janvier 2015 sans négliger cependant les autres préconisations.

Enfin, le dossier est complété par une présentation historique du parc Camille Jullian, de ses évolutions depuis sa mise en service et d'une réactualisation de sa capacité (établissement de plans par niveaux avec distribution des places et des locaux).

Les réclamations

La DDU a également en charge l'enregistrement, le traitement et l'envoi d'une réponse personnalisée aux réclamations des usagers particulièrement pour les parcs délégués à BP 3000/URBIS Park et PARCUB.

Au cours de l'année 2008, on dénombre ainsi cinq doléances.

Nature des plaintes enregistrées

Exploitant	Nature de la plainte
PARCUB	Remarque sur la trémie d'accès à Pey-Berland et de son architecture.
	Augmentation des tarifs.
BP 3000	Incident dans le parc Jaurès.
	Application des tarifs résidents sur Tourny.
	Tarification de nuits

Les objectifs 2009 de la DDU

PARCUB

- vérification et réactualisation de la capacité des parcs.

BP 3000/URBIS PARK

- poursuite des contrôles bimestriels sur l'ensemble des parcs.
- mise en place de tableaux de bord pour la conduite des indicateurs liés à la qualité de service.
- participation aux réunions sur le management de la qualité organisées par l'exploitant.
- audits sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sur les parcs Bourse, Jaurès, Salinières et Tourny avec rédaction d'un rapport.
- suivi des travaux du nouveau parc de stationnement André Meunier « à titre d'observateur ».

CENTRAL PARCS

- suivi spécifique des modifications apportées par Central Parcs pour remédier aux dysfonctionnements du parc Camille Jullian.
- instauration de contrôles bimestriels.
- relance pour l'obtention de données mensuelles de fréquentation et établissement d'un tableau de bord correspondant.

De plus, une concertation sera menée avec l'ensemble des exploitants pour atteindre une meilleure harmonisation des politiques tarifaires.

avis du délégué



chapitre 5

Le statut juridique de la **régie PARCUB** permet à cette dernière de disposer de la personnalité morale et d'une autonomie financière.

Cette indépendance s'exerce dans l'intérêt de la Communauté urbaine de Bordeaux sous le contrôle des membres du Conseil d'administration.

La régie n'est pas soumise à la production de documents autre que le rapport annuel d'activités.

Toutefois, la DDU est destinataire des comptes rendus et des délibérations du conseil d'administration.

D'une manière générale, la régie continue de développer ses activités dans le respect de la politique générale communautaire en matière de stationnement et contribue de ce fait à la mise en œuvre des grandes orientations.

Rénovation, entretien et propreté des parcs sont les priorités de PARCUB tout en accentuant ses efforts sur le développement de l'usage des vélos et sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite au sein de ses espaces de stationnement.

En 2007, dans le cadre d'une expérimentation, trois parcs ont pris l'appellation de «parcs mixtes» permettant ainsi le stationnement comme sur les parcs relais des abonnés du réseau tbc, soit 84 places disponibles par structure.

Cette pratique a été reconduite en 2008 sur les parcs de Pessac centre, Mérignac Charles de Gaulle et Porte de Bordeaux.

Une convention tripartite a ainsi été souscrite en 2007 entre la Communauté urbaine, le groupe Véolia Transport Bordeaux, gestionnaire du réseau de transport et la régie PARCUB pour que les parcs désignés puissent être utilisés du lundi au vendredi hors jours fériés par les abonnés.

Au regard de la fréquentation sur l'année 2008, il semble que seul le parc de stationnement de Mérignac Charles de Gaulle bénéficie d'un taux d'occupation stable et

relativement acceptable à hauteur de 42%.

Les taux d'occupation des deux autres structures sont très faibles avec respectivement 3% pour le parc de Pessac et 7% pour le parc de Porte de Bordeaux.

Depuis la signature de la convention le 29 juin 2000 entre la Communauté urbaine de Bordeaux et la **société BP 3000**, la gestion et l'exploitation des parcs ont été affectées par un certain nombre d'évènements et de désaccords.

L'avenant n°1 adopté le 22/12/2006 a permis de clarifier les relations contractuelles avec le nouveau prestataire de service URBIS PARK, d'épurer les différends et de prendre des engagements réciproques dans l'intérêt du service public de stationnement.

L'année 2008 illustre sans conteste cette nouvelle dynamique.

C'est ainsi que les travaux de rénovation et de restructuration du parc Tourny ont pris fin au cours du premier semestre.

Le parc, dans sa nouvelle configuration, propose aux usagers un stationnement, en hyper centre ville, sécurisé et de grande qualité, une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (émergence de deux ascenseurs sur la place Tourny) ainsi que divers services (prêt de vélo, station de lavage, réservation de places pour les véhicules électriques...).

L'année 2008 témoigne également, par différentes rencontres, d'une démarche conjointe à la rédaction de l'avenant n°2.

Cet avenant légitimera de nouvelles dispositions entre autres :

- **Les modalités de réalisation technique et financière du futur parc André Meunier**, le permis de construire a été accordé par le maire de la ville de Bordeaux le 24/07/2008. Toutefois, cette dernière a souhaité que le parc intègre un caractère environnemental par la création d'une réserve d'eau de

surface pour l'arrosage des aménagements paysagers.

Les travaux de construction du parc André Meunier débuteront au cours du premier semestre 2009 pour un délai de réalisation de trente six mois.

- **L'actualisation du nombre de places de stationnement** par un recensement contradictoire.

C'est ainsi que les indicateurs décrits dans le présent document font référence aux capacités relevées.

- **La formalisation du Plan Qualité** conformément à l'article 32 de la convention.

Il convient de rappeler que la direction des déplacements urbains n'a eu de cesse de solliciter le délégataire pour la production de ce document et ce depuis l'année de signature de la convention.

Cet engagement initial n'étant assorti d'aucune pénalité, pour absence de transmission, la communauté urbaine se retrouvait sans levier d'action autre que juridique (voie de référé par exemple).

Le Plan Qualité proposé, en juin 2008, par URBIS PARK a fait l'objet d'une lecture attentive.

Cependant, la DDU s'est interrogée sur la conformité du document avec les exigences déterminées par la communauté urbaine en termes de qualité.

Le programme évaluait assurément le management et la gestion du processus qualité mais faisait abstraction d'un suivi spécifique d'indicateurs d'exploitation et de services.

A cet effet, le centre des transports a proposé par écrit, à la société URBIS PARK, d'une part un certain nombre de dispositions pour en parfaire la rédaction, conforme aux attentes communautaires, et d'autre part d'en formaliser ensemble la présentation.

Le Plan Qualité, qui sera annexé à l'avenant n°2, est le résultat de cette collaboration.

chapitre 5

D'une manière générale, le Plan Qualité précise bien les processus de management de qualité, les ressources humaines mises en œuvre mais également l'ensemble des indicateurs retenus et jugés représentatifs de la qualité exigée.

Chaque indicateur fait l'objet d'une fiche qui recense le service de référence, la méthode d'évaluation, le mode de calcul, les niveaux d'exigence en termes de seuil minimum et d'objectif qualité et le montant des pénalités éventuelles pour non respect des niveaux définis.

Dans le cadre du contrat liant la Communauté urbaine et **la société prestataire Central Parcs**, la direction des déplacements urbains a retenu particulièrement son attention à la réalisation de la visite quinquennale du parc Camille Jullian.

Au regard des observations émises par le contrôleur mandaté, il convenait que l'exploitant soit à même d'apporter des solutions pour répondre aux anomalies consignées.

Lors de la rencontre du 31 octobre 2008, le délégataire a attesté du bien fondé des problèmes relevés et de son engagement à satisfaire, dans les meilleurs délais, aux améliorations qui s'imposent à lui.

La DDU a rappelé à l'exploitant que le fonctionnement du parc, dans sa globalité, devait être irréprochable à l'égard des usagers et ne pouvait souffrir d'une quelconque défaillance.

La Communauté se réservera donc le droit de faire procéder à une contre visite dès la remise en conformité des installations.



ce qu'il faut retenir

faits marquants

- Achèvement des travaux de réhabilitation du parc de stationnement Tourny.
- Election du Président et des vices présidents de la régie PARCUB
- Délibération pour la révision des tarifs appliqués par la société BP 3000 à compter du 1er juin 2008
- Modification des statuts de la régie PARCUB
- Visite quinquennale du parc Camille Jullian
- Délibération pour la révision des tarifs appliqués par la société Central Parcs à compter du 1^{er} janvier 2009
- Délibération pour la révision des tarifs appliqués par PARCUB à compter du 1^{er} janvier 2009

repères

• PARCUB

16 Parcs

Capacité de 8 432 places

Fréquentation annuelle horaire de 2 380 473 entrées

Fréquentation mensuelle des abonnés avec 6 978 entrées

Recettes d'exploitation de 10 701 146€ T.T.C.

• BP 3000

4 Parcs

Capacité de 3 023 places

Fréquentation annuelle horaire de 1 103 596 entrées

Fréquentation mensuelle des abonnés avec 2 164 entrées

Recettes d'exploitation de 8 670 910€ T.T.C.

• CENTRAL PARCS

1 Parc

Capacité de 340 places

Fréquentation annuelle horaire de 157 385 entrées

Fréquentation mensuelle des abonnés avec 342 entrées

Recettes d'exploitation de 1 016 930€ T.T.C.

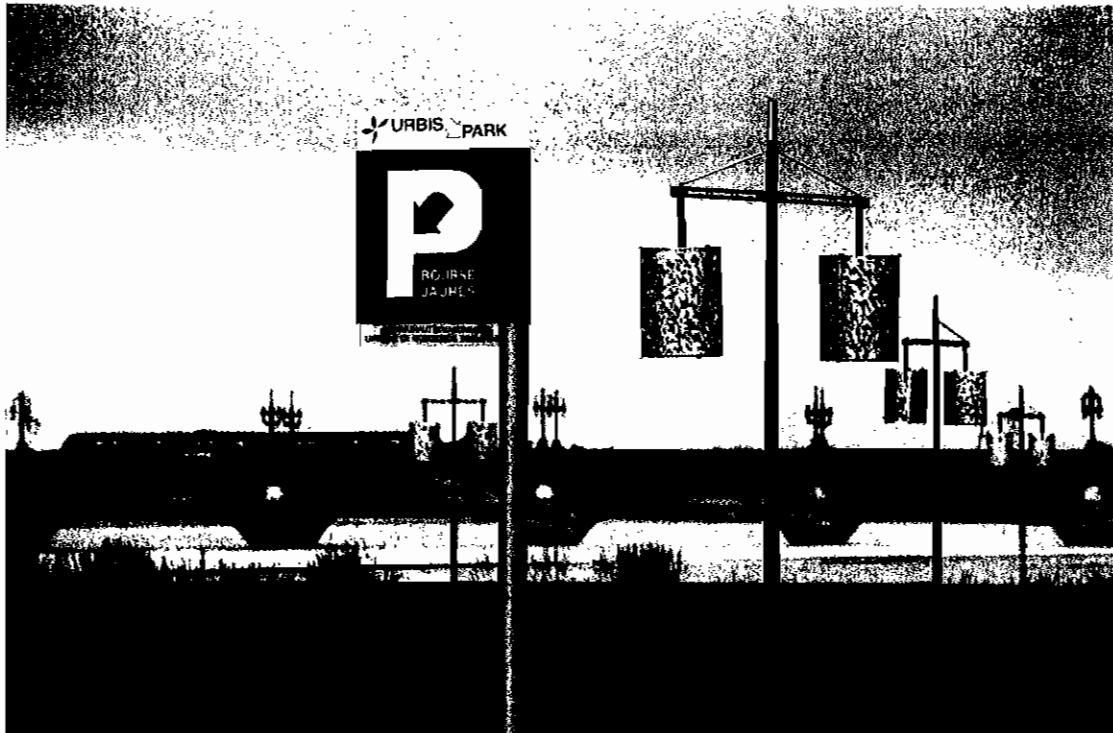
Communauté urbaine de Bordeaux

direction des Déplacements urbains

Esplanade Charles de Gaulle - 33 076 Bordeaux Cedex - Tél : 05 56 99 84 84 - Fax D.D.U. : 05 56 96 19 40

www.lacub.com

Parcs de stationnement de la Communauté Urbaine de Bordeaux



BP 3000

Analyse des comptes d'exploitation

BILAN ANNUEL D'ACTIVITE 2008

BP 3000

Sous les Allées de Touny - 33000 Bordeaux - Tel : 05 40 12 11 18
Société Anonyme au capital de 8.384.688 € - RCS Bordeaux 431 616 424
www.urbispark.fr

I RAPPEL DES CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE DU DELEGATAIRE

L'année 2008 constitue pour BP3000 une année de transition puisqu'elle s'inscrit dans un contexte difficile de baisse du pouvoir d'achat, de forte augmentation des prix du pétrole et de crise économique mondiale latente induisant des comportements de limitation des dépenses de notre clientèle historique. Dans cet environnement compliqué, BP3000 s'est efforcée de maintenir un niveau intact de satisfaction de sa clientèle et de développer sa politique de services aux usagers.

BP3000 propose à sa clientèle un total de 3 267 places réparties comme suit :

	Bourse/ Jaures	Tourny	Salinières
Véhicules	1 659	957	407
Vélos	60	15	62
Motos	44	11	16

II LA TARIFICATION

a) Tarifs en vigueur (TTC) au 31 décembre 2008

BOURSE / JEAN JAURES

Horaires	JOUR	NUIT
0 à 30 mn	1,00 €	0,70 €
1 h	2,20 €	1,30 €
2 h	4,80 €	3,00 €
3 h	6,80 €	3,00 €
4 h	8,70 €	3,00 €
5 h	10,60 €	3,00 €
6 h	11,30 €	3,00 €
7 h	13,10 €	3,00 €
8 h	16,00 €	3,00 €
9 h à 12 h	18,00 €	3,00 €

TOURNY

Horaires	JOUR	NUIT
0 à 30 mn	1,00 €	0,70 €
1 h	2,20 €	1,30 €
2 h	4,80 €	3,00 €
3 h	6,80 €	3,00 €
4 h	8,70 €	3,00 €
5 h	10,60 €	3,00 €
6 h	11,30 €	3,00 €
7 h	13,10 €	3,00 €
8 h	16,00 €	3,00 €
9 h à 12 h	18,00 €	3,00 €

Abonnés	Résident	Non résident
<i>Jour</i>		
Mensuel	72,00 €	145,00 €
Trimestriel	210,00 €	430,00 €
Semestriel	415,00 €	830,00 €
Annuel	810,00 €	1 620,00 €
<i>Nuit</i>		
Mensuel	31,00 €	66,00 €

Abonnés	Résident	Non résident
<i>Jour</i>		
Mensuel	72,00 €	145,00 €
Trimestriel	210,00 €	430,00 €
Semestriel	415,00 €	830,00 €
Annuel	810,00 €	1 620,00 €
<i>Nuit</i>		
Mensuel	31,00 €	66,00 €

SALINIERES

Horaires	JOUR	NUIT
0 à 30 mn	1,00 €	0,50 €
1 h	1,80 €	1,30 €
2 h	3,20 €	3,00 €
3 h	4,30 €	3,00 €
4 h	5,30 €	3,00 €
5 h	6,30 €	3,00 €
6 h	7,50 €	3,00 €
7 h	8,50 €	3,00 €
8 h	9,50 €	3,00 €
9 h à 12 h	10,60 €	3,00 €

Abonnés	Résident	Non résident
<i>Jour</i>		
Mensuel	46,00 €	92,00 €
Trimestriel	135,00 €	270,00 €
Semestriel	265,00 €	530,00 €
Annuel	510,00 €	1 020,00 €
<i>Nuit</i>		
Mensuel	12,50 €	25,00 €

b) Analyse de la tarification - comparaison 2007/2008 (au 31 décembre 2008)

Conformément à l'article 6.4 de l'avenant N°1 à la convention de Délégation de Service Public, BP3000 a proposé une revalorisation tarifaire en fin d'année 2007. Celle-ci respectait parfaitement le cadre de l'avenant. Cependant, compte tenu des élections municipales qui se sont tenues en début d'année, la nouvelle grille ne fut adoptée en Conseil Communautaire que fin Mai 2008 pour une mise en application début Juin 2008. Celle-ci fait apparaître les modifications suivantes :

- TOURNY :

Grille horaire Jour :

Pas d'augmentation de la demi-heure et de l'heure de stationnement
Augmentation de 3% en moyennes des tarifs pour 2, 3, 4 et 5 heures.
Augmentation de 1% en moyenne pour le reste des tranches horaires

Grille horaire nuit :

Aucune modification

Le tarif abonné a quant à lui augmenté d'environ 3% tant en résident qu'en non résident.

- BOURSE / JEAN JAURES :

Compte tenu de sa proximité avec le parking de Tourny, la grille horaire a été calquée sur celle de Tourny.

Cf. Tourny

- SALINIERES :

Grille horaire jour :

Augmentation moyenne de 1% de la grille tarifaire jour

Grille horaire nuit :

Aucune modification

Le tarif abonné a quant à lui augmenté d'environ 2% tant en résident qu'en non résident.

III LA FREQUENTATION POUR 2007

a) La fréquentation par parc

BOURSE / JAURES

Mois	Fréquentation par clientèle					
	Horaires			Abonnés		
	2007	2008	Variation	2007	2008	Variation
Janvier	43 659	42 247	-3,2%	1 083	1 260	16%
Février	38 965	38 375	-1,5%	1 101	1 248	13%
Mars	45 102	40 003	-11,3%	1 142	1 236	8%
Avril	41 144	42 048	2,2%	1 248	1 238	-1%
Mai	40 617	42 891	5,6%	1 342	1 227	-9%
Juin	56 755	39 188	-31,0%	1 363	1 220	-10%
Juillet	45 182	42 415	-6,1%	1 304	1 182	-9%
Août	44 596	41 557	-6,8%	1 297	1 149	-11%
Septembre	42 929	39 349	-8,3%	1 300	1 158	-11%
Octobre	49 893	49 005	-1,8%	1 291	1 141	-12%
Novembre	45 347	42 952	-5,3%	1 287	1 161	-10%
Décembre	56 809	56 389	-0,7%	1 291	1 165	-10%
Total	550 998	516 419	-6,3%			

TOURNY

Mois	Fréquentation par clientèle					
	Horaires			Abonnés		
	2007	2008	Variation	2007	2008	Variation
Janvier	45 992	42 415	-7,8%	779	644	-17%
Février	41 305	39 413	-4,6%	765	643	-16%
Mars	48 889	39 940	-18,3%	748	645	-14%
Avril	45 462	43 091	-5,2%	660	641	-3%
Mai	46 995	40 206	-14,4%	645	671	4%
Juin	50 023	42 364	-15,3%	643	682	6%
Juillet	45 035	40 503	-10,1%	638	655	3%
Août	43 829	39 212	-10,5%	599	648	8%
Septembre	44 735	42 691	-4,6%	627	653	4%
Octobre	47 086	49 139	4,4%	637	684	7%
Novembre	45 404	46 383	2,2%	651	673	3%
Décembre	60 054	62 251	3,7%	633	675	7%
Total	564 809	527 608	-6,6%			

SALINIERES

Mois	Fréquentation par clientèle					
	Horaires			Abonnés		
	2007	2008	Variation	2007	2008	Variation
Janvier	5 020	4 241	-15,5%	291	341	17%
Février	4 917	4 677	-4,9%	300	349	16%
Mars	6 089	4 926	-19,1%	306	355	16%
Avril	6 129	4 590	-25,1%	318	366	15%
Mai	5 315	5 013	-5,7%	325	371	14%
Juin	6 571	4 970	-24,4%	322	362	12%
Juillet	6 049	4 802	-20,6%	318	360	13%
Août	4 800	4 806	0,1%	302	330	9%
Septembre	6 197	5 827	-6,0%	302	345	14%
Octobre	5 706	5 534	-3,0%	320	342	7%
Novembre	5 040	5 372	6,6%	327	332	2%
Décembre	5 834	4 811	-17,5%	318	343	8%
Total	67 667	59 569	-12,0%			

b) La fréquentation - Récapitulatif BP 3000

Mois	Fréquentation par clientèle					
	Horaires			Abonnés		
	2007	2008	Variation	2007	2008	Variation
Janvier	94 671	88 903	-6%	2 153	2 245	4%
Février	85 187	82 465	-3%	2 166	2 240	3%
Mars	100 080	84 869	-15%	2 196	2 236	2%
Avril	92 735	89 729	-3%	2 226	2 245	1%
Mai	92 927	88 110	-5%	2 312	2 269	-2%
Juin	113 349	86 522	-24%	2 328	2 264	-3%
Juillet	96 266	87 720	-9%	2 260	2 197	-3%
Août	93 225	85 575	-8%	2 198	2 127	-3%
Septembre	93 861	87 867	-6%	2 229	2 156	-3%
Octobre	102 685	103 678	1%	2 248	2 167	-4%
Novembre	95 791	94 707	-1%	2 265	2 166	-4%
Décembre	122 697	123 451	1%	2 242	2 183	-3%
Total	1 183 474	1 103 596	-6,7%			

BP 3000

Sous les Allées de Tourny - 33000 Bordeaux - Tel : 05 40 12 11 18
 Société Anonyme au capital de S. 384 688 € - RCS Bordeaux 431 616 424
www.urbispark.fr

c) Analyse de la fréquentation, de son évolution et en comparaison avec n-1

Dans un souci de facilité d'interprétation, de précision, et d'homogénéité avec les autres gestionnaires de parcs, le Délégataire souhaitait obtenir du Délégué une définition mathématique et statistique précise du "taux d'occupation". La Communauté Urbaine de Bordeaux a demandé à BP3000 d'utiliser la définition de l'A'URBA précisée dans l'observatoire du stationnement.

Cette donnée n'étant pas nativement présente sur le système de péage, elle ne sera disponible qu'à partir du rapport 2009.

BOURSE JAURES	Horaires	Abonnés
Capacité	1 659	
Taux d'occupation moyen sur 24 heures	Nc	Nc
Durée moyenne de stationnement	1 h 49 mn	6 h
Analyse et évolution de la fréquentation	-1 %	+0 %

TOURNY	Horaires	Abonnés
Capacité	992	
Taux d'occupation moyen sur 24 heures	Nc	Nc
Durée moyenne de stationnement	2 h 00 m	6 h
Analyse et évolution de la fréquentation	+ 0,9 %	0 %

SALINIERES	Horaires	Abonnés
Capacité	424	
Taux d'occupation moyen sur 24 heures	Nc	Nc
Durée moyenne de stationnement	2 h 04 m	8 h
Analyse et évolution de la fréquentation	- 4 %	+ 20%

(i) Bourse Jaurès :

a. Horaires

Le fléchissement net perçu en fin d'année 2007 s'est confirmé sur la totalité de l'année 2008. La fin du cycle de montée en puissance semble atteinte et le parc, en phase « normale » d'exploitation, est confronté aux effets macro-économiques tels que la crise du pouvoir d'achat, les coûts du pétrole, la crise économique mondiale.

L'engouement pour les ouvertures successives des extensions des lignes de tram s'est aussi fait ressentir dans la fréquentation de l'ouvrage.

La météo maussade sur notre région en période estivale fut peu propice à la venue des touristes.

b. Abonnés

Le nombre d'abonnés du parc tend lui aussi à se tasser malgré une proportion de résidents très supérieure aux quotas prévus dans la DSP.

(ii) Tourmy :a. *Horaires*

Le parking Tourmy a connu durant les 8 premiers mois de l'année la fin des travaux de rénovation. Celle-ci, au delà de limiter la capacité du parc, en perturbait le fonctionnement. La clientèle a donc naturellement « déserté » le parc au profit de zones de stationnement concurrentes à proximité.

A l'issue de la rénovation, l'effet « nouveauté » participe au regain d'attractivité de l'ouvrage. La clientèle bénéficie aujourd'hui d'un parc moderne, sécurisé et convivial.

b. *Abonnés*

Nous avions délibérément choisi de limiter le nombre d'abonnés pendant la période des travaux afin d'offrir le plus de places possibles aux clients horaires et ne pas perturber l'activité commerciale en surface. Cela s'est donc accompagné d'une baisse du nombre d'abonnés sur les premiers mois de l'année et d'un retour progressif à la normale à l'issue des travaux de rénovation. Le nombre d'abonnés sur le parc reste inférieur à celui constaté au démarrage des travaux.

(iii) Salinières :a. *Horaires*

Compte tenu de l'aspect très limité des journées d'affluence (liées uniquement à la présence du marché), la fréquentation horaire du parking est elle aussi très influencée par les évolutions de surface (plan de circulation modifié interdisant l'accès au parc, stationnement sauvage sur la place de la Grave, ouverture de place de stationnement sur la zone des quais suite aux travaux,...). Cette situation totalement anormale pénalise gravement le potentiel horaire.

b. *Abonnés*

La volonté de BP3000 est de sécuriser le nombre d'abonnés dans le parking en maintenant une politique volontariste en matière d'accueil des abonnés résidents.

IV BILAN DES RECETTES ET CHARGES

a) Les recettes par parc de stationnement (en € HT)

Bourse / Jaurès	Recettes			
	Horaires		Abonnés	
Mois	2007	2008	2007	2008
Janvier	193 379	182 876	97 008	101 336
Février	165 589	155 063	96 457	112 079
Mars	193 064	164 146	96 475	104 688
Avril	181 343	174 361	103 402	104 338
Mai	174 563	179 863	106 489	104 033
Juin	239 982	173 855	111 419	103 397
Juillet	196 692	184 677	110 211	102 973
Août	191 488	181 754	108 478	99 199
Septembre	190 606	175 955	109 814	99 684
Octobre	215 803	214 871	109 884	97 266
Novembre	201 208	189 291	111 048	98 802
Décembre	255 232	257 153	105 883	96 690
Sous total	2 398 949	2 233 866	1 266 568	1 224 485

Tourny	Recettes			
	Horaires		Abonnés	
Mois	2007	2008	2007	2008
Janvier	210 844	194 049	85 289	65 475
Février	196 201	173 000	83 630	74 436
Mars	225 799	182 971	82 283	70 414
Avril	213 279	203 014	71 649	71 194
Mai	213 168	189 367	70 588	69 246
Juin	252 358	192 557	68 867	72 461
Juillet	204 790	201 599	65 249	71 427
Août	200 171	197 476	69 003	71 062
Septembre	196 701	208 188	67 852	73 039
Octobre	221 535	246 785	66 706	78 579
Novembre	210 984	221 507	68 626	74 608
Décembre	291 887	296 808	63 009	73 672
Sous total	2 637 717	2 507 320	862 751	865 612

Salinières	Recettes			
	Horaires		Abonnés	
Mois	2007	2008	2007	2008
Janvier	16 989	14 144	13 729	12 625
Février	15 782	14 519	13 079	14 109
Mars	19 339	15 214	12 622	13 985
Avril	20 196	14 242	12 656	14 453
Mai	17 939	15 807	13 287	15 101
Juin	22 041	16 050	13 481	14 784
Juillet	21 381	16 472	12 630	13 951
Août	16 703	16 508	12 242	12 711
Septembre	19 963	18 496	12 288	14 912
Octobre	18 225	18 037	12 505	14 455
Novembre	16 235	17 905	13 133	14 145
Décembre	18 337	15 838	12 224	14 135
Sous total	223 131	193 233	153 877	169 365

BP3000	Recettes			
	Horaires		Abonnés	
Mois	2007	2008	2007	2008
Janvier	421 212	391 069	196 026	179 435
Février	377 571	342 583	193 166	200 624
Mars	438 202	362 332	191 381	189 087
Avril	414 819	391 618	187 707	189 985
Mai	405 670	385 037	190 364	188 380
Juin	514 381	382 461	193 767	190 643
Juillet	422 864	402 748	188 090	188 350
Août	408 362	395 738	189 723	182 971
Septembre	407 269	402 639	189 954	187 636
Octobre	455 563	479 694	189 096	190 300
Novembre	428 427	428 703	192 807	187 556
Décembre	565 456	569 799	181 116	184 496
Sous total	5 259 797	4 934 419	2 283 196	2 259 462

BP 3000

Sous les Allées de Lourm - 33000 Bordeaux - Tel : 05 40 12 11 18
 Société Anonyme au capital de 8 384 688 € - RCS Bordeaux 431 616 424
www.urbispark.fr

b) Les charges par parc de stationnement

La majeure partie des charges sont lissées sur les 12 mois de l'année, soit que les charges fassent l'objet d'une facturation mensuelle (principales charges des gestions, personnel, ...), soit qu'elles soient analytiquement étalées sur l'année (impôts, amortissements,...).

	BOURSE/JAURES		SALINIERES		TOURNY		CONSOLIDE	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Réceptes des parkings	3 461 K€	3 699 K€	367 K€	408 K€	3 394 K€	3 689 K€	7 222 K€	7 798 K€
Evolution 2007/2008 en %	-6%		-10%		-8%		-7%	
Maintenance	95 K€	92 K€	34 K€	48 K€	31 K€	59 K€	160 K€	198 K€
Entretien	47 K€	42 K€	24 K€	13 K€	24 K€	7 K€	95 K€	62 K€
Location auto-laveuse	26 K€	31 K€	1 K€	1 K€	20 K€	18 K€	47 K€	50 K€
Vêtements professionnels	0 K€	4 K€	0 K€	2 K€	0 K€	1 K€	0 K€	7 K€
Frais de fonctionnement (assurances, transport de fonds, élect, eau)	149 K€	156 K€	36 K€	37 K€	84 K€	81 K€	269 K€	274 K€
Charges de gestion des parcs	316 K€	325 K€	95 K€	100 K€	160 K€	166 K€	571 K€	591 K€
en % des recettes	9%	9%	26%	25%	5%	5%	8%	7%
Evolution 2007/2008 en %	-3%		-4%		-4%		-3%	
Impôts et taxes	-89 K€	183 K€	-42 K€	21 K€	1 K€	182 K€	-130 K€	386 K€
en % des recettes	-3%	5%	-12%	5%	0%	5%	-2%	5%
Urbispark	310 K€	333 K€	33 K€	37 K€	304 K€	332 K€	647 K€	702 K€
Personnel externe	438 K€	435 K€	218 K€	217 K€	231 K€	225 K€	888 K€	877 K€
Charges de personnel	748 K€	768 K€	251 K€	254 K€	535 K€	556 K€	1 534 K€	1 577 K€
en % des recettes	22%	21%	68%	62%	16%	15%	21%	20%
Evolution 2007/2008 en %	-3%		-1%		-4%		-3%	
Délégation de siège	114 K€	237 K€	29 K€	40 K€	169 K€	224 K€	312 K€	501 K€
Redevance pour concession	24 K€	24 K€	3 K€	3 K€	24 K€	24 K€	50 K€	50 K€
Autres	0 K€	1 K€	0 K€	0 K€	0 K€	1 K€	0 K€	1 K€
Charges indirectes de gestion courante	138 K€	262 K€	32 K€	43 K€	192 K€	248 K€	363 K€	552 K€
en % des recettes	4%	7%	9%	10%	6%	7%	5%	7%
Evolution 2007/2008 en %	-47%		-25%		-22%		-34%	
Charges d'exploitation hors aéroport	114 K€	536 K€	336 K€	417 K€	889 K€	152 K€	2 339 K€	3 107 K€
en % des recettes	32%	42%	92%	102%	26%	31%	32%	40%
Evolution 2007/2008 en %	-28%		-19%		-23%		-25%	
Cash flow courant d'exploitation	2 347 K€	2 161 K€	31 K€	-9 K€	2 805 K€	2 537 K€	4 883 K€	4 689 K€
en % des recettes	68%	58%	8%	-2%	74%	69%	68%	60%
Evolution 2007/2008 en %	9%		-446%		-1%		4%	
Autres produits							11 K€	542 K€
Réprises de provisions							0 K€	1 079 K€
Dotation aux amort. sur immobilisations							-3 360 K€	-3 257 K€
Provisions pour risques et charges							-586 K€	-11 K€
Provisions pour gros entretien							-181 K€	-168 K€
Dotation nette aux amort. et provisions							4 127 K€	3 436 K€
Résultat d'exploitation							767 K€	2 874 K€
en % des recettes							11%	37%

c) Analyse du compte de résultat pour l'année et comparaison avec n-1 :

Recettes Parking : Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation

Comme nous l'avions pressenti en 2007, l'année 2008 confirme la fin de montée en puissance des parcs nouveaux, mais aussi l'influence de facteurs extérieurs ou intérieurs sur leur attractivité générale.

L'ensemble des éléments énumérés dans l'analyse de la fréquentation ont grandement contribué à limiter la fréquentation.

L'entrée en vigueur tardive (juin) de la nouvelle grille tarifaire, dont l'augmentation était limitée, n'est pas venue perturber la fréquentation des ouvrages et à permis de limiter l'impact de la baisse de chiffre d'affaires sur les six derniers mois de l'année.

Les autres produits d'exploitation sont essentiellement des produits perçus des assurances concernant un sinistre (inondation Parking Bourse Jaurès en 2006), la charge ayant été comptabilisée à cette date en dépense d'entretien.

Charges d'exploitation hors amortissement :

Le taux de charges totales sur la société s'élève à 32% des recettes des parcs, et le taux de charges directes (coût de gestion, personnel d'exploitation et d'entretien, impôt et taxes) à 27 %.

Ces taux de charges sont conformes à une bonne maîtrise des coûts d'exploitation dans les parcs de la société BP 3000.

Charges de gestion des parcs :

Le travail d'optimisation des contrats d'entretien et de maintenance entamé depuis plus de 2 ans, permet encore cette année de présenter un volume de charge en légère baisse par rapport à 2007, conformément à notre analyse prévisionnelle de l'année dernière.

Le taux de charges moyen n'est pas homogène d'un parc à l'autre :

- Comme précisé l'année dernière, le parc de Salinières ne dispose toujours pas d'un chiffre d'affaire suffisant pour couvrir l'ensemble des charges fixes nécessaires à son exploitation.
- Les charges du parc Bourse/Jaurès sont supérieures de 6 % en pourcentage de CA à celles du parking de Tourny, du fait d'une fréquentation moins importante (proportionnellement au nombre de places dont il dispose et donc aux charges induites).
- Tourny demeure bien le parc de référence de BP 3000, de par sa situation centrale. Cela s'exprime clairement dans le ratio Charge de gestion vs CA du parc à 5%.

Impôts et taxes :

En 2008, les taxes foncières précédemment classées en impôts et taxes en 2007 sont reclassées en provision pour risque à fin 2008.

Le détail des impôts et taxes par parking, et notamment de la taxe foncière, est exposé ci-dessous :

Tableau récapitulatif des impôts et taxes

	BOURGEOISIE 2008	BOURGEOISIE 2007	SALINIÈRES 2008	SALINIÈRES 2007	TOURNY 2008	TOURNY 2007	TOTAL 2008	TOTAL 2007
Impôt forfaitaire annuel	8,00	2,00	1,00		8,00	2,00	17,00	4,00
Taxe professionnelle	101,00	83,00	11,00	9,00	99,00	82,00	211,00	174,00
Taxe foncière	-204,00	90,00	-55,00	10,00	-111,00	90,00	-370,00	190,00
Autres droits	1,00	2,00		1,00	1,00	2,00	2,00	5,00
Contribution sociale de solidarité	5,00	6,00	1,00	1,00	5,00	6,00	11,00	13,00
IMPÔTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	-89,00	183,00	-42,00	21,00	2,00	182,00	-129,00	386,00

Tableau récapitulatif des variations de la taxe foncière :

	BOURGEOISIE 2008	BOURGEOISIE 2007	SALINIÈRES 2008	SALINIÈRES 2007	TOURNY 2008	TOURNY 2007	TOTAL 2008	TOTAL 2007
Taxe foncière	-204,00	90,00	-55,00	10,00	-111,00	90,00	-370,00	190,00
IMPÔTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS (1)	-204,00	90,00	-55,00	10,00	-111,00	90,00	-370,00	190,00
Dotation aux provisions liée à la taxe foncière	327,00		85,00		174,00	0,00	586,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (2)	327,00	0,00	85,00	0,00	174,00	0,00	586,00	0,00
total taxe foncière (1) + (2)	123,00	90,00	30,00	10,00	63,00	90,00	216,00	190,00
	33,00		20,00		-27,00		26,00	

En 2008, -309 k€ sont comptabilisés en compte « impôt et taxe » et + 586 k€ de dotation aux provisions pour risque soit une variation de 277 k€ qui concerne 253 k€ de taxe foncière 2008 et 24 k€ de reliquat suite à la réception des rôles). BP 3000 a payé la taxe foncière du parking de Tourny de l'année 2004 pour 61 k€ (poste « charge exceptionnelle »).

Charges de personnel :

Les charges de personnel externe (société prestataire de mise à disposition de personnel de surveillance et d'entretien) et interne pour la société de management Urbispark baissent légèrement.

Charges indirectes de gestion courante :

Les charges de délégations de sièges comprennent :

- Les fournitures administratives
- Les frais de poste et télécom
- Les frais de commissions bancaires
- Les locations immobilières et charges
- Les honoraires CAC et expertises
- Les honoraires d'avocats ou conseil

La forte baisse de ce poste entre 2007 et 2008 s'explique par la charge « exceptionnelle » liée aux honoraires de conseils dans le cadre de la rédaction de l'avenant N°1.

Retraitées de ces aspects, les charges de délégation de siège du parking de Tourny restent cependant supérieures à celles du parking Bourse/Jaurès. Cette hausse concerne essentiellement :

- Les dépenses de matières et fournitures nécessaire au bon fonctionnement du parking et liées à la rénovation, soit +32 k€ pour le parking Tourny contre 14 k€ pour le parking de Bourse/Jaurès.
- Les commissions bancaires liées aux recettes encaissées, soit 58 k€ pour le parking de Tourny contre 48 k€ pour le parking Bourse/Jaurès.

V EXERCICE 2008

Les bilans et comptes de résultats sociaux de la société BP 3000 sont annexés à ce rapport.

a) Les dépenses par chapitre comptable

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Achats	236 K€	232 K€
Sous-traitance	647 K€	702 K€
Services bancaires	111 K€	116 K€
Entretien	255 K€	261 K€
Personnel extérieur	888 K€	876 K€
Locations et charges locatives	70 K€	69 K€
Frais généraux	211 K€	408 K€
Autres achats et charges externes	2 418 K€	2 663 K€
en % de chiffre d'affaires	33%	34%
Impôts et taxes	-129 K€	386 K€
Charges sociales	0 K€	7 K€
Dotation aux amortissements	3 360 K€	3 257 K€
Dotation aux provisions	586 K€	11 K€
Autres charges	231 K€	219 K€
TOTAL Charges d'Exploitation	6 466 K€	6 542 K€
en % de chiffre d'affaires	90%	84%

b) Analyse des comptes du délégataire

Le taux de charges directes d'exploitation (Autres achats et charges externes) est quasiment stable par rapport à 2007. Cela s'explique, malgré la diminution du chiffre d'affaires de 7 % par la poursuite de sa politique d'optimisation des contrats de sous-traitance sur l'entretien et la maintenance.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- personnel extérieur : rémunération de la société prestataire de mise à disposition du personnel de surveillance et d'entretien des parcs (Gestipark).
- sous-traitance : montant des prestations de management et prestations corporate constituant la rémunération de la société Urbispark.
- frais généraux : assurances, honoraires, publicité,...

Comme précisé précédemment, en 2008, BP 3000 a reclassé les taxes foncières des années 2006 et 2007 en dotation aux provisions pour risque ainsi que la taxe foncière de l'année 2008. Les provisions ont été réajustées en fonction des montants des rôles reçus.

Les dotations aux amortissements ont augmenté de 3 % en 2008. Cette variation est liée aux travaux de rénovation du parking de Tourny qui ont généré 88 k€ de dotation du matériel renouvelable et 4 k€ de dotation lié aux travaux d'agencement du gros œuvre.

c) Analyse prévisionnelle pour l'année 2009

Les travaux de rénovation du parc de Tourny ont été mis en service fin août 2008 et fin octobre 2008. Il y aura un impact de 8 mois de dotations aux amortissements en 2009 (260 k€ de dotations aux amortissements des biens renouvelables au 31 décembre 2009 contre 88 k€ au 31 décembre 2008).

Il en est de même pour les provisions pour renouvellement : - 38 k€ de provisions pour renouvellement contre 11 k€ au 31 décembre 2008.

VI LES CONDITIONS D'EXPLOITATION POUR 2008

BP3000 propose actuellement une offre de stationnement complète (tarifs horaires, abonnements résident ou non résidents, tarifs soirée tranquille) en hyper-centre ville à destination d'une clientèle venant principalement pour l'attractivité commerciale et professionnelle du centre ville.

Avec la volonté de maintenir un niveau d'accueil et de service élevé malgré les travaux de rénovation, BP3000 a proposé à ses abonnés de Tourny une migration temporaire sur le site du parking Jaurès (limitée à la durée des travaux). Cela permit de maintenir une capacité importante d'accueil de la clientèle horaire durant toute la durée du chantier.

L'exploitation des ouvrages est cependant encore significativement pénalisée par :

- La tarification du stationnement de voirie en contradiction avec le PDU générant une concurrence importante aux parcs enterrés,
- La concurrence horaire du parking des Allées de Chartres qui devrait, en toute cohérence, être exclusivement destiné à une clientèle d'abonnés résidents
- La fermeture entre 12h et 14h de certains magasins du centre ville,
- La coordination des feux sur les Quais et aux abords de la Place Toumy,
- Le stationnement gratuit au pied du pont Saint Jean,
- Un système de jalonnement dynamique des parcs dont la fiabilité est très incertaine,
- Des places de stationnement créées sur les quais au droit des ouvrages.

VII LA POLITIQUE QUALITE

a) Personnel

L'ensemble des agents porte une tenue de qualité permettant aux clients de les identifier et de nouer le dialogue pour tout besoin.

Un agent « Urbisman », encore plus identifiable avec casquette et polo aux couleurs Urbispark est présent toute la journée dans les ouvrages. Il est le « Monsieur Parking » à la disposition de la clientèle pour l'aider à stationner, lui indiquer les sorties, porter ses sacs ou bagages, le renseigner sur la ville éventuellement.

b) Exploitation

Le Parking de Tourny dispose aujourd'hui d'ascenseurs garantissant un accès aux personnes à mobilité réduite, d'une visibilité accrue, d'un système de ventilation et désenfumage neuf, des locaux de vie conformes à la réglementation du travail et d'accès piétons sécurisés. Un système de vidéo-surveillance performant ainsi que des accès sécurisés et une signalétique intérieure entièrement repensée donnent à ce parc un aspect plus sûr mais surtout plus agréable et lisible.

Profitant de la rénovation du parc Tourny, Urbsipark a lancé fin 2008 la rénovation totale des systèmes de vidéo surveillance de Bourse, Jaurès et Salinières. La totalité des parcs gérés par BP3000 disposent aujourd'hui de matériel performant et neuf mais aussi d'un système de centralisation d'images sur le PC d'accueil du parking de Bourse. Cela permet de voir et d'être en relation avec tous les ouvrages en temps réel depuis un site central et d'être donc plus réactif. Ce dispositif performant permettra à BP3000 d'envisager, à court terme, de réduire la présence de personnel dans certains parcs aux heures 'dites creuses'.

Enfin, dans un souci de qualité, un cahier des charges strict d'entretien des parcs (Taches à exécuter, Fréquences, ...) a été mis en place.

c) Le Plan Qualité

La version définitive a été transmise à la DDU en octobre 2008 pour avis et sera annexé à l'avenant n°2 relatif à Meunier.

Il mettra en avant la politique de qualité voulue par BP3000 et la Communauté Urbaine de Bordeaux sur les ouvrages ainsi que les résultats escomptés par l'Autorité Délégante. Il reprendra les aspects sécuritaires et qualitatifs et le suivi des services apportés à la clientèle en matière d'exploitation journalière.

VIII LA POLITIQUE SECURITE

L'année 2008 s'est écoulée sans incident significatif sur les parcs, attestant ainsi de la qualité des moyens mis en œuvre, à savoir :

- Une présence d'agents de qualité,
- Des essais pompiers régulièrement pratiqués sur tous les sites,
- Une communication et du personnel en renfort à chaque événement majeur en surface,
- Des formations spécifiques des agents.

IX EVENEMENTS ET ACTIONS MENEES AU COURS DE L'ANNEE 2008

BP3000 s'est activement investi dans les évènements suivants :

AGORA

Escale du Livre

Epicuriales

Office de Tourisme de Bordeaux

Opéra de Bordeaux

Au coté de la ronde des quartiers et de la CCI

Expositions peintures Cours du Chapeau Rouge

Manifestation des « vins de parking »

Marché de Noël

X LES PERSPECTIVES POUR 2009

La baisse constatée en 2008 devrait être moins importante en 2009. Cependant le retournement de conjoncture et sa soudaineté, engagent à la plus grande prudence.

La décroissance constatée sur l'année passée conforte dans la volonté de BP3000 de développer une politique commerciale ambitieuse basée sur les services et les partenariats avec les acteurs économiques du centre ville de Bordeaux.

L'année 2009

a) La construction du parc A. Meunier

Le permis de construire a été obtenu le 24 Juillet 2008, et a été purgé de tous recours à fin octobre 2008. BP3000 est à la disposition de la CUB pour conclure les termes d'un avenant définissant les conditions techniques et financières de réalisation du parc Meunier, tel que stipulé au contrat de Délégation de Service Public.

b) Le renforcement d'accords commerciaux

Conformément aux principes présentés en 2008, BP3000 entend renforcer ses partenariats commerciaux avec les différents acteurs du commerce et du tourisme local.

c) La mise en place de services

Dans la dynamique des différents services mis en place en 2008, BP3000 s'attache à rendre plus humains et agréables ses ouvrages:

- a. **Les Urbishop en place sur Bourse et Tourny** disposent aujourd'hui de bornes interactives permettant aux clients de faire des recherches sur internet ou de s'orienter. De plus, ces lieux où chacun peut s'installer sur un mange debout et grignoter une friandise offre un accès wifi totalement gratuit.



b. La maison Urbispark

Désormais achevé, ce lieu d'information et de réception exprime toute la volonté d'Urbispark de se positionner comme un acteur du commerce de centre ville.

XI CONCLUSION

L'année 2008 fut difficile, du fait de la durée des travaux de Tourny ou du contexte économique, confirmant l'étroite relation entre les facteurs macro-économiques (pouvoir d'achat, pétrole, crise financière) et l'activité de stationnement profondément liée à l'attractivité du centre ville et à la consommation des ménages.

BP 3000 reste vivement préoccupée par l'évolution de la crise actuelle et ses répercussions sur l'activité du stationnement en 2009.



- 1 -

BILAN ACTIF

2050

Désignation : BP 3000
 Adresse : Sous les Allées de Touny 33000 BORDEAUX
 N°SIRET : 43161642400047

Durée N : 12
 Durée N-1 : 12

Rubriques		Montant brut	Amortissements	31/12/2008	31/12/2007
Capital souscrit non appelé	AA				
IMMOBILISAT. INCORPORELLES					
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets, droits similaires	AF	35 029,43	AG	35 029,43	
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		6 500,00
Avances, acomptes immob. Incorpor.	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP	88 981 828,78	AQ	4 519 374,43	81 788 898,30
Installations techniq., matériel, outillage	AR	34 345,70	AS	33 335,44	283,57
Autres immobilisations corporelles	AT	143 454,07	AU	38 644,42	105 025,23
Immobilisations en cours	AV	166 606,59	AW		166 606,59
Avances et acomptes	AX		AY		1 311 086,08
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations par mise en équivalence	CS		GT		
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières	BH	1 000,00	BI		1 000,00
TOTAL II	BJ	88 362 284,57	BK	4 626 383,72	83 212 773,28
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En-cours de production de biens	BN		BO		
En-cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances, acomptes versés/commandes	BV		BW		
CREANCES					
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX	210 093,51	BY	210 093,51	202 142,70
Autres créances (3)	BZ	171 982,37	CA	171 982,37	1 402 072,21
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement (dt actions propres [])	CD		CE		
Disponibilités	CF	644 764,61	CG	644 764,61	428 699,00
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance (3)	CH	3 150,00	CI	3 150,00	58 885,38
TOTAL III	CJ	1 029 990,49	CK	1 029 990,49	2 089 790,29
Frais émission d'emprunts à étaler	IV	233 645,84		233 645,84	252 542,00
Primes remboursé des obligations	CM				
Ecart de conversion actif	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	90 825 900,90	1A	4 626 383,72	85 555 114,57
Renvois:(1) droit ball N-1		(2)Part +1 an immo.fin. N-1	CP		(3)Part à + 1 an: [CR] N-1
Clause réserv. prop. Immobiliations :		Stocks :			Créances :

BILAN PASSIF

Désignation : BP-3000

Rubriques		31/12/2008	31/12/2007
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1) (dont versé : 8 384 688,00)	DA	8 384 688,00	8 384 688,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB	16 285 621,80	16 285 521,80
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)	DC		
Réserve légale (3)	DD		
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours B1)	DF		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig. EJ)	DG		
Report à nouveau	DH	(12 924 004,99)	(13 442 571,52)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(2 059 613,54)	518 666,53
Subventions d'investissements	DJ	9 776 336,12	9 854 630,41
Provisions réglementées	DK		
	TOTAL I	19 442 927,39	21 880 835,22
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN	8 282 311,01	7 354 671,67
	TOTAL II	8 282 344,01	7 354 671,67
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	DP	1 084 550,00	498 500,00
Provisions pour charges	DQ	3 526 134,03	2 791 089,60
	TOTAL III	4 612 684,03	3 289 589,60
DETTES (4)			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	44 854 956,43	50 557 656,60
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs EI)	DV	218 747,65	226 046,37
Avances et comptes reçus sur commandes en cours	DW	5 040,00	5 040,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	513 215,69	412 666,44
Dettes fiscales et sociales	DY	220 739,51	598 604,06
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	413 432,92	189 319,62
Autres dettes	EA	5 086 698,78	
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Produits constatés d'avance (4)	EB	1 348 763,76	1 341 685,09
	TOTAL IV	52 881 684,76	63 330 018,08
Ecart de conversion passif	EC		
	V		
	TOTAL GENERAL (I à V)	85 999 517,18	85 555 114,67

Renvoie

(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont	1D		
- Ecart de réévaluation libre	1E		
- Réserve de réévaluation (1976)	EF		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EG	7 802 345,34	5 688 700,08
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EH	213 580,43	541 996,60
(5) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque, CCP	(balancier)		
Dettes à plus d'un an	(balancier)		
Dettes à moins d'un an	(balancier)		

- 3 -**COMPTE DE RESULTAT (en liste)****2052**

Désignation : BP 3000

Rubriques	France	Exportation	31/12/2008	31/12/2007
Ventes de marchandises	FA	FB	FC	
Production - biens vendue - services	FD FG	FE FH	FF FI	7 222 094,57 7 222 094,57
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	FJ	FK	FL	7 222 094,57
Production stockée			FM	
Production immobilisée			FN	
Subventions d'exploitation			FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			FP	1 078 562,33
Autres produits (1) (11)			FQ	11 454,73
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			FR	7 233 549,30
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			FS	
Variation de stock (marchandises)			FT	
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)			FU	
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)			FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			FW	2 418 198,61
Impôts, taxes et versements assimilés			FX	(129 707,96)
Salaires et traitements			FY	
Charges sociales (10)			FZ	6 538,00
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations :	- dotations aux amortissements		QA	3 360 142,12
	- dotations aux provisions		QB	
Sur actif circulant : dotations aux provisions			GC	
Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	586 050,00
Autres charges (12) dont cotis aux organ.syndical.et prof.	AZ		GE	231 370,06
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)			GF	6 488 052,83
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	787 486,47
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée			GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré			GI	
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (5)			GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	21 551,62
Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
Déficiences positives de change			GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			GP	21 551,62
Dotations financières aux amortissements et provisions			GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)			GR	2 900 212,65
Déficiences négatives de change			GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			GU	2 900 212,65
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)			GV	(2 878 661,03)
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW	(2 111 164,58)
				(193 835,83)

Désignation : BP 3000

Rubriques		31/12/2008	31/12/2007
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		861 121,64
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	208 647,85	321 559,51
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)	VII	HD	208 647,85
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 488,32	446 848,97
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	154 808,31	23 329,92
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)	VIII	HH	167 096,63
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	81 551,02
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX		
Impôts sur les bénéfices	X		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 463 748,67
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 523 362,11
5. BÉNÉFICE OU PERTES (total des produits - total des charges)		HIN	(2 059 613,54)
			518 668,53

Renvois				
(1) Dont	produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
	produits d'exploitation sur exercices antérieurs (8)	(bal)	1G	
(3) Dont :	- Crédit-bail mobilier	(bal)	HP	
	- Crédit-bail immobilier	(bal)	HQ	
(4) Dont	charges d'exploitation sur exercices antérieurs (8)	(bal)	1H	
(5) Dont	produits concernant les entreprises liées	(bal)	1J	21 551,62
(6) Dont	Intérêts concernant les entreprises liées	(bal)	1K	41 439,15
(6bis) Dont	dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du CGI)		HX	
(9) Dont	transferts de charges		A1	
(10) Dont	cotisations pers. exploitant (13)		A2	
(11) Dont	redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont	redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13) Dont	primes & cot.compl.perso. facultatives	A6		
	obligatoires	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels				Exercice N
				Charges Produits
<i>Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges exceptionnels ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.</i>				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs				Exercice N
				Charges Produits
<i>Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges s/exercices ant. ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.</i>				

CENTRAL PARCS

Parc CAMILLE JULLIAN

RAPPORT D'ACTIVITE 2008

Parcs de stationnement de la Communauté Urbaine de Bordeaux

Analyse des conditions d'exploitation

BILAN ANNUEL D'ACTIVITES 2008

1. Rappel des caractéristiques de l'offre du délégataire

Parc de stationnement souterrain CAMILLE JULLIAN
Sis sous la place Camille Julian à Bordeaux
Accès par la rue du Pas Saint-Georges
Capacité : 333 places, toutes non réservées -pas d'amodiation

2. La tarification

a. Tarifs en vigueur pour l'année

Les tarifs horaires et abonnés restent inchangés depuis le 1^{er} septembre 2006.

Tarification horaire	
1 heure	2,00 €
2 heures	4,00 €
3 heures	5,50 €
4 heures	7,00 €
5 heures	8,50 €
6 heures	10,00 €
7 heures	12,00 €
Tarifs de nuit	1€/heure

Tarification abonné	
mensuel	115,00 €
bimestriel	230,00 €
semestriel	600,00 €
annuel	1 150,00 €

Tarifs résidents

Tarification abonné résident nuit	
Mensuel	45,00 €
Bimestriel	90,00 €
semestriel	250,00 €
Annuel	450,00 €

Tarification abonné résident permanent	
mensuel	100,00 €
bimestriel	200,00 €
semestriel	525,00 €
annuel	1 000,00 €

b. Analyse de la tarification - comparaison 2003/2008

Tarifs horaires	2003	2008	Variation 2003/2008
	€	€	
1 heure	1,80	2,00	11,11%
2 heures	3,50	4,00	14,29%
3 heures	5,00	5,50	10,00%
4 heures	6,50	7,00	7,69%
5 heures	8,00	8,50	6,25%
6 heures	9,50	10,00	5,26%
7 heures	11,00	12,00	9,09%
L'heure soirée/nuit	1,00	1,00	0,00%

Abonnements permanents	2003	2006 non résident	2008 résident	Var.2003/2006 non résident	Var.2003/2008 résident
	€	€	€		
Mensuel	105,00	115,00	100,00	9,52%	-4,76%
Bimestriel	210,00	230,00	200,00	9,52%	-4,76%
Semestriel	550,00	600,00	525,00	9,09%	-4,54%
annuel	1085,00	1150,00	1000,00	5,99%	-7,83%

Abonnements nuit	2003	2008	Var.2003/2008
	€	€	
Mensuel	42,69	45,00	5,41%
Bimestriel	85,37	90,00	5,42%
Semestriel	236,30	250,00	5,80%
annuel	426,86	450,00	5,42%

3. La fréquentation pour 2008

a. La fréquentation par parc de stationnement

Mois	Fréquentation					
	Horaires		Abonnés		Ammodiations	
	2007	2008	2007	2008	2006	2007
Janvier	12 198	13 068	386	353		
Février	11 537	11 792	376	354		
Mars	13 083	12 391	336	354		
Avril	12 203	12 831	338	350		
Mai	13 570	13 313	344	349		
Juin	12 045	11 153	346	344		
Juillet	11 749	12 620	337	338		
Août	14 374	14 940	325	326		
Septembre	12 978	12 482	344	330		
Octobre	13 559	14 119	342	345		
Novembre	13 338	14 188	350	334		
Décembre	14 774	14 488	353	330		
TOTAUX 2008		157 385		4 107		0
TOTAUX 2007	155 408		4 177		0	

b. La fréquentation – tableau récapitulatif

sans objet (1 seul parc)

c. Analyse de la fréquentation et de son évolution sur l'année et en comparaison à n-1

	Total de places	333
Nombre	Abonnés (en moyenne)	342
	Entrées clients horaire (moyenne mensuelle)	13 115
Répartition de l'occupation	Horaires Abonnés	36% 64%
Taux d'occupation moyen du parc sur 24h		62%
Durée moyenne de stationnement horaire		03:00
Durée moyenne de stationnement abonné		non déterminée

La fréquentation horaire a augmenté de +1,2% par rapport à l'exercice précédent par contre le nombre d'abonnés est en diminution de -1,7% (-13 % en 2 ans).

4. Compte de résultats et bilan des recettes et des dépenses pour 2008

a. Les recettes et les dépenses

Mois	Recettes HT				Dépenses HT			
	Horaires		Abonnés		Horaires		Abonnés	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Janvier	45 727	49 846	110 347	52 358	41 887	47 031	101 081	51 772
Février	42 535	44 421	13 360	19 175	38 963	41 911	12 238	18 960
Mars	47 796	47 182	25 195	22 074	43 782	44 517	23 079	21 827
Avril	44 321	47 418	31 256	29 769	40 599	44 740	28 631	29 436
Mai	48 588	50 973	12 134	14 498	44 508	48 094	11 115	14 336
Juin	44 399	42 709	17 390	16 651	40 671	40 297	15 930	16 465
Juillet	45 107	47 581	20 601	24 302	41 319	44 893	18 871	24 030
Août	56 492	56 504	19 699	16 752	51 748	53 312	18 045	16 564
Septembre	49 705	49 202	21 856	14 955	45 531	46 423	20 021	14 787
Octobre	50 930	55 694	16 171	18 702	46 653	52 548	14 813	18 492
Novembre	50 306	52 551	14 163	10 422	46 082	49 583	12 974	10 306
Décembre	55 840	55 353	73 779	11 184	51 151	50 219	67 583	9 051
TOTAL 2008		599 435		250 841		565 542		248 034
TOTAL N-1	581 746		375 951		532 894		344 381	

Nota : les 4 colonnes « dépenses HT » du tableau ci-dessus ont été renseignées à partir des dépenses annuelles ventilées au prorata des 4 colonnes « recettes HT ».

b. Analyse du compte de résultats pour l'année et comparaison avec n-1

La fréquentation horaire payante est en hausse de 1,2% soit environ 2000 sorties payantes de plus que l'année précédente, ce qui entraîne une progression de sa recette de +3%.

Le nombre d'abonné quant à lui baisse de 2%, cependant la recette abonné chute de 33 % par rapport à l'année 2007 ,en partie à cause du décalage des abonnements annuels non payés en Décembre .

Au global, le chiffre d'affaire du parc Camille Julian pour l'année 2008, est de 862 284 €HT, soit une chute de 11,1% par rapport à l'exercice précédent mais qui se rapproche du chiffre de 2006

Hors charge de rénovation L'augmentation moyenne des charges a été inférieure à 3 %. Et compensé par la disparition des frais financiers liés à la recapitalisation .

Le résultat reste stable à 49 K€ si l'on tient compte des produits à recevoir abonnés

5. Exercice 2008

a. Recettes et dépenses par chapitre comptable

COMPTÉ DE RESULTAT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIQUE	ANNEE 2008	ANNEE 2007
Recettes Horaires	599435	581746
Compléments de recettes		
Recettes abonnement et locations	250841	375 951
Amodiation - droits		
Publicité	10 343	10 342
Location de surfaces commerciales		
Amodiation - remboursement de charges		
Prestation de service		
Produits des activités annexes (régularisation CA exercice antérieur)	1 665	1 677
Chiffre d'affaires net du parc de stationnement	862 284	969 716
Subvention d'exploitation		
Remboursement des assurances		
Reprise sur amortissement, provision, transfert de charges		
Reprise de provisions pour grosses réparations et rénovations		
Produits divers		3769
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	862 284	973 485
Energie, consommables	-41 382	-28 820
Entretien, maintenance et réparations (dont nettoyage parking)	-43 325	-30 781
Charges de rénovation	0	-63 967
Assurances	-2 205	-5 207
Honoraires et autres services extérieurs	-11 553	-7 215
Rémunération du personnel	-194 413	-199 642
Autres charges du personnel	-28 791	
Autres charges de fonctionnement	-6 128	-22 035
Taxe professionnelle	-27 022	-21 359
Taxe foncière	-27 319	-20 000
Taxe divers		-4 071
Redevance due au délégant	-17 743	-20 281
Charges de structure	-370 011	-362 238
Total charges directes	-769 892	-785 616
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	92 392	187 869
DAP sur immobilisation	-30 906	-29 640
DAP de caducité	-12 778	-13 596
DAP de charges à répartir		
DAP pour grosses réparations		
DAP pour risques et charges		
DAP pour dépréciation		-27 532
Total des DAP	-43 684	-70 768
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-813 576	-856 384
RESULTAT D'EXPLOITATION	48 708	117 101
PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIERES	0	-20 639
Produits exceptionnels sur opération de gestion		
Produits exceptionnels sur opération en capital		
Total produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	0	-253
Charges exceptionnelles sur opération en capital		
Total charges exceptionnelles	0	-253
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	-253
TOTAL CHARGES	-813 576	-877 276
TOTAL PRODUITS	862 284 -	973 485 -
RESULTAT AVANT IMPOTS sur les sociétés et participation	48 708	96 210

b. analyse des comptes du délégataire

c. analyse prévisionnelle pour l'année 2009

Le nombre d'abonnés va continuer à baisser et s'accentuer avec le départ de SUD OUEST .

En attendant les éventuels besoins de l'opération immobilière , une stratégie de développement de produits permettant de fidéliser la clientèle horaire et notamment celle du soir devrait permettre de retrouver des recettes globales supérieures en 2009

6. Les conditions d'exploitation pour 2008

Le fonctionnement très aléatoire du jalonnement dynamique n'a pas permis d'informer ni d'orienter la clientèle de façon régulière dans un quartier qui manque déjà de fluidité compte tenu de la multiplication de l'installation de bornes destinées à réservier l'accès aux résidents.

Des travaux ayant eu lieu sur l'accès au parking par la cour , le flux de véhicules destinés au stationnement dans le parc a été limité.

La visite quinquennale de 2008 a permis de mettre au point un programme de travaux de manière à lever toutes les observations en 2009

7. La politique qualité (si existence d'un plan qualité)

Le parking Camille Jullian offre à sa clientèle de nombreux services destinés à rendre son utilisation plus agréable. Il s'agit notamment de :

- Prêt de parapluie
- Service accompagnement
- Service dépannage
- Stationnement offert le jour de l'anniversaire du client

Chaque année, VINCI Park fait réaliser un audit de ses principaux ouvrages par une société spécialisée indépendante. Un auditeur anonyme visite l'ouvrage et note 19 points regroupés autour de 3 grandes catégories :

- Entretien du parc et des escaliers
- Aspect général des espaces accueil
- Accueil de la clientèle et relation commerciale.

L'exercice ne consiste pas à sanctionner telle ou telle équipe d'exploitation ou tel ou tel agent en poste au moment de l'enquête mais bien de rappeler à tous les standards de VINCI Park. Il permet notamment d'attirer l'attention des collaborateurs de VINCI Park sur la nécessité de veiller à tous les points et d'engager éventuellement les actions de formation nécessaires.

Sur le même principe, la même société réalise un audit de la qualité de l'accueil téléphonique et de la capacité des équipes à vendre l'offre commerciale du parking.

8. La politique sécurité

Amélioration de la qualité de la sécurité incendie :

- Remplacement des bacs à sable.
- Ajout d'extincteurs mis sous coffret.
- Identification et réparation des colonnes sèches.

Remplacement de la vidéo.

Tout le programme de travaux défini suite à la visite quinquennale porte sur des améliorations de la sécurité .

9. Les évènements et les actions menées au cours de l'année 2008

- En partenariat publicitaire avec le théâtre des Salinières plusieurs chèques parking ont été distribués lors des représentations auprès des clients abonnés dudit théâtre .

10. Les perspectives pour 2009

- Réfection de l'accès piéton principal en conformité avec le rapport d'accessibilité transmis suite à la visite quinquennale.
- Réfection de l'habillage de la cage d'ascenseur.

Renforcement de la sécurité incendie en conformité avec le rapport transmis par le bureau de contrôle désigné lors de la visite quinquennale (remplacement du système SSI, remise au normes de la résistance au feu des locaux et gaines d'extraction...)



RAPPORT D'ACTIVITE 2008

En application de la loi 2002/276 du 27 février 2002, les régies dotées de la personnalité morale sont tenues de remettre chaque année un rapport annuel en vue de sa présentation devant la commission consultative des services publics locaux.

Le présent rapport a été adopté par le conseil d'administration de PARCUB le 23 mars 2009. Il reprend l'essentiel du rapport de présentation du compte administratif 2008 ainsi que les points souhaités par la Communauté Urbaine de Bordeaux.

PARCUB considère qu'au regard de son statut de régie, et d'autre part, de son lien avec la Communauté Urbaine de Bordeaux, qu'elle est tenue à la production d'un rapport suffisamment détaillé tout en gardant un minimum de caractère synthétique.

Ce rapport est structuré en 2 chapitres majeurs : le chapitre 2 qui présente les points marquants de l'activité de l'année et le chapitre 3 consacré aux aspects financiers. Si ce rapport traite de l'exercice 2008, il donne néanmoins quelques informations majeures sur les perspectives 2009 afin que le lecteur ait une vision suffisamment actualisée sur les points essentiels. Pour éviter un rapport trop long, il a été pris pour option de remettre des annexes assez conséquentes.

Il est rappelé que le premier rapport d'activité 2004 de PARCUB comprenait une présentation relativement développée de la régie ainsi qu'une présentation des points essentiels à la compréhension des comptes de PARCUB.

A noter que les rapports des années précédentes dont celui sur l'exercice 2004 sont disponibles sur le site internet de PARCUB et que le lecteur peut utilement s'y référer.

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 – PRESENTATION DE PARCUB	page 3
CHAPITRE 2 – POINTS MARQUANTS DE L’EXERCICE 2008 ET PERSPECTIVES 2009	page 3
2.1 – Les points marquants de la vie sociale 2008	page 4
2.2 – L’évolution du périmètre d’activité de PARCUB	page 5
2.3 – La politique tarifaire et les tarifs 2008	page 5
2.4 – Analyse de l’activité sous l’angle de l’évolution de la fréquentation des parkings	page 6
2.5 – Programme de réhabilitation	page 9
2.6 – Les autres points significatifs	page 11
CHAPITRE 3 – COMPTES 2008	page 13
3.1 – Analyse des comptes 2008	page 13
3.1.1 – Section d’exploitation	page 13
3.1.2 – Section d’investissement	page 17

ANNEXES

- ANNEXE 1 : Organigramme**
- ANNEXE 2 : Liste des parkings**
- ANNEXE 3 : Délibération relative aux tarifs 2008**
- ANNEXE 4 : Evolution de la fréquentation horaire parc par parc et mois par mois**
- ANNEXE 5 : Evolution des abonnements parc par parc et mois par mois**
- ANNEXE 6 : Travaux réalisés en 2008**
- ANNEXE 7 : Synthèse des sinistres et des réclamations**
- ANNEXE 8 : Compte administratif**
- ANNEXE 9 : Comparatif compte administratif 2008 par rapport au compte administratif 2007 (variation en valeur et en pourcentage) – Extrait du compte de gestion établi par le Receveur des Finances**

CHAPITRE 1 – PRESENTATION DE PARCUB

PARCUB est la dénomination de la régie communautaire d'exploitation de parcs de stationnement créée par le conseil communautaire du 5 avril 2004. PARCUB a commencé son activité à compter du 1^{er} mai de la même année.

PARCUB est une régie dotée de la personnalité morale dont le conseil d'administration est composé de 11 élus issus de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

PARCUB, dont le dernier organigramme à jour à fin d'année 2008 est joint en annexe (voir annexe 1), gère l'ensemble des parcs de stationnement de la CUB qui n'ont pas fait l'objet d'une délégation de service public. Cette gestion porte sur tous les aspects allant de la gestion courante à la réalisation des investissements.

Fin 2008, PARCUB gérait 16 parkings représentant une capacité de 8247 places. Il est à noter qu'à l'exception de 3 parkings situés dans le centre de Mérignac, de Pessac et du Bouscat, que tous les autres parcs sont situés sur la commune de Bordeaux (voir en annexe 2 la liste des parkings).

CHAPITRE 2 – POINTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2008 ET PERSPECTIVES 2009

Le conseil d'administration de PARCUB avait adopté un premier plan à moyen terme (PMT) en octobre 2005 qui a été actualisé en novembre 2006 et qui a fait l'objet d'une nouvelle actualisation en novembre 2008. Au regard de l'importance de ce document, celui-ci sera dans le présent document repris sur quelques points essentiels dans les chapitres qui suivent et plus spécifiquement dans le 6^{ème} point. Le programme de réhabilitation sera achevé fin 2009 en dehors de quelques travaux mineurs et va au-delà sur un certain nombre de points des attentes de la CUB. Il est confirmé, comme cela a été précisé lors du rapport de l'année passée, que ce programme sera réalisé en totalité par autofinancement.

Seront traités dans ce chapitre les points suivants :

- 1 - Les points marquants de la vie sociale 2008
- 2 – L'évolution du périmètre d'activité de PARCUB
- 3 – La politique tarifaire et les tarifs 2008
- 4 – L'évolution de l'activité sous l'angle de l'évolution de la fréquentation des parkings
- 5 – Les principales actions menées au titre du programme de réhabilitation
- 6 – Les autres points significatifs et perspectives : Evolution des statuts et actualisation du PMT

2.1 – Les points marquants de la vie sociale 2008

	Dates	Nombre de délibérations
Année 2007 (6 conseils d'administration)		83
Année 2008 (6 conseils d'administration)		73
1 ^{er} conseil d'administration	1 ^{er} avril	13
2 ^{ème} conseil d'administration	20 mai	11
3 ^{ème} conseil d'administration	8 juillet	10
4 ^{ème} conseil d'administration	23 septembre	8
5 ^{ème} conseil d'administration	18 novembre	9
6 ^{ème} conseil d'administration	16 décembre	22

La vie sociale est restée très nourrie en 2008 dans la continuité des exercices précédents.

Il est rappelé, qu'au-delà des délibérations adoptées, que chaque conseil d'administration comprend en début de séance diverses affaires qui sont présentées à titre d'information et systématiquement un rapport du directeur faisant le point sur les marchés passés entre deux conseils d'administration, une analyse de l'activité sous l'angle de l'évolution de la fréquentation horaire et du nombre d'abonnements ainsi qu'un point synthétique sur l'évolution des travaux.

Parmi les délibérations adoptées en 2008, certaines méritent d'être citées :

- Sur le plan financier, le conseil d'administration a arrêté les délibérations usuelles en la matière (budget, compte administratif, décisions modificatives, vote des tarifs).
- En ce qui concerne le personnel :
 - Renforcement de la fonction Ressources Humaines
 - Accords salariaux 2008
 - Poursuite des actions pour accompagner les fumeurs qui souhaitent arrêter de fumer, prise en charge des patchs
 - Accord sur la protection sociale complémentaire
- En ce qui concerne les documents de référence :
 - Actualisation du plan à moyen terme avec organigramme cible
 - Adaptation de la charte graphique
- En ce qui concerne les conventions et les marchés, de nombreuses conventions ont été adoptées par le conseil d'administration dont :
 - Convention relative à l'entretien des vélos, une offre à tarif préférentiel pour la clientèle de PARCUB, occupation de l'espace vélos Gambetta, maintenance du parc de PARCUB et éventuellement des parcs à vélos mis à disposition
 - Parking Bey-Berland : Avenant à la convention de gestion du parc privé et du parc public conclue avec la CUB en date du 27 mai 1983
 - Convention avec la Ville de Mérignac concernant des opérations de promotion et convention relative à la gratuité de stationnement de 1 H sur la période du 1.12.2008 au 01.01.09

- Opération de promotion du centre commercial Mériadeck pour la fête des mères du 25 mai 2008, application de la réduction sur les chèques parkings PARCUB sur la 1^{ère} et 2^{ème} tranche horaire payante du parking Mériadeck
- Convention avec la CCIB relative à la mise en place de l'opération « cad'libre » et convention avec la CCIB et les gestionnaires de parkings
- Convention Espace Expansion relative à une promotion du centre à l'occasion de son extension
- Convention CAR CLEAN : avenant à la convention pour le déplacement de la station 8 mai 45 sur le parking Gambetta
- Convention avec la Ville de Pessac relative à la gratuité de stationnement de 1 H sur la période du 10 au 31.12.08 inclus et convention dans le cadre de l'évolution du stationnement du centre-ville de Pessac
- Convention avec l'Association commerçante Bordeaux Centre Ville relative à une opération pour les fêtes de fin d'année
- Convention Ville de Bordeaux relative à des interventions des étudiants de l'Ecole des Beaux Arts
- Convention avec le centre commercial St Christoly relative à des actions de promotion

2.2 – L'évolution du périmètre d'activité de PARCUB

Entre 2007 et 2008, l'activité est restée à périmètre constant.

2.3 – La politique tarifaire et les tarifs 2008

La politique tarifaire de PARCUB a été arrêtée dans le plan à moyen terme adopté par le conseil d'administration en octobre 2005 en cohérence avec le plan des déplacements urbains arrêté par la Communauté Urbaine de Bordeaux. Cette politique a été réaffirmée et amendée sur quelques points ponctuels dans le cadre de l'actualisation du plan à moyen terme en novembre 2008. Cela donne une bonne lisibilité quant à l'évolution des tarifs de PARCUB sur les années à venir.

Dans ce cadre, les tarifs 2008 ont été adoptés par le conseil d'administration de novembre 2007. Les tarifs 2008 sont donnés en annexe 3 sachant que les tarifs 2009 qui ne rentrent pas dans le champ du rapport d'activité 2008 sont néanmoins disponibles sur le site Parcub.com.

Les tarifs 2008 ont évolué dans le respect du plan des déplacements urbains selon les orientations générales définies par le conseil d'administration de PARCUB.

A noter que dans le cadre de la délibération sur les tarifs 2009, il a été précisé qu'à terme l'écart entre les tarifs résidents et permanents sera de 33,3 %. Par ailleurs, et pour rappel, l'objectif d'écart en ce qui concerne les tarifs permanents d'une zone à l'autre est pour les parkings de la zone centre de - 20% par rapport à l'hypercentre et pour la périphérie de -50 % par rapport à l'hypercentre.

En 2008, l'écart pour les abonnements permanents était entre la périphérie et l'hypercentre était de 54,6 %, pour la zone centre par rapport à l'hypercentre de 24,7 %. Quant à la réduction du tarif résident par rapport aux tarifs permanents, elle était de 42,2 % pour la zone hypercentre de 39,7 % pour la zone centre et de 36,4 % pour la zone périphérie.

PARCUB a une politique tarifaire tout à fait favorable pour les abonnés résidents. Cet objectif majeur de la politique tarifaire de PARCUB s'est notamment traduit pour rappel par un doublement du quota des places réservées aux résidents, ce qui a permis leur forte progression. L'écart important entre tarifs résidents et permanents demeure en 2008 et sera maintenu sur les années à venir. Il est à noter que les tarifs résidents ont progressé de façon

plus importante que l'inflation alors que PARCUB doit pouvoir atteindre dans un délai raisonnable l'équilibre de ses comptes.

2.4 – Analyse de l'activité sous l'angle de l'évolution de la fréquentation des parkings

2.4.1 – Evolution de la fréquentation horaire

PARCUB a enregistré en 2008, 2 373 826 entrées horaires pour 2 499 646 entrées horaires en 2007, soit un recul de 5,07 % (annexe n° 4).

Pour une bonne appréciation de cette évolution, il convient de préciser :

- que le recul 2008 fait suite à 2 années consécutives d'évolution négative de la fréquentation horaire, - 4 % en 2007 par rapport à 2006 et – 3,8 % en 2006 par rapport à 2005,
- que les gestionnaires des autres parkings de l'agglomération ont enregistré globalement une évolution défavorable de leur activité en 2008,
- que les évolutions constatées doivent être rapprochées du développement des transports en commun, le recul de la fréquentation des parkings marquant de ce point de vue là le succès de la mise en œuvre du PDU sans compter que l'exercice 2008 a été pénalisé par un contexte économique général défavorable conduisant notamment à une restriction de l'usage de l'automobile,
- que le parking St Jean enregistre des évolutions importantes d'année en année du fait des travaux. Aussi, est-il utile pour une meilleure appréciation de la tendance de faire une analyse hors parking St Jean. Dans ce cas, le recul de la fréquentation horaire en 2008 établit à – 6,5 % (- 4 % en 2007, - 3,4 % en 2006).

Evolution de la fréquentation horaire annuelle en milliers par parking

	Fréquentation en milliers d'entrées			Variation 2008/2007
	% de la fréquentation totale en 2008	2007	2008	
Centre commercial Mériadeck	49,68%	1 293,34	1 178,91	-8,85 %
Pey Berland	13,59%	328,66	322,55	-1,86 %
Gambetta	8,58%	213,23	203,65	-4,49 %
Saint Jean	8,98%	190,16	213,09	12,05 %
Victoire	6,89%	175,22	163,59	-6,64 %
République	3,49%	77,26	82,75	7,1 %
cité mondiale	2,26%	67,51	53,71	-20,45 %
Barrière du Médoc	1,72%	24,87	40,85	64,27 %
8 mai 45	1,68%	49,29	39,92	-19,01 %
Front du Médoc	1,23%	38,05	29,17	-23,34 %
Charles de Gaulle	0,96%	19,73	22,77	15,41 %
Porte de Bordeaux	0,70%	16,79	16,52	-1,63 %
Pessac centre	0,23%	5,54	5,35	-3,36 %
TOTAL	100,00%	2 499,65	2 372,82	-5,07 %
TOTAL hors Saint Jean		2 309,48	2 159,73	-6,48 %
total hyper centre*		1 912,48	1 787,86	-6,52 %
total centre**		537,03	515,99	-3,92 %
total périphérie***		50,13	68,97	37,57 %

*zone hypercentre : Mériadeck, Pey-Berland, République, Gambetta

** zone centre : 8 mai 45, Front du Médoc, Victoire, Cité Mondiale, Porte de Bordeaux

*** périphérie : Pessac centre, Charles de Gaulle (Mérignac) et Barrière du Médoc (Bouscat)

Il ressort de ce tableau que les parkings ont certes enregistré un recul significatif de leur fréquentation globale mais avec des variations extrêmement contrastées d'un parking à un autre. Ceci est vrai aussi bien pour les parkings qui représentent l'essentiel de la fréquentation horaire que les autres. Il est à noter que la variation de la fréquentation sur le parking St Jean est plus significative du fait que ce parking et son environnement font l'objet de travaux importants dans le cadre du pôle intermodal St Jean.

La baisse d'activité au-delà de la moyenne du parking Centre Commercial Mériadeck doit être rapprochée de la forte dégradation de la consommation constatée en 2008. Si l'on raisonne par zone, on peut mettre en exergue la bonne progression de la fréquentation des parkings de

la périphérie due à l'évolution très favorable du parking barrière du Médoc au Bouscat mais également à celle du parking Charles de Gaulle qui fait suite à une excellente évolution de sa fréquentation enregistrée déjà en 2007. Le parking de Pessac centre bien qu'en léger recul n'a qu'un impact très marginal sur les parkings de cette zone du fait de la faiblesse des entrées horaires qu'il enregistre.

2.4.2 – Evolution et composition de la fréquentation abonnement hors abonnements hebdomadaires au 1^{er} janvier 2008

	01/01/2008 Tous parcs	Répartition au 1/01/2008	1/01/2009 tous parcs	Répartition au 1/01/2009	Variation tous parcs en valeur	Variation en % tous parcs
Résidents	1 595	22,4%	1 664	24,0%	69	4,3%
Permanents mensuels et annuels	4 927	69,2%	4 695	67,6%	-232	-4,7%
Autres Multicartes & Nuits	599	8,4%	586	8,4%	-13	-2,2%
Total général	7 121	100,0%	6 945	100,0%	-176	-2,5%

Le nombre d'abonnements a reculé de façon significative de 2,5 % alors que sur l'année précédente, PARCUB avait déjà enregistré une légère augmentation de 0.38% (annexe n° 5).

Une analyse par catégorie d'abonné fait ressortir une évolution fortement différenciée entre les abonnés résidents et permanents. L'évolution est favorable pour les abonnés résidents et négative pour la seconde.

Les chiffres de l'exercice 2008 confirment les évolutions des années passées, à savoir une évolution favorable des abonnés résidents.

2.5 –PROGRAMME DE REHABILITATION

Le 1^{er} Plan à Moyen Terme prévu sur 6 années, de 2005 à 2010, a été présenté selon quatre grands thèmes :

- les travaux de rénovation de la qualité d'ambiance,
- les services complémentaires,
- les travaux relatifs aux renouvellements des équipements de sécurité,
- le renouvellement de l'ensemble des équipements de péage et de contrôle d'accès des abonnés.

L'approche qui a été retenue pour la réalisation des travaux du Plan à Moyen Terme a été la suivante :

- une programmation et un rythme adaptés,
- une conduite d'opérations en très grande majorité faite en interne pour une bonne maîtrise des travaux dans une optique globale de baisse des coûts,
- une réalisation de travaux en interne d'une technicité en adéquation avec les compétences techniques des personnels permettant une optimisation des ressources humaines, la valorisation des équipes porteuses de motivation, de meilleurs coûts de revient des travaux et une meilleure souplesse et réactivité dans le cas de condamnation d'espaces pour les travaux induisant de fait des pertes de recettes moindres,
- l'optimisation des coûts des travaux traités en externe par une application adaptée du Code des Marchés Publics, notamment le lancement de marchés négociés pour travaux et en MAPA, ce qui permet une négociation des prix.

Le lecteur est invité pour avoir une connaissance détaillée des travaux réalisés en 2008 à se reporter à l'annexe n° 6. En synthèse, on peut faire ressortir les quelques points essentiels qui suivent.

Il ressort de l'annexe n° 6 que les travaux réalisés sur l'exercice 2008 ont été extrêmement variés qui peuvent se décomposer en 3 points essentiels :

- les études,
- les renouvellements d'équipements
- les gros travaux

Pour ce qui est des études, en 2008 :

- PARCUB a fait évoluer la charte signalisation après expérimentation de plusieurs évolutions possibles sur le parking Centre Commercial Mériadeck. Suite à ces expérimentations qui ont donné lieu à une visite des membres du conseil d'administration, des ajustements appropriés à la Charte Signalétique ont été ensuite actées par délibération du conseil d'administration.. Ces études se traduisent par une adaptation des couleurs du niveau bleu et mauve avec le souci de maintenir un juste niveau de contraste entre les piliers de couleur soutenue et les passages piétons tout en ayant pour le niveau bleu, une couleur au sol moins salissante. A cela s'est ajoutée une amélioration de la signalétique et plus précisément de la signalétique piétons, ce qui a conduit à revoir les pictogrammes au sol ainsi que qu'à créer de nouveaux pictogrammes sur les murs qui favorisent l'identification des sas ainsi que des niveaux.
- L'étude en vue de la rénovation de l'ascenseur de la Victoire a été réalisée par le maître d'œuvre qui a été désigné suite à une mise en concurrence. La concrétisation de cette étude se fera en 2009 avec une mise en service probable de l'ascenseur débouchant sur la place de la Victoire courant du 2^{ème} semestre 2009.

Pour ce qui est des renouvellements d'équipements, on peut citer notamment :

- le renouvellement complet des accès aux salles de contrôle,
- la réalisation en quasi-totalité des travaux liés à la signalétique sonore et lumineuse, lesquelles sont complémentaires, l'inauguration du dispositif a été faite le 5 février 2009,
- 2 des 4 ascenseurs du parking Pey-Berland ont été renouvelés en 2007 et 2008, un des 2 ascenseurs desservant la place Jean Moulin a été rénové et le 2^{ème} ascenseur le sera d'ici le 15 avril 2009.

Pour ce qui est des gros travaux, il convient en particulier de souligner :

- l'achèvement sur les parkings Centre Commercial Mériadeck et Pey-Berland des derniers travaux de traitement des désordres de structure suite à un diagnostic complémentaire réalisé en 2007. Aussi, les ouvrages gérés par PARCUB présentent désormais un état donnant une très bonne lisibilité sur leur évolution à moyen-long terme et cela par ailleurs permet d'achever le programme de remise à niveau des peintures dans les meilleures conditions de durabilité,
- l'importance des travaux réalisés pour la remise à niveau des peintures. Les parkings traités en 2008 sont le 1^{er} niveau du parking Gambetta, le 1^{er} niveau du parking Front du Médoc, le niveau jaune du parking CCM (hors dernière partie de la zone condamnée). Le niveau « mauve » a également été traité au niveau de la rénovation des piliers et des cheminements piétons et des murs des sas d'entrée à la galerie marchand. Des parties spécifiques du parking de Pessac centre ont été reprises.

La reprise intégrale des 2 sas d'accès du parking galerie marchande des niveaux jaune et vert de CCM (réalisation d'un faux plafond, changement intégral de l'éclairage, réagrégation des peintures des sols, peinture de l'ensemble des murs, travaux auxquels s'est ajoutée une valorisation de ces espaces côté parking par un éclairage adapté.

- En ce qui concerne les escaliers, PARCUB s'est engagé dans un programme complet de remise à niveau et d'amélioration en généralisant la pose de carrelage, ce qui a donné lieu à des travaux importants sur les années passées et se sont poursuivis en 2008 par le traitement de 2 escaliers sur le parking Gambetta (le 3^{ème} en 2009). Ces travaux ont été réalisés en interne.
- Les travaux de rénovation, réaménagement et agrandissement de 7 salles de contrôle ont été réalisés pour l'essentiel en 2008 dans le cadre d'un marché avec une contribution plus marginale du service Technique de la régie. Ces travaux qui se sont déroulés simultanément sur plusieurs sites, se sont achevés pour 4 salles de contrôle (Pey-Berland, République, Victoire et Gambetta entre février et mars 2009, les 3 autres parkings (Front du Médoc, 8 mai 45 et Cité Mondiale) donneront lieu à un achèvement des travaux d'ici fin avril 2009. Il est à noter que ces travaux ont connu un décalage de l'ordre de 2 mois du fait de la complexité de ce chantier faisant intervenir de nombreux corps d'état et nécessitant de traiter un ensemble de questions techniques sensibles alors que les salles de contrôle comprennent de nombreux équipements techniques pour la bonne exploitation des parkings.

2.6– Les autres points significatifs

2.6.1 – Les réclamations des clients

Les réclamations sont présentées sous forme d'un tableau synthétique en annexe n° 7 en donnant celles relatives à l'année 2007 ainsi que 2008.

En premier lieu et pour une bonne analyse de ces chiffres, il convient de rapporter le nombre d'insatisfactions et de sinistres au niveau d'activité de PARCUB, à savoir que PARCUB avec 8250 places a accueilli, en 2008, 2 373 826 entrées horaires et comptabilisait fin d'année 2008 près de 7 000 abonnés.

De ce fait, il apparaît que le nombre de sinistres est tout à fait marginal.

D'une façon générale et ceci dans la continuité des constats des années passées, les parkings apparaissent particulièrement sûrs. En effet, aucune agression de personne n'a été enregistrée. Les vols de véhicules sont inexistants et les effractions des véhicules recensées, au nombre de 27, sont d'un niveau marginal au regard du nombre de véhicules.

Au global, le nombre de sinistres toutes catégories confondues est d'un niveau équivalent à l'année passée. Il en est de même pour les insatisfactions, celles-ci étant relatives pour leur quasi exclusivité aux problèmes rencontrés au péage sur les caisses et sur le paiement en carte bancaire. La catégorie 7 « divers » correspondant comme son nom l'indique à des réclamations qui peuvent être assez variées.

Il est utile de préciser, alors que PARCUB a signé un très important marché de renouvellement du matériel de péage, que l'on peut escompter sur les années à venir une baisse des réclamations liées aux problèmes rencontrés sur les paiements en caisse quelles que soient les modalités de paiement.

2.6.2 – L'évolution des statuts

Les statuts de la régie ont été adoptés au moment de la création de la régie par délibération du conseil de la CUB en 2004. Ceux-ci prévoyaient notamment un objet social restreint puisque la régie, selon la rédaction de l'objet social, était en charge de la gestion des parcs de stationnement qui n'ont pas fait l'objet d'une délégation de service public.

Suite à une demande de la régie, la CUB s'est prononcée par délibération en juillet 2008 sur un toilettage des statuts. Les modifications apportées concernent en premier lieu l'évolution de l'objet social de PARCUB qui a été significativement étendu. Pour autant, PARCUB reste dans son métier de base, le parking. Au regard de l'importance de l'élargissement de l'objet social, celui-ci est remis en annexe n° 10. Avec cet objet social élargi, PARCUB, dans le respect des intérêts de la CUB, pourra saisir un certain nombre d'opportunités. En second lieu et par analogie avec les clauses de contrôle qui existent dans les contrats de délégation de service public passés par la CUB, des dispositions adéquates ont été retenues pour un meilleur suivi et contrôle de la régie, ce qui, dans une logique de transparence, apparaissait souhaitable de faire figurer formellement dans les statuts.

2.6.3 – Points marquant l'évolution du plan à moyen terme actualisé en novembre 2008

L'actualisation régulière du PMT est nécessaire alors que le contexte dans lequel s'inscrit l'activité de PARCUB connaît des évolutions importantes. De plus, cela apparaît nécessaire pour donner une visibilité suffisante notamment sur le plan financier et sur les années à venir alors que la gestion de PARCUB intègre en premier lieu la nécessité d'équilibrer ses comptes sans subvention d'équilibre de la CUB et ceci dans les meilleurs délais.

Il ressort de la dernière actualisation du PMT que l'objectif de l'équilibre des comptes apparaît tout à fait réaliste à relativement brève échéance et ceci en 2010 ou 2011. Cet équilibre à court terme est éclairé par la politique tarifaire suivie par PARCUB conforme aux objectifs du PDU mais aussi à la nécessité d'accroître les recettes. Il faut observer par ailleurs que le programme de réhabilitation est en cours d'achèvement et ceci sans recours à l'endettement. Il correspondra à des montants tout à fait significatifs en valeur avec une logique de gestion à moyen long terme et avec le souci de pouvoir proposer un service dans la durée de qualité, d'où notamment la programmation de travaux de peinture réguliers et adaptés à l'usage des différents parkings permettant de maintenir ainsi dans la durée un service d'un niveau satisfaisant.

Le PMT actualisé en novembre 2008, à la différence de la précédente version, a explicité les gains de productivité attendus notamment par une optimisation des ressources humaines. La perspective sur les prochaines années de départ à la retraite sera l'occasion, et selon l'organigramme cible donné dans le PMT actualisé, de réduire les effectifs d'environ une quinzaine de salariés. Pour autant, PARCUB, dans la continuité de sa gestion passée, continuera de façon pragmatique à réduire l'emploi précaire. A ce titre, il a été énoncé notamment dans le PMT que 4 intérimaires seront recrutés en CDI vers le 1^{er} avril 2009.

CHAPITRE 3 – COMPTES 2008

Sont présentées, ci-après, en premier lieu la section d'exploitation puis la section d'investissement avec préalablement une analyse synthétique d'ensemble. Le compte administratif fait état dans une première colonne des crédits ouverts, ce qui correspond au budget primitif, aux décisions modificatives, qui ont été au nombre de 4 en 2008, ainsi que les virements de crédit.

Sont donnés ensuite pour la section d'exploitation le niveau des réalisations de l'exercice, les rattachements, les restes à réaliser ainsi que les crédits annulés. La section d'investissement donne pour les dépenses les mandats émis et pour les recettes les titres émis. Pour une bonne analyse des comptes, figure, comme l'an passé, en annexe une présentation détaillée des comptes 2008 par rapport à 2007 avec les écarts en valeur et en pourcentage d'un exercice à l'autre.

3.1 – Analyse des comptes 2008

3.1.1 - Section d'exploitation

3.1.1.1 - Analyse synthétique d'ensemble

L'analyse synthétique peut être réalisée à partir des principaux chiffres qui suivent qui sont ensuite commentés.

	Exercice 2007 en milliers d'euros	Exercice 2008 en milliers d'euros	Variation en valeur
Produits des services (chapitre 70)	10 973	10 701	- 272
Subvention d'équilibre	0	1 672	+ 1 672
Autres produits (chapitre 75)	854	991	+ 137
Masse salariale (salaires chargés)	5 617	5 777	+ 160
Achats et charges externes (intérim inclus)	4 633	3 788	- 845
Dotation aux amortissements et provisions (chapitre 42 hors variation de stock)	5 576	4 653	- 923
Résultat courant non financier	- 3 637	- 2 992	+ 645
Résultat financier	270	399	+ 129
Résultat courant (résultat courant non financier + résultat financier)	- 3 367	- 2 593	+ 774
Résultat exceptionnel	4 273	2 919	- 1 354
Résultat de l'exercice avant affectation à la provision pour grosses réparations	907	327	- 580
(1) Dotation à la provision pour grosses réparations	1 875	943	- 932
(2) Reprise sur la PGR	1 613	691	- 922
(3) Travaux de grosses réparations financés hors reprise sur la PGR	176	0	- 176
(1) - (2) + (3) = ressource nette dégagée par PARCUB pour les grosses réparations	438	252	- 186

Les résultats de l'exercice 2007 et 2008 sont donnés sur la base du compte de gestion 2008. L'excédent 2008, alors que le programme de réhabilitation est tout à fait conséquent et qui mérite en 2009 d'être accéléré en réalisant notamment les travaux de peinture en ayant recours à des prestataires externes, pourra utilement venir abonder la provision pour grosses réparations et ceci pour la dernière année.

Dans cette hypothèse, et si telle était la décision du conseil d'administration, la provision pour grosses réparations s'élèverait fin 2008 à la somme de 2 648 002,33 €. Il convient d'observer que la subvention 2008 a été strictement équivalente au montant prévu au budget et acté par la Communauté Urbaine de Bordeaux.

En 2008, la reprise sur la provision pour grosses réparations a été équivalente à la totalité des travaux de grosses réparations réalisés en 2008. Il faut observer, alors qu'aucun travaux n'a été réalisé au-delà de la reprise de la provision pour grosses réparations et alors que la dotation a pu être abondée significativement encore en 2008, que PARCUB a dégagé une ressource nette pour les grosses réparations futures de 252 000 €, somme à laquelle il pourra être ajouté, comme explicité ci-dessus, 326 832,50 €.

Pour une bonne analyse des comptes d'un exercice à un autre, au-delà des éléments synthétiques présentés dans le tableau ci-dessus, il faut ajouter qu'en 2007, la CUB avait procédé à un transfert à la régie de subventions d'investissement et d'une partie importante d'amendes de police. Cela s'était traduit, alors que cette écriture a été réalisée depuis la création de la régie, par le fait que ces transferts ont permis une reprise de quote-part de subvention d'investissement d'un montant particulièrement élevé en 2007, d'où une absence de subvention d'équilibre en 2007. En 2008, aucune reprise exceptionnelle n'a été réalisée. Aussi, la reprise des quotes-parts des subventions d'investissement, qui tient compte de la durée d'amortissement des immobilisations, permet d'avoir une meilleure lecture directe de la situation comptable de PARCUB.

Les principaux points du compte de résultat mentionnés dans le tableau ci-avant permettent de mettre en exergue quelques autres points significatifs.

Le résultat courant non financier, bien que fortement déficitaire, s'améliore de 645 000 € et ceci grâce en particulier à la subvention d'équilibre 2008 alors que les produits des services sont en retrait de 272 000 €.

Le chiffre d'affaires (c'est-à-dire en retenant le chapitre 70 auquel est ajouté le chapitre 75 hors titres restaurants), s'établit à 11,656 M€. Le chiffre d'affaires 2008 est en retrait de 1,14 % par rapport à l'exercice précédent. Pour une bonne analyse du chiffre d'affaires, il convient en 2008 de faire abstraction du remboursement des charges trentenaires alors qu'une somme de 311 426,62 € a été passée en diminution du chiffre d'affaires. Aussi, hors cette écriture, le chiffre d'affaires ainsi retraité s'établit en 2008 à la somme de 11 653 162,75 € contre 11 534 275,31 € en 2007, soit une progression tout à fait mineure de 118 887,44 €. Cette très faible progression du chiffre d'affaires hors remboursement des charges trentenaires, alors que les tarifs ont évolué plus vite que l'inflation, s'explique par la contraction de l'activité telle qu'explicitée plus avant dans ce rapport.

La masse salariale chargée (qui exclut l'intérim) a progressé de 160 150 €, + 2,85 %. Le chapitre 12 qui correspond au sens large aux charges de personnel intérim inclus, s'élève en 2008 à 6 638 432 € en progression de 1,4 % par rapport à 2007.

Le résultat financier d'un montant de 399 212,49 € progresse très significativement en valeur du fait essentiellement de la progression de la trésorerie et dans une moindre mesure d'une évolution globale favorable des taux de placement de cette trésorerie.

Les dotations aux amortissements et provisions baissent de 923 000 €, variation qui s'explique essentiellement par la baisse de la dotation aux provisions pour grosses réparations.

La baisse des produits exceptionnels s'explique par le fait que sur l'exercice 2007 une reprise exceptionnelle sur subvention a pu être réalisée de 3,012 M€ du fait que sur l'exercice 2007 et comme déjà expliqué, la CUB a transféré un ensemble de subventions et ceci depuis la création de la régie.

3.1.1.2 - Analyse détaillée

➤ Recettes de la section d'exploitation

Le **chapitre 70**, vente de produits et prestations de service, correspond à l'essentiel du chiffre d'affaires. Il s'établit à la somme de 10 701 145,63 €, soit un recul de 264 199 € par rapport à l'exercice précédent. Ce retrait s'explique par une baisse des remboursements de charges trentenaires de 253 563 €, ce qui s'explique par le fait qu'en 2007, le différend avec la copropriété de St Christoly a été réglé d'où la passation d'une « écriture d'ajustement ». Il est à noter que les recettes abonnés, d'un montant de 4 777 300 € sont d'un niveau quasi identique à 2007. Il en est de même pour les recettes horaires qui se sont élevées en 2008 à la somme de 5 920 658 € pour 5 930 512 € en 2007.

Si l'on ajoute au chapitre 70, le **chapitre 75**, autres produits de gestion courante hors titres restaurants, on obtient ainsi le chiffre d'affaires de PARCUB. En 2008, il a été de 11,656 M€ pour 11,791 M€ en 2007, soit une diminution de 0,135 M€ (-1,14 %).

Si l'on tient compte du fait que les titres restaurants sont d'un montant comparable, il apparaît que les autres produits de gestion courante ont significativement progressé puisqu'ils passent de 853 965 € en 2007 à 990 555 € en 2008 (+ 136 590 €, soit + 16 %). Ce bon résultat s'explique essentiellement par le fait que la redevance versée par la CUB au titre de l'ouverture de 3 parkings pour l'accès aux abonnés TBC a couvert en 2008 les 12 mois contre 4 en 2007.

Le **chapitre 13** (85 188 €), atténuation de charges, correspond en 2008 au seul remboursement de rémunérations de personnel. Il est à préciser que la variation des stocks passe au chapitre 42, opérations d'ordre et de transfert, conformément à ce que prévoit la nouvelle instruction comptable applicable à PARCUB à compter du 1^{er} janvier 2008.

Le **chapitre 76** correspond aux produits financiers pour un montant de 400 572,43 €, niveau en progression de 47,55 % pour les raisons déjà explicitées ci-dessus.

Les **chapitres 77 et 78** ne nécessitent pas d'autres commentaires que ceux apportés dans l'analyse synthétique.

➤ Dépenses de la section d'exploitation

Le **chapitre 11**, charges à caractère général, s'élève à 4,161 M€ en diminution de 858 078 € par rapport à 2007, soit une diminution de 19,1 %. Ce chapitre mérite des commentaires sur un certain nombre d'articles significatifs, le lecteur pouvant utilement se reporter à l'annexe présentant le détail de ce chapitre avec les variations en valeur et en pourcentage.

En ce qui concerne les consommations de fluide (eau, électricité) constituées de 499 162 € d'électricité, elles se sont élevées à la somme de 528 465 € pour 493 510 € en 2007, soit une progression de 7,08 %. Il est à noter que les consommations d'eau telles qu'adressées par la Lyonnaise des Eaux sur le parking St Jean sont anormalement hautes et ont donné lieu à une contestation de la part de PARCUB. Pour autant, les montants facturés par la Lyonnaise,

selon le principe de sincérité, ont été comptabilisés en 2008, ce qui explique une bonne part de la progression susmentionnée.

L'ensemble des fournitures et petits équipements, article 606 301 à 606 84, s'est élevé à 384 064 € pour 343 299 € en 2007.

L'ensemble des contrats d'entretien et de maintenance (article 611 à 61566) correspond en 2008 à une dépense de 900 692 € pour 850 659 € en 2007. Il est à noter que ces charges incluent la maintenance préventive qui correspond pour l'essentiel à des visites programmées mais également à des actions de maintenance corrective en fonction des incidents rencontrés sur les équipements. Si ces charges ont évolué plus vite que l'inflation, pour autant, elles sont restées inférieures aux prévisions budgétaires.

Les dépenses de grosses réparations se sont élevées à la somme de 612 636 € contre 1 788 937 €, soit une diminution de 1 176 301 €. Pour autant, il faut ajouter qu'une partie significative du programme de réhabilitation correspondant à des dépenses de grosses réparations est réalisée en interne et que ces dépenses non retracées dans l'article 6152 sont restées à un niveau extrêmement soutenu. Aussi, comme cela ressort de l'annexe détaillée qui liste l'ensemble des travaux réalisés en 2008, ceux-ci ont été particulièrement importants en 2008.

Les impôts et taxes d'un montant total de 1 003 879 € correspondent pour l'essentiel aux taxes foncières et à la taxe professionnelle (respectivement 676 776 € et 293 927 €). Ces taxes qui reviennent aux collectivités territoriales et en particulier à la CUB représentent 8,35 % du chiffre d'affaires. Le montant des taxes professionnelles et foncières mérite utilement d'être rapproché de la subvention d'équilibre qui, pour rappel, est de 1,7 M€ H.T. A noter par ailleurs que la subvention d'équilibre prévue au budget 2008 est d'un montant comparable à celui des taxes foncières et professionnelles prévues au budget 2009.

Le chapitre 12, charges de personnel, s'élève à la somme de 6 638 432 € en 2008 pour 6 548 682 € en 2007, soit une progression de 89 750 € ou encore + 1,37 %.

Cette évolution du chapitre 12 pour une bonne appréhension appelle les commentaires qui suivent.

Il faut mettre en exergue en premier lieu que les charges de personnel sont équivalentes à 56,95 % du chiffre d'affaires, niveau sensiblement inférieur au pourcentage 2007 (59,6 %) alors que le chiffre d'affaires a légèrement diminué. Pour autant, si ce ratio d'importance s'améliore, il convient, alors qu'il est un facteur de rigidité, de s'efforcer de le faire diminuer. Cela dit, ce ratio atypique pour la profession s'explique pour aller à l'essentiel par quelques éléments déterminants. Tout d'abord, le faible niveau des recettes à la place des parkings gérés par PARCUB. Ensuite, alors que la majorité des gestionnaires de parking externalise de nombreuses prestations, PARCUB a fait le choix, notamment dans le cadre du programme de réhabilitation et au mieux de ses intérêts financiers et de ceux de la CUB, de réaliser en interne une part significative du programme de réhabilitation. Cela a permis de préserver l'emploi alors que PARCUB a dû faire face dans les mois qui ont suivi sa création à la fermeture des parkings de surface.

En second lieu, il convient de souligner que le recours à l'intérim pour un montant de 634 192 € diminue en valeur ainsi qu'en pourcentage (- 28 752 € soit - 4,34 %). Cette baisse devrait se poursuivre en 2009 alors qu'il a été acté dans le cadre de l'actualisation du PMT en novembre 2008 et dans le budget 2009 que 4 intérimaires seraient recrutés en CDI vers le 1^{er} avril 2009 contribuant ainsi à limiter l'emploi précaire et ceci dans la continuité de précédentes embauches.

Le chapitre 65, autres charges courantes, d'un montant de 10 493 € ainsi que le chapitre 66, charges financières, d'un montant de 1 360 € et le chapitre, 67, charges exceptionnelles, d'un

montant de 797 € correspondent à des valeurs marginales. Il convient néanmoins de souligner que la faiblesse des charges financières s'explique par l'absence de dettes et donc du paiement d'intérêts. Les charges financières correspondent uniquement dans le cas de PARCUB à des frais de tenue de compte.

3.1.2 - Section d'investissement

Le compte administratif tel qu'annexé n'inclut pas le report du solde excédentaire des exercices antérieurs, lequel néanmoins est mentionné dans une ligne juste après le total des recettes. Il convient bien évidemment de prendre en considération le report de l'excédent de l'exercice n-1 ce qui conduit à un total de recettes de 11 772 410,33 € pour un total de dépenses de 2 861 789,84 €, ce qui correspond à un excédent de 8 910 620,49 €, lequel sera reporté sur l'exercice 2009. Cet excédent sera utilisé en partie en 2009 permettant ainsi d'annuler l'emprunt de 2 601 751,00 € et d'abonder la provision pour grosses réparations afin d'entreprendre les travaux de peinture du parking Gambetta inscrits dans l'attente de l'affectation de l'excédent 2008 au budget 2009, ce qui sera fait dans le cadre de la décision modificative n° 2 de l'exercice 2009.

➤ Recettes de la section d'investissement

Le **chapitre 15** est constitué uniquement de provisions pour grosses réparations, celles-ci ont déjà été commentées plus haut.

En ce qui concerne le **chapitre 16**, emprunts et dettes assimilées, aucun emprunt n'a été contracté en 2008 comme sur les exercices passés, PARCUB assurant l'ensemble de ses investissements par autofinancement.

Le **chapitre 28** enregistre les amortissements pratiqués sur les immobilisations en 2008 pour un montant de 3 709 428 M€ dont 103 793 € correspondant aux amortissements des immobilisations constituées par PARCUB depuis sa création.

➤ Dépenses de la section d'investissement

Le **chapitre 13**, subventions d'investissement, d'un montant de 1 246 230 €, correspond à la quote-part des subventions reprises par PARCUB en 2008 sur les transferts de la CUB de subventions d'investissement et amendes de police à la régie. On peut ici utilement rapprocher ce montant des dotations aux amortissements des immobilisations transférées par la CUB d'un montant de 3 605 535 € et réalisés avant la création de la régie et par ailleurs de la subvention d'équilibre de 1 671 979 €. On peut alors constater que la dotation aux amortissements des immobilisations transférées par la CUB, déduction faite de la reprise des subventions des investissements, donne une somme de 2 359 405 €, **soit une somme supérieure à la subvention d'équilibre perçue par PARCUB et plus précisément un écart de 687 426 € « au bénéfice » de la CUB.** Ce chiffre devrait être considérablement amélioré en 2009 alors que le budget de la régie, qui plus est établi dans le respect du principe de prudence, prévoit une subvention d'équilibre de la CUB légèrement inférieure à 1 M€. De plus, le plan à moyen terme actualisé en novembre 2008 donne une perspective raisonnable d'équilibre des comptes en 2010-2011 alors que le programme de réhabilitation aura été achevé.

Le **chapitre 15**, provisions pour risques et charges, d'un montant de 691 060 €, correspond à la contrepartie de l'article 7815.

Les **chapitres 20 et 21** relatifs respectivement aux immobilisations incorporelles et d'autre part, corporelles, toutes deux constituées par PARCUB, représentent en 2008 une somme de 75 810 € et de 840 103 €, montant en évolution respectivement par rapport à l'exercice précédent de + 11 980 € et 590 174 €

Tous Parcs de Stationnement hors parcs de surface

Recettes horaires 2007
Capacité générale des parcs accueillant des horaires

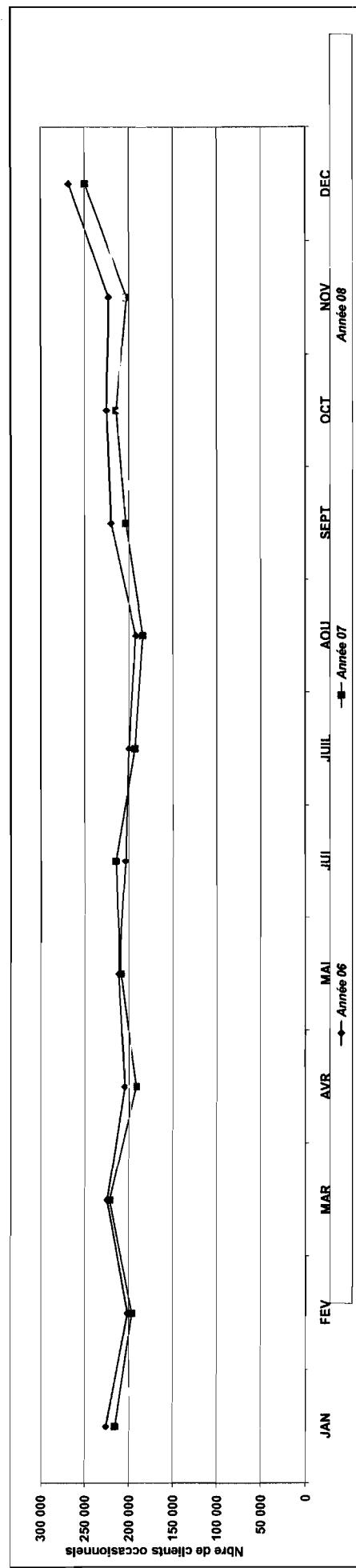
5 992 321 €
7 171

Fréquentation Mensuelle

	Année 06	Année 07	Année 08	% 08/06	Ecart 08/07	% 08/07	Ecart 08/06	Année 06	Année 07	Année 08	% 08/06	Ecart 08/07	% 08/07	
JAN	226 432	216 249	206 282	-20 150	-8,90	-9 967	-4,61	226 432	216 249	206 282	-20 150	-8,90	-9 967	-4,61
FÉV	201 928	196 716	185 534	-16 394	-8,12	-11 82	-5,68	428 360	412 965	391 816	-36 544	-8,53	-21 149	-5,12
MARS	224 767	221 837	195 322	-29 445	-13,10	-26 515	-11,95	653 127	634 802	587 138	-65 989	-10,10	-47 664	-7,51
AVR	204 822	191 829	198 905	-5 917	-2,89	7 076	3,69	857 949	826 631	786 043	-71 906	-8,38	-40 588	-4,91
MAI	211 727	208 965	195 312	-16 415	-7,75	-13 653	-6,53	1 069 676	1 035 596	981 355	-88 321	-8,26	-54 241	-5,24
JUIN	203 958	214 987	189 406	-14 552	-7,13	-25 581	-11,90	1 273 634	1 250 583	1 170 761	-102 873	-8,08	-79 822	-6,38
JUIL	200 132	193 290	180 358	-19 774	-9,88	-12 932	-6,69	1 473 766	1 443 873	1 351 119	-122 647	-8,32	-92 754	-6,42
AOU	192 218	184 271	166 965	-25 253	-13,14	-17 306	-9,39	1 665 984	1 628 144	1 518 084	-147 900	-8,88	-110 060	-6,76
SEPT	220 334	203 707	194 260	-26 074	-11,83	-9 447	-4,64	1 886 318	1 831 851	1 712 344	-173 974	-9,22	-119 507	-6,52
OCT	225 389	214 710	211 464	-13 925	-6,18	-3 246	-1,51	2 111 707	2 046 561	1 923 808	-187 899	-8,90	-122 753	-6,00
NOV	223 287	203 060	208 086	-15 201	-6,81	5 026	2,48	2 334 994	2 249 621	2 131 894	-203 100	-8,70	-117 727	-5,23
DÉC	268 252	250 025	240 921	-27 331	-10,19	-9 104	-3,64	2 603 246	2 499 646	2 372 815	-230 431	-8,85	-126 831	-5,07
TOTAL								2 603 246	2 499 646	2 372 815	-230 431	-8,85	-126 831	-5,07

Fréquentation cumulée

MOIS	Année 06	Année 07	Année 08	% 08/06	Ecart 08/07	% 08/07	Ecart 08/06	Année 06	Année 07	Année 08	% 08/06	Ecart 08/07	% 08/07	
JAN	226 432	216 249	206 282	-20 150	-8,90	-9 967	-4,61	226 432	216 249	206 282	-20 150	-8,90	-9 967	-4,61
FÉV	201 928	196 716	185 534	-16 394	-8,12	-11 82	-5,68	428 360	412 965	391 816	-36 544	-8,53	-21 149	-5,12
MARS	224 767	221 837	195 322	-29 445	-13,10	-26 515	-11,95	653 127	634 802	587 138	-65 989	-10,10	-47 664	-7,51
AVR	204 822	191 829	198 905	-5 917	-2,89	7 076	3,69	857 949	826 631	786 043	-71 906	-8,38	-40 588	-4,91
MAI	211 727	208 965	195 312	-16 415	-7,75	-13 653	-6,53	1 069 676	1 035 596	981 355	-88 321	-8,26	-54 241	-5,24
JUIN	203 958	214 987	189 406	-14 552	-7,13	-25 581	-11,90	1 273 634	1 250 583	1 170 761	-102 873	-8,08	-79 822	-6,38
JUIL	200 132	193 290	180 358	-19 774	-9,88	-12 932	-6,69	1 473 766	1 443 873	1 351 119	-122 647	-8,32	-92 754	-6,42
AOU	192 218	184 271	166 965	-25 253	-13,14	-17 306	-9,39	1 665 984	1 628 144	1 518 084	-147 900	-8,88	-110 060	-6,76
SEPT	220 334	203 707	194 260	-26 074	-11,83	-9 447	-4,64	1 886 318	1 831 851	1 712 344	-173 974	-9,22	-119 507	-6,52
OCT	225 389	214 710	211 464	-13 925	-6,18	-3 246	-1,51	2 111 707	2 046 561	1 923 808	-187 899	-8,90	-122 753	-6,00
NOV	223 287	203 060	208 086	-15 201	-6,81	5 026	2,48	2 334 994	2 249 621	2 131 894	-203 100	-8,70	-117 727	-5,23
DÉC	268 252	250 025	240 921	-27 331	-10,19	-9 104	-3,64	2 603 246	2 499 646	2 372 815	-230 431	-8,85	-126 831	-5,07
TOTAL								2 603 246	2 499 646	2 372 815	-230 431	-8,85	-126 831	-5,07



Fréquentation horaire Gambetta

Représentativité du parc en 2007 par rapport à la fréquentation générale :

Recettes horaires 2007

8,5%

785 048 €

représentativité du parc / total des recettes horaires

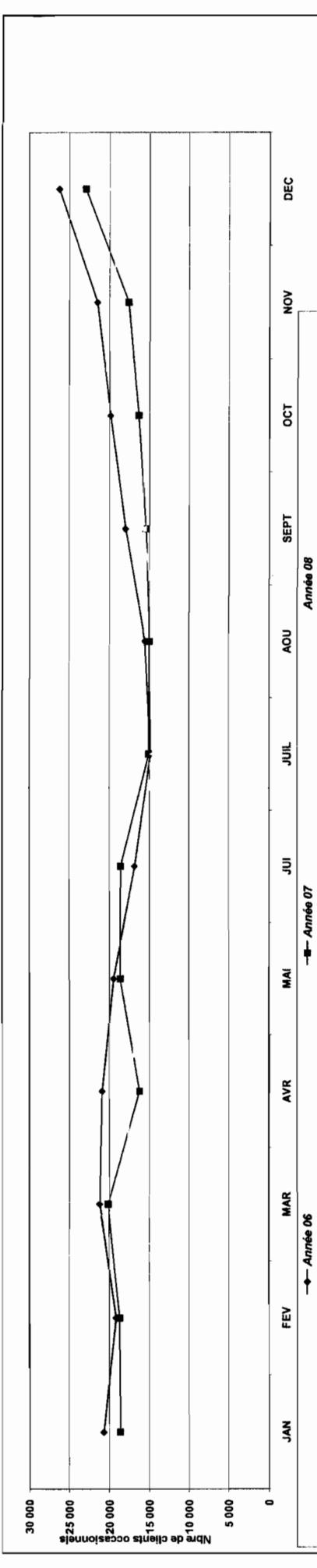
13,10%

7,18%

Capacité générale du parc 515 soit

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 06	Année 07	Année 08	% 08/06		Ecart 08/07	% 08/07	Année 06	Année 07	Année 08	Ecart 08/06	Ecart 08/07	% 08/07
				Ecart 08/06	% 08/06								
JAN	20 709	18 606	17 573	-3 136	-15,14	-1 033	-5,55	20 709	18 606	17 573	-3 136	-15,14	-5,55
FEV	19 164	18 688	16 770	-2 394	-12,49	-1 918	-10,26	39 873	37 294	34 343	-5 530	-13,87	-2 951
MAR	21 227	20 136	18 623	-2 604	-12,27	-1 513	-7,51	61 100	57 430	52 966	-8 134	-13,31	-4 464
AVR	20 910	16 225	17 043	-3 867	-18,49	818	5,04	82 010	73 655	70 009	-12 001	-14,63	-3 646
MAI	19 466	18 616	16 881	-2 585	-13,28	-1 735	-9,32	101 476	92 271	86 890	-14 586	-14,37	-5 381
JUJ	16 827	18 574	16 104	-723	-4,30	-2 470	-13,30	118 303	110 845	102 994	-15 309	-12,94	-7 851
JUIL	14 854	15 054	14 576	-278	-1,87	-478	-3,18	133 157	125 899	117 570	-15 587	-11,71	-8 329
AOU	15 551	14 984	13 948	-1 603	-10,31	-1 036	-6,91	148 708	140 883	131 518	-17 190	-11,56	-9 365
SEPT	17 973	15 430	15 745	-2 228	-12,40	315	2,04	166 681	156 313	147 263	-19 418	-11,65	-9 050
OCT	19 884	16 329	17 509	-2 375	-11,94	1 180	7,23	186 565	172 642	164 772	-21 793	-11,68	-7 870
NOV	21 543	17 611	19 030	-2 513	-11,67	1 419	8,06	208 108	190 253	183 802	-24 306	-11,68	-6 451
DEC	26 277	22 973	19 846	-6 431	-24,47	-3 127	-13,61	234 385	213 226	203 648	-30 737	-13,11	-9 578
TOTAL								234 385	213 226	203 648	-30 737	-13,11	-9 578





Fréquentation horaire Front du Médoc

Représentativité du parc en 2007 par rapport à la fréquentation générale :

Recettes horaires 2007

représentativité du rare / total des recettes horaires

Panacité générale du narr

1,5%

131 153 €

219%

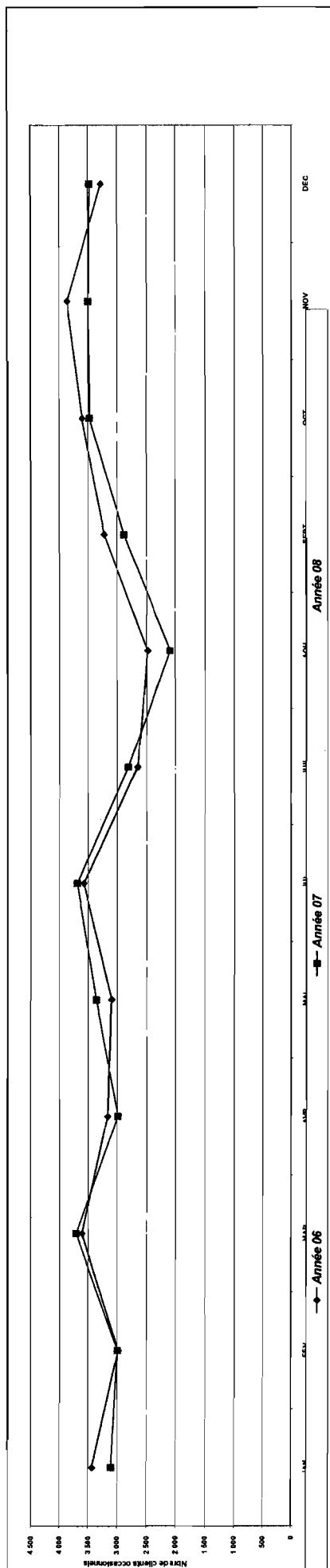
7608

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 06	Année 07	Année 08	% 08/06		Ecart 08/07	% 08/07
				Ecart 08/06	% 08/06		
JAN	3 437	3 104	2 736	-701	-20,40	-368	-11,86
FÉV	2 978	2 991	2 236	-742	-24,92	-755	-25,24
MARS	3 611	3 709	2 447	-1 164	-32,23	-1 262	-34,03
AVR	3 162	2 982	2 810	-352	-11,13	-172	-5,77
MAI	3 093	3 357	2 377	-716	-23,15	-980	-29,19
JUJ	3 576	3 691	2 781	-795	-22,23	-910	-24,65
JUIL	2 645	2 800	1 969	-676	-25,56	-831	-29,68
AOU	2 476	2 093	1 607	-869	-35,10	-486	-23,22
SEPT	3 219	2 876	2 723	-496	-15,41	-153	-5,32
OCT	3 605	3 475	3 051	-554	-15,37	-424	-12,20
NOV	3 865	3 497	1 599	-2 266	-58,63	-1 898	-54,28
DEC	3 277	3 475	2 833	-444	-13,55	-642	-18,47
TOTAL							

Fréquentation cumulée

	Année 06	Année 07	Année 08	Ecart 08/06	% 08/06	Ecart 08/07	% 08/07
3 437	3 104	2 736	-701	-20,40	-368	-11,86	
6 415	6 095	4 972	-1 443	-22,49	-1 123	-18,42	
10 026	9 804	7 419	-2 607	-26,00	-2 385	-24,33	
13 188	12 786	10 229	-2 959	-22,44	-2 557	-20,00	
16 281	16 143	12 606	-3 675	-22,57	-3 537	-21,91	
19 837	19 834	15 387	-4 470	-22,51	-4 447	-22,42	
22 502	22 634	17 356	-5 146	-22,87	-5 278	-23,32	
24 978	24 727	18 963	-6 015	-24,08	-5 764	-23,31	
28 197	27 603	21 686	-6 511	-23,09	-5 917	-21,44	
31 802	31 078	24 737	-7 065	-22,22	-6 341	-20,40	
35 667	34 575	26 336	-9 331	-26,16	-8 239	-23,83	
38 944	38 050	29 169	-9 775	-25,10	-8 881	-23,34	
38 944	38 050	29 169	-9 775	-25,10	-8 881	-23,34	



Fréquentation horaire République

Représentativité du parc en 2007 par rapport à la fréquentation générale :

Recettes horaires 2007

卷之三

Capacité générale du parc

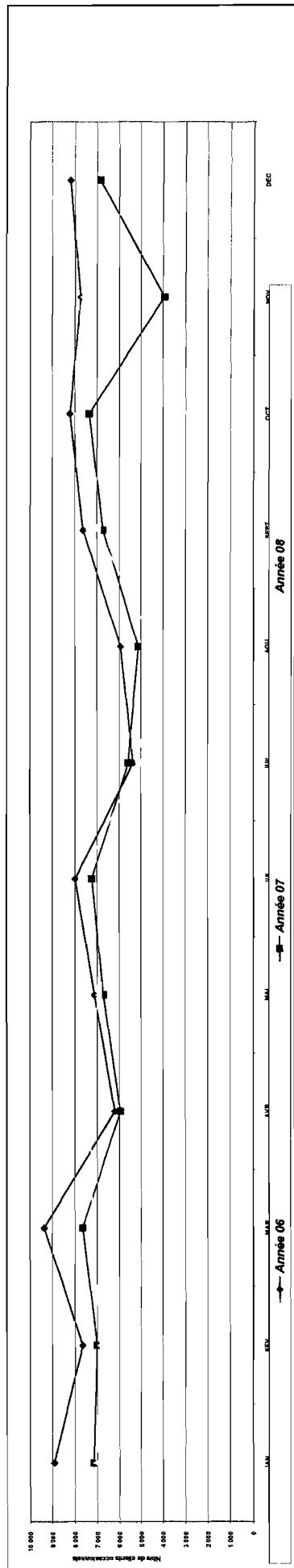
3,1%

314 375 €

5,75%

Fréquentation Mensuelle

	Année 06	Année 07	Année 08	Ecart 08/06	% 08/06	Ecart 08/07	% 08/07
	8 930	7 155	7 044	-1 886	-21,12	-111	-1,55
16 588	14 154	13 906	-2 682	-16,17	-248		-1,75
25 958	21 800	21 093	-4 865	-18,74	-707		-3,24
32 159	27 745	28 400	-3 759	-11,69	655		2,36
39 277	34 450	35 363	-3 914	-9,97	913		2,65
47 269	41 680	43 060	-4 209	-8,90	1 380		3,31
52 628	47 254	48 196	-4 432	-8,42	942		1,99
58 567	52 376	52 530	-6 037	-10,31	154		0,29
66 199	59 112	59 513	-6 686	-10,10	401		0,68
74 420	66 467	67 418	-7 002	-9,41	951		1,43
82 151	70 406	75 061	-7 090	-8,63	4 655		6,61
90 351	77 262	82 749	-7 602	-8,41	5 487		7,10
90 351	77 262	82 749	-7 602	-8,41	5 487		7,10



Fréquentation horaire Charles de Gaulle

Représentalitv du parc en 2007 par rapport à la fréquentation générale :

0,8%

Recettes horaires 2007

17 799 €

représentalitv du parc / total des recettes horaires

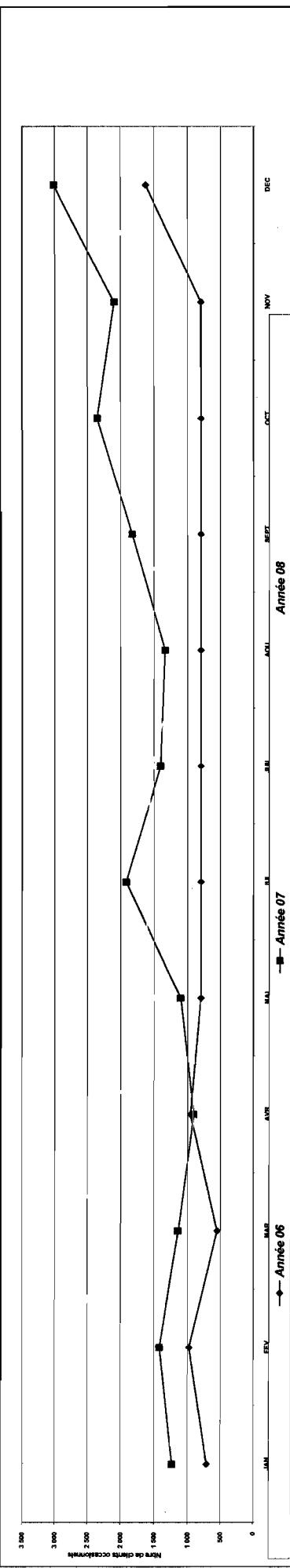
0,30%

Capacité générale du parc

4,07%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 06	Année 07	Année 08	% 08/06	Ecart 08/06	% 08/07	Ecart 08/07	% 08/06	Ecart 08/06	Année 08	Ecart 08/07	% 08/06	Ecart 08/07	% 08/07
JAN	713	1 228	2 311	1 598	224,12	1 083	88,19	713	1 228	2 311	1 598	224,12	1 083	88,19
FEV	979	1 416	2 384	1 405	143,51	968	68,36	1 692	2 644	4 695	3 003	177,48	2 051	77,57
MAR	551	1 141	2 661	2 110	382,94	1 520	133,22	2 243	3 785	7 356	5 113	227,95	3 571	94,35
AVR	957	906	2 115	1 158	121,00	1 209	133,44	3 200	4 691	9 471	6 271	195,97	4 780	101,90
MAI	800	1 103	1 540	740	92,50	437	39,62	4 000	5 794	11 011	7 011	175,28	5 217	90,04
JUL	800	1 913	1 648	848	106,00	-265	-13,85	4 800	7 707	12 659	7 859	163,73	4 952	64,25
JUIL	800	1 401	1 527	727	90,88	126	8,99	5 600	9 108	14 186	8 586	153,32	5 078	55,75
AOU	800	1 330	1 102	302	37,75	-228	-17,14	6 400	10 438	15 288	8 888	138,88	4 850	46,46
SEPT	800	1 823	1 669	869	108,63	-154	-8,45	7 200	12 261	16 957	9 757	135,51	4 696	38,30
OCT	800	2 353	1 890	1 090	136,25	-463	-19,68	8 000	14 614	18 847	10 847	135,59	4 233	28,97
NOV	800	2 097	1 754	954	119,25	-343	-16,36	8 800	16 711	20 601	11 801	134,10	3 890	23,28
DEC	1 625	3 021	2 172	547	33,66	-849	-28,10	10 425	19 732	22 773	12 348	118,45	3 041	15,41
TOTAL								10 425	19 732	22 773	12 348	118,45	3 041	15,41



Fréquentation horaire 8 Mai 45

Représentativité du parc en 2007 par rapport à la fréquentation générale :

Recettes horaires 2007

142 393 €

représentativité du parc / total des recettes horaires

2,38%

Capacité générale du parc

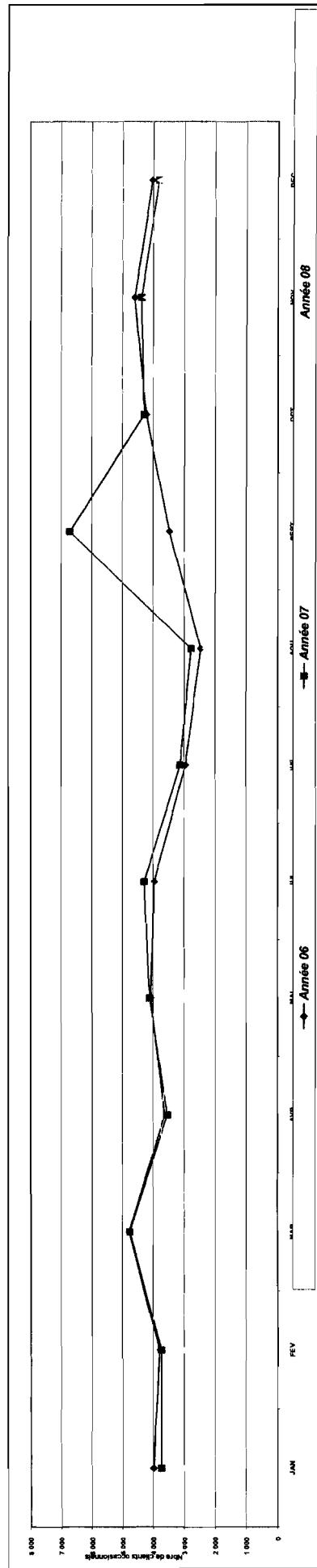
6 50%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 06	Année 07	Année 08	Ecart 08/06	% 08/06	Ecart 08/07	% 08/07	Ecart 08/07	% 08/06	Ecart 08/06	% 08/07	Ecart 08/07	% 08/06	Ecart 08/06	% 08/07
JAN	3 996	3 742	3 051	-945	-23,65	-691	-18,47	3 996	3 742	-945	-23,65	3 996	3 051	-945	-18,47
FEV	3 786	3 730	3 069	-717	-18,94	-661	-17,72	7 782	7 472	6 120	-21,36	1 352	-1 352	-1 352	-18,09
MAR	4 783	4 755	3 516	-1 267	-26,49	-1 239	-26,06	12 565	12 227	9 636	-2 929	2 591	-2 591	-2 591	-21,19
AVR	3 627	3 536	3 779	152	4,19	243	6,87	16 192	15 763	13 415	-2 777	-17,15	-2 348	-14,90	-14,90
MAI	4 082	4 109	2 995	-1 087	-26,63	-1 114	-27,11	20 274	19 872	16 410	-3 864	-19,06	-3 462	-17,42	-17,42
JUJ	3 964	4 285	3 374	590	-14,88	-9,11	-21,26	24 238	24 157	19 784	-4 454	-18,38	-4 373	-18,10	-18,10
JUIL	2 963	3 132	2 738	-225	-7,59	-394	-12,58	27 201	27 289	22 522	-4 679	-17,20	-4 767	-17,47	-17,47
AOU	2 464	2 781	2 334	-130	-5,28	-447	-16,07	29 665	30 070	24 856	-4 809	-16,21	-5 214	-17,34	-17,34
SEPT	3 479	6 719	3 170	309	-8,88	-3 549	-52,82	33 144	36 789	28 026	-5 118	-15,44	-8 763	-23,82	-23,82
OCT	4 227	4 295	3 867	360	-8,52	-4,28	-9,97	37 371	41 084	31 893	-5 478	-14,66	-9 191	-22,37	-22,37
NOV	4 604	4 391	4 237	-367	-7,97	-154	-3,51	41 975	45 475	36 130	-5 845	-13,92	-9 345	-20,55	-20,55
DEC	4 032	3 815	3 790	-242	-6,00	-25	-0,66	46 007	49 290	39 920	-6 087	-13,23	-9 370	-19,01	-19,01
TOTAL								46 007	49 290	39 920	-6 087	-13,23	-9 370	-19,01	

Fréquentation cumulée

	Année 07	Année 08	Ecart 08/07	% 08/07	Année 06	Année 08	Ecart 08/06	% 08/06	Année 07	Année 08	Ecart 08/07	% 08/07
	3 996	3 742	-23,65	-18,47	3 996	3 742	-23,65	-18,47	3 996	3 742	-23,65	-18,47
	3 786	3 730	-17,72	-4,19	7 782	7 472	-2 777	-3,48	12 565	12 227	9 636	-2 929
	4 783	4 755	-26,06	-0,54	16 192	15 763	-17,15	-3,48	16 192	15 763	13 415	-2 348
	3 627	3 536	-27,11	-2,87	20 274	19 872	-19,06	-2,06	20 274	19 872	16 410	-3 462
	4 082	4 109	-21,26	-0,61	24 238	24 157	-18,38	-0,45	24 238	24 157	19 784	-4 373
	3 964	4 285	-12,58	-7,59	27 201	27 289	-17,20	-2,70	27 201	27 289	22 522	-4 679
	2 963	3 132	-16,07	-13,0	29 665	30 070	-16,21	-1,34	29 665	30 070	24 856	-4 809
	2 464	2 781	-5,18	-2,34	33 144	36 789	-15,44	-4,73	33 144	36 789	28 026	-5 118
	3 479	6 719	-52,82	-3,54	37 371	41 084	-14,66	-3,73	37 371	41 084	31 893	-5 478
	4 227	4 295	-9,97	-2,28	41 975	45 475	-13,92	-3,45	41 975	45 475	36 130	-5 845
	4 604	4 391	-3,51	-0,88	46 007	49 290	-19,01	-4,01	46 007	49 290	39 920	-6 087
	4 032	3 815	-0,66	-0,15	46 007	49 290	-13,23	-3,23	46 007	49 290	39 920	-6 087
	TOTAL				46 007	49 290	-13,23	-3,23	46 007	49 290	39 920	-6 087



Fréquentation horaire Victoire

Représentativité du parc en 2007 par rapport à la fréquentation générale :

Recettes horaires 2007

représentativité du parc / total des recettes horaires

Capacité générale du parc

511 744 €

8,54%

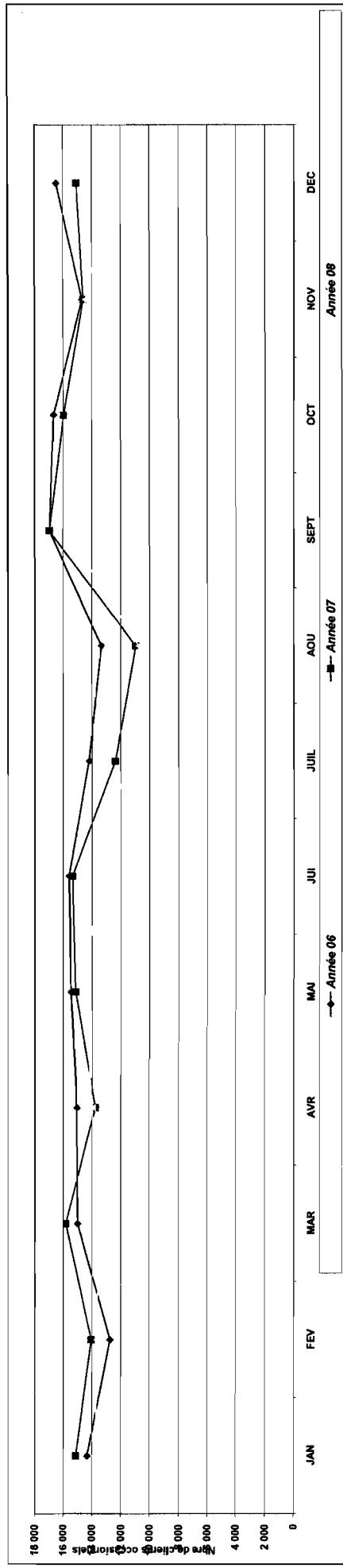
6,35%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 06	Année 07	Année 08	Ecart 08/07	% 08/07	Ecart 08/06	% 08/06	Ecart 08/07	% 08/07	Ecart 08/06	% 08/06	Ecart 08/07	% 08/07	
JAN	14 326	15 113	13 777	-549	-3,83	-1 336	-8,84	14 326	15 113	13 777	-549	-3,83	-1 336	-8,84
FEV	12 749	14 028	13 623	874	6,86	-405	-2,89	27 075	29 141	27 400	325	1,20	-1 741	-5,97
MAR	15 005	15 814	13 642	-1 363	-9,08	-2 172	-13,73	42 080	44 955	41 042	-1 038	-2,47	-3 913	-8,70
AVR	15 055	13 754	13 970	-1 085	-7,21	216	1,57	57 135	58 709	55 012	-2 123	-3,72	-3 697	-6,30
MAI	15 471	15 143	14 535	-936	-6,05	-608	-4,02	72 606	73 852	69 547	-3 059	-4,21	-4 305	-5,83
JUI	15 597	15 368	13 487	-2 110	-13,53	-1 881	-12,24	88 203	89 220	83 034	-5 169	-5,86	-6 186	-6,93
JUL	14 196	12 386	11 600	-2 596	-18,29	-786	-6,35	102 399	101 606	94 634	-7 765	-7,58	-6 972	-6,86
AOU	13 355	10 947	10 726	-2 629	-19,69	-221	-2,02	115 754	112 553	105 360	-10 394	-8,98	-7 193	-6,39
SEPT	16 968	16 995	15 732	-1 236	-7,28	-1 263	-7,43	132 722	129 548	121 092	-11 630	-8,76	-8 456	-6,53
OCT	16 678	15 991	15 385	-1 293	-7,75	-606	-3,79	149 400	145 539	136 477	-12 923	-8,65	-9 062	-6,23
NOV	14 680	14 603	14 428	-252	-1,72	-175	-1,20	164 080	160 142	150 905	-13 175	-8,03	-9 237	-5,77
DEC	16 490	15 081	12 684	-3 806	-23,08	-2 397	-15,89	180 570	175 223	163 589	-16 981	-9,40	-11 634	-6,64
TOTAL								180 570	175 223	163 589	-16 981	-9,40	-11 634	-6,64

Fréquentation cumulée

		Année 06	Année 07	Année 08	Année 06	Année 07	Année 08	Année 06	Année 07	Année 08	Année 06	Année 07	Année 08	
Jan														
FEV														
MAR														
AVR														
MAI														
JUIN														
AOU														
SEPT														
OCT														
NOV														
DEC														





Fréquentation horaire Pey Berland

Représentativité du parc en 2007 par rapport à l'a fréquentation générale :

Recettes horaires 2007

représentativité du parc / total des recettes horaires

13,1%

1 224 435 €

20,43%

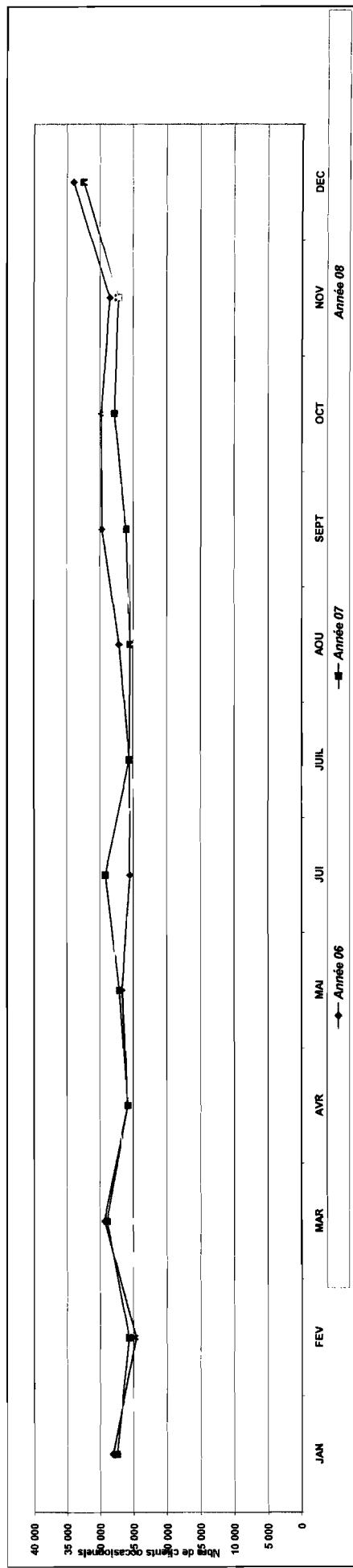
Caractéristique du narrateur

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 06	Année 07	Année 08	Ecart 08/06	% 08/06	Ecart 08/07	% 08/07
JAN	28 113	27 474	25 766	-2 347	-8,35	-1 708	-6,22
FEV	24 590	25 610	24 038	-552	-2,24	-1 572	-6,14
MAR	29 363	28 954	25 508	-3 855	-13,13	-3 446	-11,90
AVR	25 799	25 759	27 278	1 479	5,73	1 519	5,90
MAI	26 708	27 086	28 140	1 432	5,36	1 054	3,89
JUI	25 497	29 189	26 923	1 426	5,59	-2 266	-7,76
JUIL	25 552	25 584	24 533	-1 019	-3,99	-1 051	-4,11
AOU	27 131	25 432	24 832	-2 299	-8,47	-600	-2,36
SEPT	29 715	26 069	27 072	-2 643	-8,89	1 003	3,85
OCT	29 776	27 812	29 270	-506	-1,70	1 458	5,24
NOV	28 516	27 232	27 299	-1 217	-4,27	67	0,25
DEC	33 990	32 456	31 890	-2 100	-6,18	-566	-1,74
TOTAL							

Fréquentation cumulée

Année 06	Année 07	Année 08	Ecart 08/06	% 08/06	Ecart 08/07	% 08/07
28 113	27 474	25 766	-2 347	-8,35	-1 708	-6,22
52 703	53 084	49 804	-2 899	-5,50	-3 280	-6,18
82 066	82 038	75 312	-6 754	-8,23	-6 726	-8,20
107 865	107 797	102 590	-5 275	-4,89	-5 207	-4,83
134 573	134 883	130 730	-3 843	-2,86	-4 153	-3,08
160 070	164 072	157 653	-2 417	-1,51	-6 419	-3,91
185 622	189 656	182 186	-3 436	-1,85	-7 470	-3,94
212 753	215 088	207 018	-5 735	-2,70	-8 070	-3,75
242 468	241 157	234 090	-8 378	-3,46	-7 067	-2,93
272 244	268 959	263 360	-8 884	-3,26	-5 609	-2,09
300 760	296 201	290 659	-10 01	-3,36	-5 542	-1,87
334 750	328 657	322 549	-12 201	-3,64	-6 108	-1,86
334 750	229 657	222 549	-12 201	-3,64	6 108	1,96





Fréquentation horaire Saint Jean

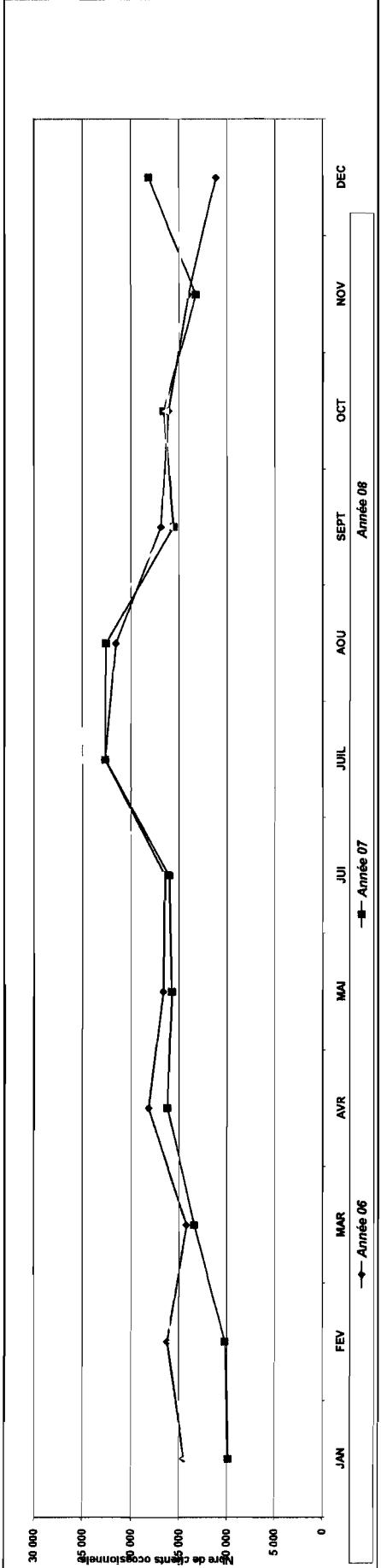
Représentativité du parc en 2007 par rapport à la fréquentation générale :

Recettes horaires 2007

représentativité du parc / total des recettes horaires

Caractéristique générale du narc

Fréquentation cumulée						
Année 06	Année 07	Année 08	Ecart 08/06	% 08/06	Ecart 08/07	%
14 494	9 835	14 412	-82	-0,57	4 577	4
30 680	20 022	30 166	-514	-1,68	10 144	5
44 940	33 411	47 322	2 382	5,30	13 911	4
63 080	49 579	66 735	3 655	5,79	17 156	3
79 703	65 301	84 196	4 493	5,64	18 895	2
96 137	81 311	101 181	5 044	5,25	19 870	2
118 845	103 990	126 397	7 552	6,35	22 407	2
140 433	126 601	150 644	10 211	7,27	24 043	1
157 304	142 166	166 645	9 341	5,94	24 479	1
173 388	158 731	183 015	9 627	5,55	24 284	1
187 451	172 013	197 479	10 028	5,35	25 466	1
198 621	190 163	213 087	14 466	7,28	22 974	1
198 621	190 163	213 087	14 466	7,28	22 974	1



Fréquentation horaire Barrière du Médoc

Représentativité du DARC en 2007 par rapport à la fréquentation générale

Recettes horaires 2007

représentativité du parc / total des recettes horaires

Capacité générale du parc

1.0%

190723

0,32%

1,84%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 06	Année 07	Année 08	% 08/06		% 08/07		Année 06	Année 07	Année 08	Ecart 08/06		Ecart 08/07	
				Ecart 08/06	Ecart 08/07	Ecart 08/06	Ecart 08/07				Ecart 08/06	Ecart 08/07	Ecart 08/06	Ecart 08/07
JAN	1 221	2 929	3 731	2 510	205,57	802	27,38	1 221	2 929	3 731	2 510	205,57	802	27,38
FÉV	866	2 041	3 197	2 331	269,17	1 156	56,64	2 087	4 970	6 928	4 841	231,96	1 958	39,40
MAR.	1 070	1 818	1 937	867	81,03	119	6,55	3 157	6 788	8 865	5 708	180,80	2 077	30,60
AVR.	895	1 553	1 525	630	70,39	-28	-1,80	4 052	8 341	10 390	6 338	156,42	2 049	24,57
MAI	974	2 199	1 989	1 015	104,21	-210	-9,55	5 026	10 540	12 379	7 353	146,30	1 839	17,45
JUI	855	2 300	3 224	2 369	277,08	924	40,17	5 881	12 840	15 603	9 722	165,31	2 763	21,52
JUIL	1 036	2 004	3 039	2 003	193,34	1 035	51,65	6 917	14 844	18 642	11 725	169,51	3 798	25,59
AOUT	1 180	1 423	1 891	711	60,25	468	32,89	8 097	16 267	20 533	12 436	153,59	4 266	26,22
SEPT	3 083	1 589	3 514	431	13,98	1 925	121,15	11 180	17 856	24 047	12 867	115,09	6 191	34,67
OCT	2 523	1 498	4 053	1 530	60,64	2 555	170,56	13 703	19 354	28 100	14 397	105,06	8 746	45,19
NOV	2 720	1 811	4 524	1 804	66,32	2 713	149,81	16 423	21 165	32 624	16 201	98,65	11 459	54,14
DÉC	4 133	3 702	8 224	4 091	98,98	4 522	122,15	20 556	24 867	40 848	20 292	98,72	15 981	64,27
TOTAL								20 556	24 867	40 848	20 292	98,72	15 981	64,27

Fréquentation cumulée

Année 06	Année 07			Année 08			Ecart 08/06			Ecart 08/07		
							%			%		
1 221	2 929	3 731	2 510	205,57	802	27,38						
2 087	4 970	6 928	4 841	231,96	1 958	39,40						
3 157	6 788	8 865	5 708	180,80	2 077	30,60						
4 052	8 341	10 390	6 338	156,42	2 049	24,57						
5 026	10 540	12 379	7 353	146,50	1 839	17,45						
5 881	12 840	15 603	9 722	165,31	2 763	21,52						
6 917	14 844	18 642	11 725	169,51	3 798	25,59						
8 097	16 267	20 533	12 436	153,59	4 266	26,22						
11 180	17 856	24 047	12 867	115,09	6 191	34,67						
13 703	19 354	28 100	14 397	105,06	8 746	45,19						
16 423	21 165	32 624	16 201	98,65	11 459	54,14						
20 556	24 867	40 848	20 292	98,72	15 981	64,27						
20 556	24 867	40 848	20 292	98,72	15 981	64,27						

Nombre de Citoyens enregistrés en milliers

Mois	Année 05 (Diamant)	Année 06 (Square)	Année 07 (Triangle)
JAN	3 000	4 000	4 000
FÉV	3 200	3 200	3 200
MARS	3 500	3 500	3 500
AVR	3 800	4 000	4 000
MAI	4 000	4 200	4 200
JUIN	4 200	4 500	4 500
JUL	4 500	4 800	4 800
AUG	4 800	5 000	5 000
SEPT	5 000	5 200	5 200
OCT	5 200	5 500	5 500
NOV	5 500	5 800	5 800
DÉC	5 800	6 000	6 000

Fréquentation horaire Centre Commercial Méridadeck

Représentativité du parc en 2007 par rapport à la fréquentation générale :

Recettes horaires 2007

représentativité du parc / total des recettes horaires

Capacité générale du parc

Frequentation Mensuelle

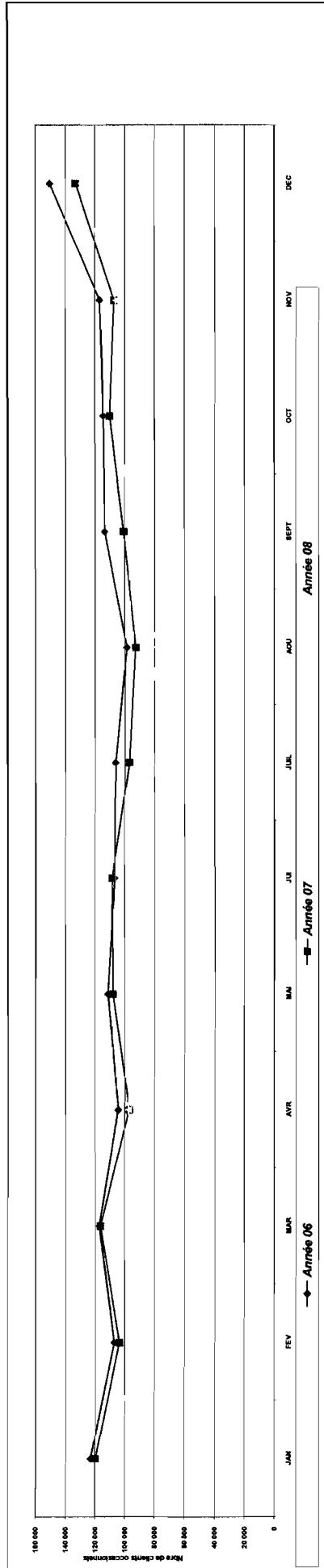
19,08% soit

16,98%

51,7%

MOIS	Fréquentation mensuelle			Ecart 08/07	% 08/07
	Année 06.	Année 07	Année 08		
JAN	123 148	119 733	109 653	-13 495	-10,96
FÉV	107 215	103 372	90 984	-16 231	-15,14
MARS	111 187	116 271	96 072	-21 115	-18,02
AVR	104 389	96 729	97 252	-7 137	-6,84
MAI	111 473	107 892	96 801	-14 672	-13,16
JUIN	106 684	108 340	89 550	-17 134	-16,06
JUIL	106 121	96 855	85 733	-20 368	-19,19
AOUT	98 623	92 615	78 275	-20 348	-20,63
SEPTEMBRE	113 395	100 699	95 449	-17 946	-15,83
OCTOBRE	114 717	110 339	103 916	-10 801	-9,42
NOV	116 959	107 157	105 793	-11 166	-9,55
DÉC	150 489	133 333	129 411	-21 078	-14,01
TOTAL					

Fréquentation culturelle						
	Année 06	Année 07	Année 08	Ecart 08/06	% 08/06	Ecart 08/07
123 148	119 733	109 653	-13 495	-10,96	-10 080	-8,42
230 363	223 105	200 637	-29 726	-12,90	-22 468	-10,07
347 550	339 376	296 709	-50 841	-14,63	-42 667	-12,57
451 939	436 105	393 961	-57 978	-12,83	-42 144	-9,66
563 412	543 997	490 762	-72 650	-12,89	-53 235	-9,79
670 096	652 337	580 312	-89 784	-13,40	-72 025	-11,04
776 217	749 192	666 065	-110 152	-14,19	-83 127	-11,10
874 840	841 807	744 340	-130 500	-14,92	-97 467	-11,58
988 235	942 506	839 789	-148 446	-15,02	-102 717	-10,90
1 102 952	1 052 845	943 705	-159 247	-14,44	-109 140	-10,37
1 219 911	1 160 002	1 049 498	-170 413	-13,97	-110 504	-9,53
1 370 400	1 293 335	1 178 909	-191 491	-13,97	-114 426	-8,85
1 370 400	1 293 335	1 178 909	-191 491	-13,97	-114 426	-8,85



Fréquentation horaire Pessac Centre

Représentativité du parc en 2007 par rapport à la fréquentation générale :

0,2%

Recettes horaires 2007

6 793 €

représentativité du parc / total des recettes horaires

0,11%

Capacité générale du parc

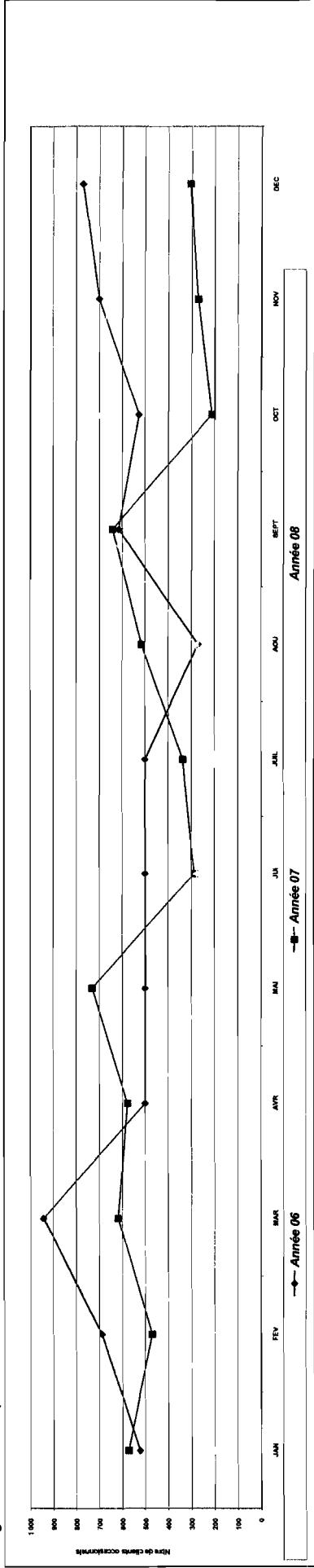
4,95%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 06	Année 07	Année 08	Ecart 08/06	% 08/06	Ecart 08/07	% 08/07	Ecart 08/06	% 08/06	Ecart 08/07	% 08/07
JAN	524	573	212	-312	-59,54	-361	-63,00	524	573	212	-361
FEV	690	469	333	-357	-51,74	-136	-29,00	1 214	1 042	545	-669
MAR	942	617	559	-383	-40,66	-5,8	-9,40	2 156	1 659	1 104	-1 052
AVR	500	576	448	-52	-10,40	-128	-22,22	2 656	2 235	1 552	-1 104
MAI	500	730	250	-250	-50,00	-480	-65,75	3 156	2 965	1 802	-1 354
JUL	500	287	280	-220	-44,00	-7	-2,44	3 656	3 252	2 082	-1 574
JUIL	500	336	197	-303	-60,60	-139	-41,37	4 156	3 588	2 279	-1 877
AOU	272	515	283	11	4,04	-232	-45,05	4 428	4 103	2 562	-1 866
SEPT	616	643	683	67	10,88	40	6,22	5 044	4 746	3 245	-1 799
OCT	528	211	698	170	32,20	487	230,81	5 572	4 957	3 943	-1 629
NOV	701	272	667	-34	-4,85	395	145,22	6 273	5 229	4 610	-1 663
DEC	771	306	739	-32	-4,15	433	145,22	7 044	5 535	5 349	-1 635
TOTAL								7 044	5 535	5 349	-1 695

Pas de remontée de données depuis le 9 janvier 2008 - données issues du calcul du TM selon recettes enregistrées par la comptabilité générale

rajouter gratuité offerte par la ville de Pessac



Fréquentation horaire Porte de Bordeaux

Représentativité du parc en 2007 par rapport à la fréquentation générale :

200

représentativité du narc / total des recettes horaires

卷之三

卷之三

Préfiguration Mensuelle

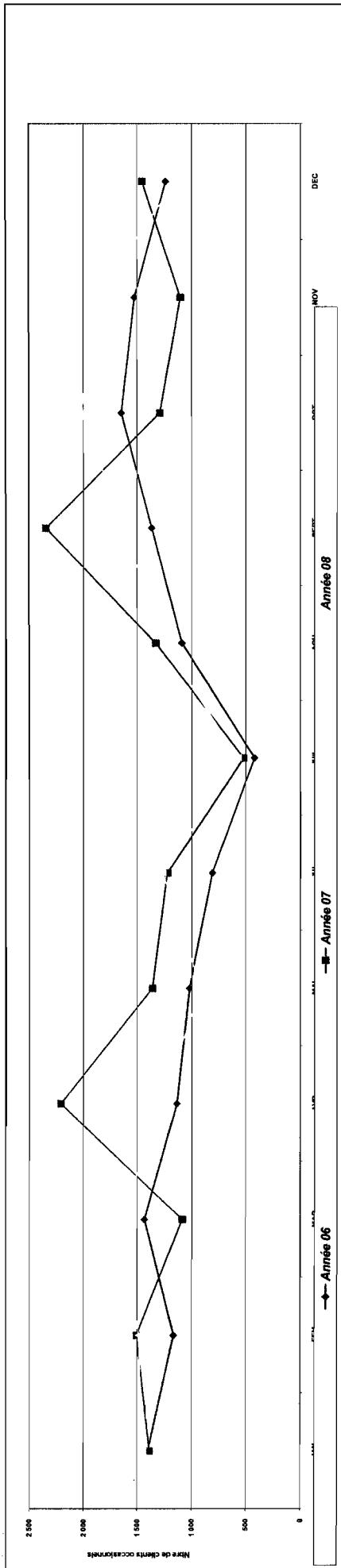
卷之三

0.87%

0.87%

0,7%

Fréquentation Mensuelle							Fréquentation Cumulée				
	Année 06	Année 07	Année 08	Ecart Année 08 / Année 07	Ecart Année 08 / Année 06	% Année 08 / Année 07	Année 06	Année 07	Année 08	Ecart Année 08 / Année 06	
JAN	1 399	1 383	1 441	42	3,00	5,8	4,19	1 399	1 383	1 441	42
FÉV	1 165	1 505	1 487	322	27,64	-18	-1,20	2 564	2 888	2 928	364
MARS	1 434	1 082	1 645	211	14,71	563	52,03	3 998	3 970	4 573	575
AVR	1 135	2 208	1 280	145	12,78	-928	-42,03	5 133	6 178	5 853	720
MAI	1 022	1 356	914	-108	-10,57	-442	-32,60	6 155	7 534	6 767	612
JUIN	811	1 219	1 262	451	55,61	43	3,53	6 966	8 753	8 029	1 063
JUIL	421	519	568	147	34,92	49	9,44	7 387	9 272	8 597	1 210
AOUT	1 090	1 327	1 258	168	15,41	-69	-5,20	8 477	10 599	9 855	1 378
SEP	1 365	2 347	1 621	256	18,75	-726	-30,93	9 842	12 946	11 476	1 634
OCT	1 647	1 290	2 016	369	22,40	726	56,28	11 489	14 236	13 492	2 003
NOV	1 526	1 103	1 888	362	23,72	785	71,17	13 015	15 339	15 380	2 365
DÉC	1 238	1 454	1 139	-99	-8,00	-315	-21,66	14 253	16 793	16 519	2 266
TOTAL								14 253	16 793	16 519	2 266



Fréquentation horaire Cité Mondiale

Représentativité du parc en 2007 par rapport à la fréquentation générale :

290 387 €

représentativité du parc / total des recettes horaires

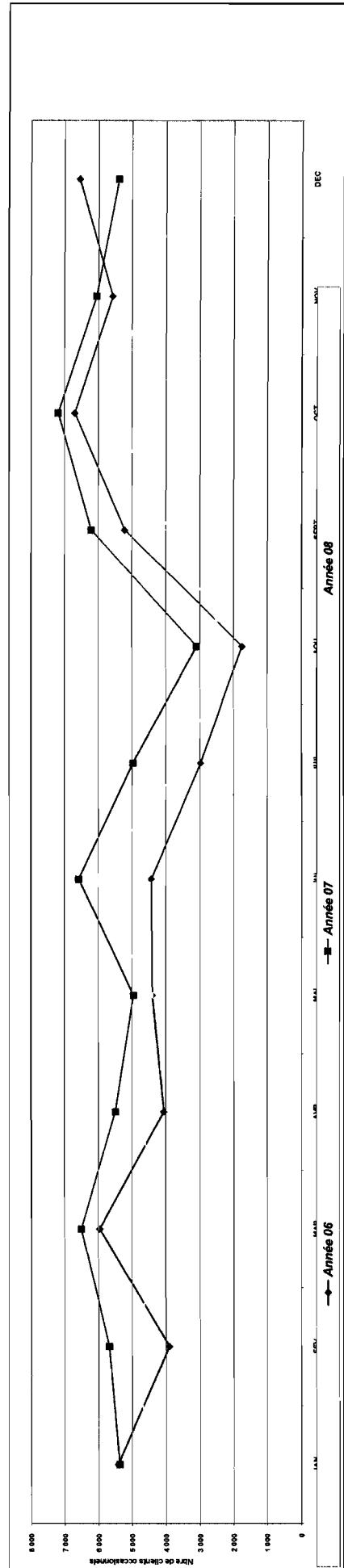
4,85%

Capacité générale du parc

9,93%

Fréquentation Mensuelle

MOIS	Année 06	Année 07	Année 08	Ecart 08/06	% 08/06	Ecart 08/07	% 08/07	Ecart 08/06	% 08/06	Ecart 08/07	% 08/07
JAN	5 422	5 374	4 575	-847	-15,62	-799	-14,87	5 422	4 575	-847	-15,62
FEV	3 902	5 680	4 797	895	22,94	-883	-15,55	9 324	11 054	9 372	48
MAR	5 964	6 505	4 369	-1 595	-26,74	-2 136	-32,84	15 288	17 559	13 741	-1 547
AVR	4 052	5 488	4 685	633	15,62	-803	-14,63	19 340	23 047	18 426	-914
MAI	4 397	4 947	4 466	69	1,57	-481	-9,72	23 737	27 994	22 892	-845
JUI	4 421	6 581	6 091	1 670	37,77	-490	-7,45	28 158	34 575	28 983	825
JUL	2 977	4 966	3 505	529	17,77	-1 460	-29,40	31 135	39 541	32 489	1 354
AOU	1 749	3 091	2 128	379	21,67	-963	-31,15	32 884	42 632	34 617	1 733
SEPT	5 218	6 216	3 888	-1 320	-25,30	-2 318	-37,29	38 102	48 848	38 515	413
OCT	6 699	7 197	5 534	-1 165	-17,39	-1 663	-23,11	44 801	56 045	44 049	-752
NOV	5 579	6 065	4 760	-819	-14,68	-1 305	-21,52	50 380	62 110	48 809	1 571
DEC	6 560	5 403	4 897	-1 663	-25,35	-506	-9,37	56 940	67 513	53 706	-3 234
TOTAL								56 940	67 513	53 706	-3 234



LISTE DES PARKINGS AU 31 DECEMBRE 2008

NOMS DES PARKINGS	PLACES PARCUB	PLACES PRIVEES
PARKINGS DE L'HYPERCENTRE		
Gambetta	515	
Centre Commercial Mériadeck	1363	
République	421	
Pey-Berland	688	409
Lhôte	106	
PARKINGS DU CENTRE		
Huit Mai 1945	726	260
Porte de Bordeaux	724	
Victoire	455	
Saint Jean	512	
Croix de Seguey	40	11
Front du Médoc	1144	
Cité Mondiale	712	
Bergonié	64	
PARKINGS DE PERIPHERIE		
Mérignac	290	
Pessac	355	
Bouscat	132	
TOTAL	8247	680

AFFAIRE 2007/05/02

Tarifs 2008

Les tarifs 2008 découlent des orientations définies par le conseil d'administration de PARCUB, actées par la délibération 2005/05/02 qui définissait les lignes directrices de la politique tarifaire de PARCUB sur les années 2006/2010. Ces orientations ont été réitérées en 2006 et en 2007. Elles s'inscrivent en cohérence avec le plan des déplacements urbains arrêté par la Communauté Urbaine de Bordeaux ainsi que l'obligation faite à PARCUB qui gère un service public industriel et commercial d'assurer l'équilibre du service sans subvention en application de l'article L 2224-2 du code général des collectivités territoriales.

Les orientations générales définies par le conseil d'administration de PARCUB sont rappelées dans leur grande ligne dans la présente introduction. Le corps de la délibération mentionne, quant à lui, les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2008 dont les évolutions par rapport à 2007 sont explicitées. Pour une vision synthétique, la présente délibération est accompagnée d'une annexe qui présente l'intégralité des tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2008.

Les parkings sont répartis selon trois zones :

- hyper centre,
- centre,
- périphérie.

Les parkings de St Jean et de Pessac donnent lieu à une politique tarifaire adaptée du fait que ces parkings correspondent, exclusivement pour le premier et en partie pour le second, à des parkings de gare.

Les tarifs horaires des parkings se doivent d'être suffisamment élevés pour inciter les usagers à s'orienter vers les transports en commun au-delà même de l'objectif d'un équilibre des comptes de PARCUB par les produits issus des usagers.

Les grilles tarifaires proposées au titre de l'année 2008 demeurent inchangées pour les parcs de la périphérie, sont en dehors du parking St Jean qui est un parking spécifique modifiées à partir de la 3^{ème} heure, ce qui permet pour la moitié des usagers qui stationne 2 heures au plus de bénéficier de tarifs inchangés par rapport à 2007. Si les tarifs ont été ajustés à compter de la 3^{ème} heure, les tarifs maximum de 18 € et 21 € respectivement dans la zone centre et dans la zone hyper-centre sont restés inchangés en cohérence avec la décision prise l'année par le conseil d'administration de rendre les parkings plus attractifs pour du stationnement horaire de longue durée.

Pour ce qui est des abonnés, il convient de distinguer les abonnements résidents et non résidents, les premiers faisant l'objet de tarifs préférentiels. PARCUB, par ailleurs, a doublé les quotas des abonnés résidents en fin 2005.

Les tarifs abonnements répondent à une cohérence d'ensemble par secteur, les tarifs étant plus attractifs au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'hyper centre, secteur sur lequel la demande est la plus forte.

Les tarifs du centre, selon les orientations définies par le conseil d'administration, doivent être inférieurs de 20 % à ceux de l'hyper centre, inférieurs sur la périphérie par rapport à l'hyper centre de 50 %, ce qui représente un écart de 35 % entre la périphérie et le centre. L'avantage pour les abonnés résidents par rapport aux abonnés permanents doit être à terme de 30 % dans l'hyper centre et de 25 % dans les parkings du centre et de la périphérie.

Il est précisé que les tarifs sont mentionnés dans la présente délibération TTC. En dehors des tarifs horaires, tous les autres tarifs sont déterminés sur une base hors taxe si bien que tout changement du taux de TVA, conduirait à un ajustement à dû concurrence.

I – LES TARIFS HORAIRES

Les tarifs horaires ont donné lieu à un premier ajustement dans le mois qui a suivi la création de PARCUB en parfaite cohérence avec les tarifs qu'avait envisagé la Communauté Urbaine de Bordeaux dans le cadre du dossier de la délégation de service public.

En dehors des ajustements des tarifs intervenus sur le parking St Jean du fait de ses spécificités, de la modification du tarif de la soirée tranquille, les tarifs horaires sont restés inchangés jusqu'à la fin de l'année 2006. Une adaptation substantielle des tarifs a été pratiquée sur les 3 secteurs hyper-centre, centre et périphérie à compter du 1^{er} janvier 2007. Après cette augmentation, il apparaît approprié, alors que PARCUB est confronté à la concurrence croissante du tramway et que le prix des carburants progresse significativement, d'apporter en 2007 des adaptations mineures. Ces adaptations concernent outre le parking St Jean qui fait l'objet de dispositions spécifiques uniquement les parkings de l'hyper centre et du centre et cela sans modifier les tarifs des deux premières heures.

Les tarifs horaires applicables à compter du 1^{er} janvier 2008 sont présentés ci-après pour chacune des 3 zones : hyper-centre, centre et périphérie.

Il est à noter, qu'en dehors du parking St Jean, tous les parkings bénéficient du tarif forfaitaire soirée tranquille de 2 € TTC. La soirée tranquille couvre la période de 19 H à 7 H du matin. Compte tenu de la plage couverte par la soirée tranquille, pour une même durée de stationnement, le tarif en fonction de l'heure d'entrée dans le parking sera différent. A titre d'exemple, pour un automobiliste qui stationne 4 heures sur un parking de la zone centre, il devra payer, sur la base des propositions tarifaires 2008, un droit de stationnement de 6,40 € TTC en stationnant à partir de 14 H. Par contre, en restant dans ce même parking et pour une même durée mais en stationnant à compter de 18 H, il ne paiera que 3,60 € Aussi et de ce fait, les grilles tarifaires sont présentées ci-après dans le cas le plus défavorable, en prenant pour hypothèse que l'automobiliste stationne son véhicule à 7 H, c'est-à-dire juste à la sortie de la soirée tranquille.

A - Zone Hyper centre :

1 – Hyper Centre hors Centre Commercial Mériadeck*

Hyper centre	Année 2007		Année 2008		Variation 2008/2007
	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	
De 0 à 1H	2,00 €		2,00 €		inchangé
De 1 H à 2 H	4,00 €	2,00 €	4,00 €	2,00 €	inchangé
De 2 H à 3 H	5,80 €	1,80 €	6,00 €	2,00 €	0,20 €
De 3 H à 4 H	7,60 €	1,80 €	7,70 €	1,70 €	0,10 €
De 4 H à 5 H	9,40 €	1,80 €	9,40 €	1,70 €	inchangé
De 5 H à 6 H	11,20 €	1,80 €	11,10 €	1,70 €	-0,10 €
De 6 H à 7 H	12,90 €	1,70 €	12,80 €	1,70 €	-0,10 €
De 7 H à 8 H	14,60 €	1,70 €	14,50 €	1,70 €	-0,10 €
De 8 H à 9 H	16,00 €	1,40 €	16,00 €	1,50 €	inchangé
De 9 H à 10 H	17,00 €	1,00 €	17,00 €	1,00 €	inchangé
De 10 H à 11 H	18,00 €	1,00 €	18,00 €	1,00 €	inchangé
De 11 H à 12 H	19,00 €	1,00 €	19,00 €	1,00 €	inchangé
De 12 H à 24 H	21,00 €	2,00 €	21,00 €	2,00 €	inchangé

* Le tableau ci-après est donné pour l'hypothèse la plus défavorable à savoir un stationnement à compter à partir de 7 H.

Tarif forfaitaire Soirée tranquille : 19H/7H00 : 2 € TTC

Comme cela ressort de la grille tarifaire ci-dessus, le tarif horaire de la 3^{ème} heure est modifié pour être porté de 1,80 € à 2 €, niveau équivalent au tarif de chacune des 2 premières heures, les tarifs de la 6^{ème} à 8^{ème} heure sont diminués de 10 centimes permettant d'avoir cinq heures d'affilé à 1.70 €.

Le tarif de la 9^{ème} heure passe de 1,40 € à 1,50 € de telle sorte qu'au final, les tarifs de la 9^{ème} à la 24^{ème} heure demeurent inchangés par rapport à l'année passée alors que le tarif sur cette plage horaire avait baissé en 2007.

2 - Hyper centre - parc Centre Commercial Mériadeck :

C.C.Mériadeck	Année 2007		Année 2008		
	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	Variation 2008/2007
Moins de 1H30	Gratuit	-	Gratuit		-
2H00	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	inchangé
3h00	4,00 €	2,00 €	4,00 €	2,00 €	inchangé
4h00	5,80 €	1,80 €	6,00 €	2,00 €	0,20 €
5h00	7,60 €	1,80 €	7,70 €	1,70 €	0,10 €
6h00	9,40 €	1,80 €	9,40 €	1,70 €	0,00 €
7h00	11,20 €	1,80 €	11,10 €	1,70 €	-0,10 €
8h00	12,90 €	1,70 €	12,80 €	1,70 €	-0,10 €
9h00	14,60 €	1,70 €	14,50 €	1,70 €	-0,10 €
10h00	16,00 €	1,40 €	16,00 €	1,50 €	inchangé
11h00	17,00 €	1,00 €	17,00 €	1,00 €	inchangé
12h00	18,00 €	1,00 €	18,00 €	1,00 €	inchangé
13H00	19,00 €	1,00 €	19,00 €	1,00 €	inchangé
14H00	20,00 €	1,00 €	20,00 €	1,00 €	inchangé
15H00	21,00 €	1,00 €	21,00 €	1,00 €	inchangé
24H00	23,00 €	2,00 €	23,00 €	2,00 €	inchangé

Rappelons que la gratuité d'une heure trente a fait l'objet d'une convention qui lie PARCUB à l'association des commerçants du centre, à Auchan, à la société Espace Expansion, gestionnaire du centre commercial. Cette gratuité s'applique exclusivement dans les horaires 7H00/22H00 en période d'ouverture de la galerie marchande de Mériadeck. En dehors des périodes de fermeture de la galerie marchande, le prix des trois premières heures est de 2 € TTC/ heure.

La tarification de la soirée tranquille s'applique à partir de 22H00 à 7H00 les jours d'ouverture de la galerie marchande et de 19H00 à 7H00 lorsque celle dernière est fermée au public.

Par rapport aux tarifs 2007, le tarif de la 4^{ème} heure est majoré de 20 centimes et celui de l'heure suivante de 10 centimes. Le tarif des 7, 8 et 9^{ème} heures sont diminués de 10 centimes pour obtenir cinq heures à un prix identique de 1.70 €. Le prix des heures demeure à compter de la 11^{ème} heure identique à la situation de 2007.

B - Zone centre

1 - Parkings du centre hors parking Saint Jean :

Bon nombre des parkings de la zone centre sont situés à proximité immédiate de la zone de l'hyper centre ou proches de parkings exploités par d'autres gestionnaires dans un secteur de forte attractivité, ce qui est le cas du parking Cité Mondiale situé sur les quais tout comme les parkings Bourse et Jean Jaurès. Les parkings du centre sont au nombre de 5 (Cité Mondiale, 8 mai 45, Front du Médoc, Victoire, Porte de Bordeaux) auxquels s'ajoute le parking St Jean. En dehors du parking St Jean, 2 parkings sur 5 sont à proximité immédiate du secteur de l'hyper centre, il s'agit des parkings 8 mai 45 et Front du Médoc et le parking Cité Mondiale se situe dans un secteur pour partie du fait de sa localisation sur les quais comparable aux parkings Bourse, Jean Jaurès.

La grille tarifaire présentée ci-après s'avère par rapport à la concurrence et aux parkings de l'hyper centre compétitive.

Centre ville	Année 2007		Année 2008		Variation 2008/2007
	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	
De 0 H à 1H	1,60 €		1,60 €		0,00 €
De 1 H à 2H	3,20 €	1,60 €	3,20 €	1,60 €	0,00 €
De 2 H à 3 H	4,70 €	1,50 €	4,80 €	1,60 €	0,10 €
De 3 H à 4 H	6,20 €	1,50 €	6,40 €	1,60 €	0,20 €
De 4 H à 5 H	7,60 €	1,40 €	8,00 €	1,60 €	0,40 €
De 5 H à 6 H	9,00 €	1,40 €	9,50 €	1,50 €	0,50 €
De 6 H à 7 H	10,30 €	1,30 €	11,00 €	1,50 €	0,70 €
De 7 H à 8 H	11,60 €	1,30 €	12,50 €	1,50 €	0,90 €
De 8 H à 9 H	12,80 €	1,20 €	14,00 €	1,50 €	1,20 €
De 9 H à 10 H	14,00 €	1,20 €	15,00 €	1,00 €	1,00 €
De 10 H à 11 H	15,00 €	1,00 €	16,00 €	1,00 €	1,00 €
De 11 H à 12 H	16,00 €	1,00 €	16,00 €	0,00 €	0,00 €
De 12 H à 24 H	18,00 €	2,00 €	18,00 €	2,00 €	0,00 €

Le tarif forfaitaire de la soirée tranquille reste inchangé à 2 €.

Les tarifs horaires des 2 premières heures de 1,60 € demeurent inchangés. Les tarifs des 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} heures sont d'un niveau équivalent aux tarifs de la 1^{ère} heure, ceux des heures suivantes étant légèrement inférieurs et fixé à 1,50 € jusqu'à la 9^{ème} heure, ces tarifs permettant de limiter au maximum les problèmes de rendu de monnaie puisque le coût de stationnement à compter de la 5^{ème} heure correspond à un coût, à l'exception de 2 créneaux horaires, en euro entier.

A noter en ce qui concerne le parking Cité Mondiale que le conseil d'administration avait par délibération n° 2004/6/6 arrêté un tarif promotionnel uniquement les samedis et dimanches et jours fériés, les 3^{ème} premières heures de ces jours étant facturées forfaitairement à 1,50 € TTC alors que l'attractivité des quais a été fortement améliorée, que les travaux sont pour l'essentiel réalisés et que la fréquentation de ce parking a évolué positivement, il convient à compter du 1^{er} janvier 2008 de mettre fin à ce tarif préférentiel.

2 - Parking Saint Jean :

La fréquentation du parking St Jean est fortement pénalisée par les travaux du tramway et continuera à l'être par les travaux pour la création du pôle intermodal. Ce parking, alors qu'il représente près de 25 % des recettes horaires totales de PARCUB, et que la 1^{ère} heure est facturée sur la base d'1,50 € soit 10 centimes de moins que les autres parkings du centre, peut faire l'objet d'une valorisation de la 1^{ère} à la 10^{ème} heure de 10 centimes pour chaque heure. Le prix de la 11^{ème} heure à la 13^{ème} heure demeure inchangé. La quatorzième heure est facturée à 50 centimes de façon à aboutir à une facturation sans centime d'euro au-delà de 13 H. Le tarif est ensuite bloqué à 21 € de la 15^{ème} heure jusqu'à la 24^{ème} heure.

Le forfait par 24 heures supplémentaires passe de 9 € à 10 € TTC au plus. Il est rappelé que, compte tenu des spécificités du parc Saint Jean, le tarif soirée tranquille n'est pas pratiqué.

Saint Jean	Année 2007		Année 2008		
	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	Ecart 2008/2007 par plage horaire
0H à 1H	1,50 €		1,60 €		0,10 €
1H à 2H	3,00 €	1,50 €	3,20 €	1,60 €	0,20 €
2H à 3H	4,50 €	1,50 €	4,80 €	1,60 €	0,30 €
3H à 4H	6,00 €	1,50 €	6,40 €	1,60 €	0,40 €
4H à 5H	7,50 €	1,50 €	8,00 €	1,60 €	0,50 €
5H à 6H	9,00 €	1,50 €	9,60 €	1,60 €	0,60 €
6H à 7H	10,50 €	1,50 €	11,20 €	1,60 €	0,70 €
7H à 8H	12,00 €	1,50 €	12,80 €	1,60 €	0,80 €
8H à 9H	13,50 €	1,50 €	14,40 €	1,60 €	0,90 €
9H à 10H	15,00 €	1,50 €	16,00 €	1,60 €	1,00 €
10H à 11H	16,50 €	1,50 €	17,50 €	1,50 €	1,00 €
11H à 12H	18,00 €	1,50 €	19,00 €	1,50 €	1,00 €
12H à 13H	19,50 €	1,50 €	20,50 €	1,50 €	1,00 €
13H à 14H	19,50 €	0,00 €	21,00 €	0,50 €	1,50 €
14H à 15H	19,50 €	0,00 €	21,00 €	0,00 €	1,50 €
15H à 16H	19,50 €	0,00 €	21,00 €	0,00 €	1,50 €
16H à 17H	19,50 €	0,00 €	21,00 €	0,00 €	1,50 €
17H à 18H	19,50 €	0,00 €	21,00 €	0,00 €	1,50 €
18H à 19H	19,50 €	0,00 €	21,00 €	0,00 €	1,50 €
19H à 20H	19,50 €	0,00 €	21,00 €	0,00 €	1,50 €
20H à 21H	19,50 €	0,00 €	21,00 €	0,00 €	1,50 €
21H à 22H	19,50 €	0,00 €	21,00 €	0,00 €	1,50 €
22H à 23H	19,50 €	0,00 €	21,00 €	0,00 €	1,50 €
23H à 24H	19,50 €	0,00 €	21,00 €	0,00 €	1,50 €

Les tarifs horaires du parc Saint Jean ne seront applicables qu'après information de la SNCF.

C - Zone Périphérie :

Les tarifs horaires 2007 y compris le tarif soirée tranquille de 2 € et le forfait pour 24 heures supplémentaires de 6 € au plus, sur le parc de Pessac, restent inchangés.

Périphérie	Année 2007		Année 2008		
	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	Tarifs TTC	Coût de chaque heure supplémentaire	Ecart 2008/2007 par plage horaire
0H à 1H	0,60 €		0,60 €		Sans changement
1H à 2H	1,20 €	0,60 €	1,20 €	0,60 €	Sans changement
2H à 3H	1,80 €	0,60 €	1,80 €	0,60 €	Sans changement
3H à 4H	2,40 €	0,60 €	2,40 €	0,60 €	Sans changement
4H à 5H	3,00 €	0,60 €	3,00 €	0,60 €	Sans changement
5H à 6H	3,60 €	0,60 €	3,60 €	0,60 €	Sans changement
6H à 7H	4,20 €	0,60 €	4,20 €	0,60 €	Sans changement
7H à 8H	4,80 €	0,60 €	4,80 €	0,60 €	Sans changement
8H à 9H	5,40 €	0,60 €	5,40 €	0,60 €	Sans changement
9H à 10H	6,00 €	0,60 €	6,00 €	0,60 €	Sans changement
10H à 11H	6,60 €	0,60 €	6,60 €	0,60 €	Sans changement
11H à 12H	7,20 €	0,60 €	7,20 €	0,60 €	Sans changement
12H à 13H	9,20 €	2,00 €	9,20 €	2,00 €	Sans changement
13H à 14H	9,20 €	- €	9,20 €	- €	Sans changement
14H à 15H	9,20 €	- €	9,20 €	- €	Sans changement
15H à 16H	9,20 €	- €	9,20 €	- €	Sans changement
16H à 17H	9,20 €	- €	9,20 €	- €	Sans changement
17H à 18H	9,20 €	- €	9,20 €	- €	Sans changement
18H à 19H	9,20 €	- €	9,20 €	- €	Sans changement
19H à 20H	9,20 €	- €	9,20 €	- €	Sans changement
20H à 21H	9,20 €	- €	9,20 €	- €	Sans changement
21H à 22H	9,20 €	- €	9,20 €	- €	Sans changement
22H à 23H	9,20 €	- €	9,20 €	- €	Sans changement
23H à 24H	9,20 €	- €	9,20 €	- €	Sans changement

Tarif Soirée Tranquille de 19H à 7H00 : 2 € TTC

II – TARIFS ABONNEMENTS

Il convient de distinguer les abonnements permanents des abonnements résidents des autres produits. Les tarifs sont donnés, ci-après, mensuellement sachant que les tarifs annuels, comme depuis la création de la régie et dans le prolongement des orientations de la Communauté Urbaine, restent équivalents à 12 fois le tarif mensuel.

Il est rappelé que les tarifs sont mentionnés ci-après TTC sur la base d'une TVA à 19,6 %, tout ajustement du taux de TVA serait appliqué sur la base des tarifs H.T.

2.1 – Abonnements permanents

L'inflation sur la base de l'indice des prix à la consommation (IPC) ressort entre septembre 2006 et septembre 2007 à 1,52 %. Une inflation comprise entre 1,8 % et 2 % peut être anticipée pour adapter les tarifs abonnements de l'hyper centre, les tarifs des zones centre et périphérie étant ensuite ajustés dans la logique des orientations définies par le conseil d'administration de PARCUB pour obtenir à terme un écart entre le centre et l'hyper centre de 20 % et de 50 % entre la périphérie et l'hyper centre.

Aussi, sur ces bases, et en arrondissant les tarifs de l'hyper centre à un nombre entier de 97 €, les tarifs 2008 sont donnés dans le tableau ci-après.

	2007	2008	Ecart 2008 / hyper centre
Hyper Centre	95 €	97 €	
Centre	68 €	73 €	-24,7%
Périphérie	39 €	44 €	-54,6%

2.2 – Abonnements résidents

Les tarifs sont déterminés en tenant compte des orientations générales déjà définies par le conseil d'administration, à savoir que l'écart à terme entre le tarif résident et permanent soit de 30% dans l'hyper centre, de 25 % dans le centre et la périphérie. Il est rappelé que du fait des spécificités du parking St Jean, aucun tarif résident n'est délivré sur ce parking.

	2007	2008	Ecart en 2008 par rapport au tarif permanent
Hyper Centre	52 €	58 €	-40,2%
Centre	38,50 €	44 €	-39,7%
Périphérie	25 €	28 €	-36,4%

2.3 – Autres tarifs d'abonnements

Tarifs hebdomadaires

Les tarifs hebdomadaires doivent être suffisamment élevés, pour éviter un effet d'aubaine incitant les usagers horaires à basculer vers ce type d'abonnement, sans pour autant que les tarifs hebdomadaires soient trop dissuasifs. Il est d'usage chez de nombreux gestionnaires que le tarif hebdomadaire est équivalent à deux jours pleins de stationnement horaire ou à 50% de l'abonnement mensuel permanent.

Les progressions énoncées ci-après permettent de rester encore bien en dessous de tels niveaux.

	2007	2008
Hyper Centre	30 €	35 €
Centre	22 €	28 €
Péphérie	14 €	16 €

Tarifs abonnement nuit :

Les abonnements nuit (plage horaire de 19 H à 9 H) ont été arrêtés par délibération n° 2007/01/05 en distinguant :

- Le tarif individuel calculé sur la base de 50 % de l'abonnement permanent
- Le tarif entreprise équivalent à 35 % du tarif de l'abonnement permanent applicable à la condition de remplir la double condition suivante : disposer de 150 abonnements permanents sur le parking de référence et de souscrire un minimum de 50 abonnements de nuit. Dès lors que cette double condition est remplie, le 1^{er} abonnement bénéficie de ce tarif préférentiel. Ces dispositions restent inchangées et compte tenu des adaptations des tarifs abonnement des différentes zones, les tarifs abonnement 2008 sont donnés dans le tableau ci-après :

	Hyper Centre Tarifs 2008	Centre tarifs 2008	Péphérie tarifs 2008
Tarif individuel	48,50 €	36,50 €	22 €
Tarif entreprise	33,95 €	25,55 €	15,40 €

III – AUTRES TARIFS

Contrat de location longue durée

Par délibération n° 2007/04/02, le conseil d'administration de PARCUB a créé un abonnement de location longue durée liée à un bien à vocation d'habitation. Cet abonnement, à la libre appréciation de l'usager demandeur, peut avoir une durée comprise entre 7 et 15 ans. La délibération précitée stipule que l'abonnement est payable en une fois sur la base du tarif abonnement annuel résident du parking concerné multiplié par la durée du contrat et majoré de 50 %. Du fait des augmentations tarifaires 2008, il apparaît approprié pour que l'abonnement longue durée demeure suffisamment attractif que la majoration de 50 % soit ramené à 30 %, l'ensemble des autres dispositions de la délibération n° 2007/04/02 restant inchangées.

2 roues motorisées

Compte tenu du niveau des abonnements motos, de la qualité du service et de la demande, les tarifs abonnement actuellement extrêmement compétitifs peuvent être sensiblement valorisés tout en restant attractifs. Les frais de carte restent quant à eux inchangés à 30 € TTC.

	2007	2008
Hyper Centre	33 €	35 €
Centre	23 €	26 €
Périmétrie	15 €	18 €

2 roues non motorisées

Les espaces 2 roues remportent un franc succès auprès des cyclistes, il est prévu la création de nouveaux espaces en 2008. Il apparaît à ce jour prématûr de facturer un abonnement, néanmoins, il convient à compter du premier janvier 2008 d'ouvrir cette possibilité.

Compte tenu de ce qui précède, la carte espaces deux roues pour les vélos sera délivrée à partir de 2008 que pour une période de un an ou dans le cadre d'un abonnement annuel gratuit, la carte restant à 15 € pour frais de dossier.

Dès lors que le réseau d'espaces 2 roues serait suffisamment développé et surtout si celui-ci se développait en dehors des seuls parkings de PARCUB, le conseil d'administration de PARCUB pourra envisager la facturation de l'abonnement annuel tout en gardant un tarif global attractif, le coût de la carte pouvant être sensiblement réduit voire délivré ultérieurement à titre gratuit.

Les chèques parkings

Ils peuvent être vendus à tous les professionnels riverains du parking de référence qui souhaitent offrir une gratuité partielle du stationnement à leurs clients.

En 2007, le chèque parking 1H était vendu avec un abattement de 20 % avec un tarif minimum de 0,50 € TTC et pour une durée de 2 heures avec un abattement de 40 % avec un tarif minimum de 0,80 € TTC.

Les dispositions 2007 restent inchangées en 2008.

Tarifs spécifiques

Lors de la création de la régie, le CHU, le SDIS et l'université de Bordeaux bénéficiaient pour une carte d'abonnement d'une 2^{ème} carte gratuite. Le conseil d'administration de PARCUB a décidé de réduire progressivement cet avantage, la 2^{ème} carte devant à terme bénéficier d'une baisse tarifaire de 20 %. Dans cette logique de rattrapage, la 2^{ème} carte facturée en 2007 à 35 % du tarif de base sera facturée à 38 % du tarif de base. Cela signifie que pour 2 cartes, la réduction tarifaire de 32,5 % en 2007 passe à 31 % en 2008.

Ticket perdu ou ticket détérioré par la faute du client

Dans ces 2 cas, il est réclamé au client le prix d'une journée complète de stationnement. Cette disposition reste inchangée en 2008.

Carte d'abonnement :

Le prix du support de la carte d'abonnement demeure inchangé au prix unitaire de 30 € TTC.

Aussi, vous est-il proposé, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- adopter les tarifs 2008 tels que présentés et explicités dans la présente délibération et rappelés dans l'annexe de la présente délibération,
- acter que ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2008,
- acter que les tarifs horaires sont adoptés en valeur TTC et l'ensemble des autres tarifs hors taxes bien que présentés TTC sur la base d'une TVA au taux actuel de 19.6%, taux qui, en cas de modification, conduirait à ajuster à due proportion le niveau des tarifs.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré au siège social de PARCUB le 13 novembre 2007.

Pour expédition conforme

Le président

Serge LAMAISON

Annexe 3.b

évolution des tarifs horaires en € courants et constants en stationnant à partir de 7H,
soit l'hypothèse la plus défavorable, car le bénéfice de la soirée tranquille est effectif qu'après 12 heures de stationnement.

Hyper centre

	2007 (C)	2007	2008 (C)	2008	2007 à 2008 (C)-(B)
	€ courants	€ courants	€ courants	€ courants	variation en valeur
	coût en € TTC	coût heure sup.	coût en € TTC	coût heure sup.	
de 0 H à 1 H	2		2		0,00
de 1 H à 2 H	4	2	4	2	0,00
de 2 H à 3 H	5,8	1,8	6	2	0,20
de 3 H à 4 H	7,6	1,8	7,7	1,7	0,10
de 4 H à 5 H	9,4	1,8	9,4	1,7	0,00
de 5 H à 6 H	11,2	1,8	11,1	1,7	-0,10
de 6 H à 7 H	12,9	1,7	12,8	1,7	-0,10
de 7 H à 8 H	14,6	1,7	14,5	1,7	-0,10
de 8 H à 9 H	16	1,4	16	1,5	0,00
de 9 H à 10 H	17	1	17	1	0,00
de 10 H à 11 H	18	1	18	1	0,00
de 11 H à 12 H	19	1	19	1	0,00
de 12 H à 13 H	21	2	21	2	0,00
de 13 H à 14 H	21	0	21	0	0,00
de 14 H à 15 H	21	0	21	0	0,00
de 15 H à 16 H	21	0	21	0	0,00
de 16 H à 17 H	21	0	21	0	0,00
de 17 H à 18 H	21	0	21	0	0,00
de 18 H à 19 H	21	0	21	0	0,00
de 19 H à 20 H	21	0	21	0	0,00
de 20 H à 21 H	21	0	21	0	0,00
de 21 H à 22 H	21	0	21	0	0,00
de 22 H à 23 H	21	0	21	0	0,00
de 23 H à 24 H	21	0	21	0	0,00

Gare

	2007	2007	2008 (C)	2008	2007 à 2008 (C)-(B)
	€ courants	€ courants	€ courants	€ courants	variation en valeur
	coût en € TTC	coût heure sup.	coût en € TTC	coût heure sup.	
de 0 H à 1 H	1,6		1,6		0,00
de 1 H à 2 H	3,2	1,6	3,2	1,6	0,00
de 2 H à 3 H	4,8	1,5	4,8	1,6	0,10
de 3 H à 4 H	6,2	1,5	6,4	1,6	0,20
de 4 H à 5 H	7,6	1,4	8	1,6	0,40
de 5 H à 6 H	9	1,4	9,5	1,5	0,50
de 6 H à 7 H	10,3	1	11	1,5	0,70
de 7 H à 8 H	11,6	1	12,5	1,5	0,90
de 8 H à 9 H	12,8	1	14	1,5	1,20
de 9 H à 10 H	14	1	15	1	1,00
de 10 H à 11 H	15	1	16	1	1,00
de 11 H à 12 H	16	1	16	0	0,00
de 12 H à 13 H	18	2	18	2	0,00
de 13 H à 14 H	18	0	18	0	0,00
de 14 H à 15 H	18	0	18	0	0,00
de 15 H à 16 H	18	0	18	0	0,00
de 16 H à 17 H	18	0	18	0	0,00
de 17 H à 18 H	18	0	18	0	0,00
de 18 H à 19 H	18	0	18	0	0,00
de 19 H à 20 H	18	0	18	0	0,00
de 20 H à 21 H	18	0	18	0	0,00
de 21 H à 22 H	18	0	18	0	0,00
de 22 H à 23 H	18	0	18	0	0,00
de 23 H à 24 H	18	0	18	0	0,00

**évolution des tarifs horaires en € courants et constants en stationnant à partir de 7H,
soit l' hypothèse la plus défavorable, car le bénéfice de la soirée tranquille est effectif qu'après 12 heures de stationnement**

Périphérie				2007	2007	2008 (C)	2008	2007 à 2008 (C)-(B)
				€ courants coût en € TTC	€ courants coût heure sup.	€ courants coût en € TTC	€ courants coût heure sup.	variation en valeur
de 0 H à 1 H				0,6		0,6		0,00
de 1 H à 2 H				1,2	0,6	1,2	0,6	0,00
de 2 H à 3 H				1,8	0,6	1,8	0,6	0,00
de 3 H à 4 H				2,4	0,6	2,4	0,6	0,00
de 4 H à 5 H				3	0,6	3	0,6	0,00
de 5 H à 6 H				3,6	0,6	3,6	0,6	0,00
de 6 H à 7 H				4,2	0,6	4,2	0,6	0,00
de 7 H à 8 H				4,8	0,6	4,8	0,6	0,00
de 8 H à 9 H				5,4	0,6	5,4	0,6	0,00
de 9 H à 10 H				6	0,6	6	0,6	0,00
de 10 H à 11 H				6,6	0,6	6,6	0,6	0,00
de 11 H à 12 H				7,2	0,6	7,2	0,6	0,00
de 12 H à 13 H				9,2	0,6	9,2	0,6	0,00
de 13 H à 14 H				9,2	0,6	9,2	0,6	0,00
de 14 H à 15 H				9,2	0,6	9,2	0,6	0,00
de 15 H à 16 H				9,2	0,6	9,2	0,6	0,00
de 16 H à 17 H				9,2	0,6	9,2	0,6	0,00
de 17 H à 18 H				9,2	0,6	9,2	0,6	0,00
de 18 H à 19 H				9,2	0,6	9,2	0,6	0,00
de 19 H à 20 H				9,2	0,6	9,2	0,6	0,00
de 20 H à 21 H				9,2	0,6	9,2	0,6	0,00
de 21 H à 22 H				9,2	0,6	9,2	0,6	0,00
de 22 H à 23 H				9,2	0,6	9,2	0,6	0,00
de 23 H à 24 H				9,2	0,6	9,2	0,6	0,00

Stationnement				2007	2007	2008 (C)	2008	2007 à 2008 (C)-(B)
				€ courants coût en € TTC	€ courants coût heure sup.	€ courants coût en € TTC	€ courants coût heure sup.	variation en valeur
de 0 H à 1 H				1,5		1,6		0,10
de 1 H à 2 H				3	1,5	3,2	1,6	0,20
de 2 H à 3 H				4,5	1,5	4,8	1,6	0,30
de 3 H à 4 H				6	1,5	6,4	1,6	0,40
de 4 H à 5 H				7,5	1,5	8	1,6	0,50
de 5 H à 6 H				9	1,5	9,6	1,6	0,60
de 6 H à 7 H				10,5	1,5	11,2	1,6	0,70
de 7 H à 8 H				12	1,5	12,8	1,6	0,80
de 8 H à 9 H				13,5	1,5	14,4	1,6	0,90
de 9 H à 10 H				15	1,5	16	1,6	1,00
de 10 H à 11 H				16,5	1,5	17,5	1,5	1,00
de 11 H à 12 H				18	1,5	19	1,5	1,00
de 12 H à 13 H				19,5	1,5	20,5	1,5	1,00
de 13 H à 14 H				19,5		21	0,5	1,50
de 14 H à 15 H				19,5		21	0	1,50
de 15 H à 16 H				19,5		21	0	1,50
de 16 H à 17 H				19,5		21	0	1,50
de 17 H à 18 H				19,5		21	0	1,50
de 18 H à 19 H				19,5		21	0	1,50
de 19 H à 20 H				19,5		21	0	1,50
de 20 H à 21 H				19,5		21	0	1,50
de 21 H à 22 H				19,5		21	0	1,50
de 22 H à 23 H				19,5		21	0	1,50
de 23 H à 24 H				19,5		21	0	1,50

évolution des tarifs horaires en € courants et constants en stationnant à partir de 7H,
soit l' hypothèse la plus défavorable, car le bénéfice de la soirée tranquille est effectif qu'après 12 heures de stationnement

Centre Commercial Méridiadeck				2007	2007	2008	(C)	2008	2007 à 2008 (C)-(B)
				€ courants coût en € ITC	€ courants coût heure sup.	€ courants coût en € ITC	€ courants coût heure sup.	€ courants	variation en valeur
de	0H	à	1H30	Gratuit		Gratuit			
de	1H30	à	2H		2	2,00 €			0,00
de	2H	à	3H		4	4,00 €		2	0,00
de	3H	à	4H		5,8	6,00 €		2	0,20
de	4H	à	5H		7,6	7,70 €		1,7	0,10
de	5H	à	6H		9,4	9,40 €		1,7	0,00
de	6H	à	7H		11,2	11,10 €		1,7	-0,10
de	7H	à	8H		12,9	12,80 €		1,7	-0,10
de	8H	à	9H		14,6	14,50 €		1,7	-0,10
de	9H	à	10H		16	16,00 €		1,5	0,00
de	10H	à	11H		17	17,00 €		1	0,00
de	11H	à	12H		18	18,00 €		1	0,00
de	12H	à	13H		19	19,00 €		1	0,00
de	13H	à	14H		20	20,00 €		1	0,00
de	14H	à	15H		21	21,00 €		1	0,00
de	15H	à	24H		23	23,00 €		2	0,00

Evolution du nombre d'abonnements par parkings et par profils

Hors divers	janvier 08				Février 08				Mars 08							
	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	
Catégories																
Gambetta	174	438	164	612	442	174	445	174	619							
F. Médoc	184	58	811	1053	181	58	808	180	1038							
République	141	180	284	110	715	138	180	284	110	712	140	180	282	110	712	
Mérignac	18	89	19	107	87	18	88	106	106							
08-mai	66	167	657	890	67	167	645	67	879	167	640	640	874			
Mériadeck			213	213			205		205			210	210			
Saint-Jean			172	172			170		170			168	168			
Victoire	181	84	349	614	188	84	336	188	608	74	321	321	583			
Pey-Berland	274	399	271	673	394	1	666	262	394	1	657					
Pessac	13	384	22	397	391		413	25	343		368					
Bouscat	49	110	48	159	107		155	49	106		155					
C.Mondiale	252	684	249	936	676		925	245	662		907					
P.de Bx	27	331	27	358	327		354	27	326		353					
Bergonié	46	6	52	52	4		56	53	4		57					
Lhôte	131		134	131			134	136			136					
Croix de Seguey	39		39	39			39	43			43					
Total	1 595	489	4 927	110	7121	1 599	489	4 876	111	7075	1 607	479	4 789	111	6986	
global mois	7 121				7 075						6 986					
Ecart M-1 en valeur					-46						-89					
Ecart M-1 en %					-0,65%						-1,26%					
Ecart Mois réf. / janvier 08					-46						-135					
Ecart % Mois réf. / janvier 08					-0,6%						-1,9%					
Constat décembre 07	7 094															
Ecart Mois réf. / Dec 07	27	0,38%														

Hors divers	Juillet 08				Août 08				Septembre 08							
	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	
Catégories																
Gambetta	175	459	177	634	465	165	460	165	625							
F. Médoc	179	58	795	1032	180	58	789	176	1023							
République	136	180	280	110	706	137	176	280	110	703	132	176	273	110	691	
Mérignac	21	85	21	106	85	21	85	21	106							
08-mai	123	167	629	919	125	167	629	122	921	122	167	624	913			
Mériadeck		210	210	210		209	209	209				208	208			
Saint-Jean		161	161	161		161	161	161				157	157			
Victoire	193	74	298	565	192	74	299	174	565	174	74	285	533			
Pey-Berland	277	351	1	629	280	353	633	270	350	1	621					
Pessac	26	341	26	367	341	341	367	27	342		369					
Bouscat	49	105	49	154	105	105	154	49	100		149					
C.Mondiale	244	644	245	888	644	644	889	229	630		859					
P.de Bx	29	366	29	395	366	366	395	28	362		390					
Bergonié	53	3	53	56	53	4	57	54	7		61					
Lhôte	133		134	133			134	131			131					
Croix de Seguey	43		44	43	44		44	44			44					
Total	1 681	479	4 727	111	6998	1 692	475	4 739	110	7016	1 622	475	4 668	111	6876	
global mois	6 998				7 016					6 876						
Ecart M-1 en valeur	51				18						-140					
Ecart M-1 en %	0,73%				0,26%						-2,00%					
Ecart Mois réf. / janvier 08	-123				-105						-245					
Ecart % Mois réf. / janvier 08	-1,7%				-1,47%						-3,44%					
Constat décembre 07																
Ecart Mois réf. / Dec 07																

Evolution du nombre d'abonnements par parkings et par profils

Hors divers	Avril 08				Mai 08				Juin 08				Total parking		
	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	
Catégories															
Gambetta	176	440			616	178	440			618	179	442		621	
F. Médoc	182	58	790		1030	184	58	792		1034	181	58	791	1030	
République	141	180	280	110	711	143	180	280	110	713	140	180	282	110	712
Mérignac	20	87			107	21	84			105	21	87		108	
08-mai	67	167	634		868	83	167	630		880	113	167	630		910
Mériadeck			210		210			213		213			211		211
Saint-Jean			167		167			166		166			162		162
Victoire	193	74	319		586	193	74	313		580	195	74	308		577
Pey-Berland	270		385	1	656	272		347	1	620	274		343	1	618
Pessac	27		342		369	27		341		368	26		339		365
Bouscat	49		106		155	49		106		155	49		106		155
C.Mondiale	247		661		908	247		661		908	244		650		894
P.de Bx	28		325		353	28		324		352	28		322		350
Bergonié	52		4		56	52		4		56	54		3		57
Lhôte	136				136	136				136	134				134
Croix de Seguey	44				44	44				44	43				43
Total	1 632	479	4 750	111	6972	1 657	479	4 701	111	6948	1 681	479	4 676	111	6947
global mois	6 972					6 948					6 947				
Ecart M-1 en valeur	-14					-24					-1				
Ecart M-1 en %	-0,20%					-0,34%					-0,01%				
Ecart Mois réf. / janvier 08	-149					-173					-174				
Ecart % Mois réf. / janvier 08	-2,1%					-2,4%					-2,4%				
Constat décembre 07															
Ecart Mois réf. / Dec 07															

Hors divers	Octobre 08				Novembre 08				Décembre 08				Total parking		
	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Résidents	Multicartes	Permanents	Nuits	
Catégories															
Gambetta	160	464			624	161	464			625	161	468		629	
F. Médoc	181	58	796		1035	179	58	795		1032	179	58	792		1029
République	140	176	278	110	704	139	176	275	110	700	138	176	273	110	697
Mérignac	21		81		102	21		81		102	19		81		100
08-mai	124	167	625		916	126	167	623		916	122	167	625		914
Mériadeck		208			208		208			208			199		199
Saint-Jean			155		155			155					154		154
Victoire	198	74	285		557	201	74	281		556	197	74	281		552
Pey-Berland	271		363		634	265		368	1	634	264		363	1	628
Pessac	27		344		371	29		344		373	30		344		374
Bouscat	50		100		150	52		98		150	52		99		151
C.Mondiale	235		627		862	236		631		867	233		628		861
P.de Bx	28		361		389	30		360		390	29		360		389
Bergonié	55		7		62	54		7		61	52		7		59
Lhôte	130				130	131				131	131				131
Croix de Seguey	44				44	41				41	41				41
Total	1 664	475	4 694	110	6943	1 665	475	4 690	111	6941	1 648	475	4 674	111	6908
global mois	6 943					6 941					6 908				
Ecart M-1 en valeur	67					-2					-33				
Ecart M-1 en %	0,97%					-0,03%					-0,48%				
Ecart Mois réf. / janvier 08	-178					-180					-213				
Ecart % Mois réf. / janvier 08	-2,5%					-2,5%					-3,0%				

Evolution du nombre d'abonnements par parkings et par profils

Hors divers	Juillet 08				Août 08				Septembre 08				Octobre 08				Novembre 08				Décembre 08				
	Residents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Residents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Residents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Residents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking	Residents	Multicartes	Permanents	Nuits	Total parking
Catégories																									
Gambetta	175	459	634	177	465	642	165	460	625	160	464	624	161	464	625	161	468	629	161	468	629	161	468	629	
F. Médoc	179	58	795	1032	180	58	798	1036	176	58	789	1023	181	58	796	1035	179	58	795	1032	179	58	792	1029	
République	136	180	280	110	706	137	176	280	110	703	132	176	273	110	691	140	176	278	110	704	139	176	275	110	700
Mérignac	21	85	106	21	85	106	21	81	102	21	81	102	21	81	102	21	81	102	19	81	100	19	81	100	
08-mai	123	167	629	919	125	167	629	921	122	167	624	913	124	167	625	916	126	167	623	916	122	167	625	914	
Mériadeck		210	210	209		209		208		208		208		208		208		208		208		199		199	
Saint-Jean		161	161	161		161		157		157		157		155		155		155		155		154		154	
Victoire	193	74	298	565	192	74	299	565	174	74	285	533	198	74	285	557	201	74	281	556	197	74	281	552	
Pey-Berland	277	351	1	629	280	353		633	270	350	1	621	271	363	634	265	368	1	634	264	363	1	628		
Pessac	26	341	367	26	341	367	27	342	369	27	344	371	29	344	373	30	344	373	30	344	374				
Bouscat	49	105	154	49	105	154	49	100	149	50	100	150	52	98	150	52	98	150	52	99	151				
C.Mondiale	244	644	888	245	644	889	229	630	859	235	627	862	236	631	867	233	628	861							
P.de Bx	29	366	395	29	366	395	28	362	390	28	361	389	30	360	390	29	360	389	29	360	389				
Bergonié	53	3	56	53	4	57	54	7	61	55	7	62	54	7	61	52	7	59							
Lhôte	133		133	134		134	131		131	130		130	131		131	131		131	131					131	
Croix de Seguey	43		43	44		44		44	44		44	41		41	41		41		41					41	
Total	1 681	479	4 727	111	6998	1 692	475	4 739	110	7016	1 622	475	4 668	111	6876	1 664	475	4 694	110	6943	1 665	475	4 690	111	6908
global mois	6 998				7 016				6 876			6 943			6 941					6 908					
Ecart M-1 en valeur	51					18			-140			67			-2						-33				
Ecart M-1 en %	0,73%					0,26%			-2,00%			0,97%			-0,03%						-0,48%				
Ecart Mois réf. / janvier 08	-123					-105			-245			-178			-180						-213				
Ecart % Mois réf. / janvier 08	-1,7%					-1,47%			-3,44%			-2,5%			-2,5%						-3,0%				

**SYNTHESE DES ETUDES, RENOUVELLEMENT D'EQUIPEMENTS ET DES TRAVAUX
REALISES EN 2008 ET TERMINES EN 2008 OU AU 1^{ER} TRIMESTRE 2009
ET LANCES EN 2008 /2009 AVEC PREVISIONS D'ACHEVEMENT EN 2009/2010**

AVANT PROPOS

Lors de chaque conseil d'administration, est présenté un tableau de suivi des travaux de manière à ce que l'ensemble des administrateurs puissent appréhender de manière régulière l'avancement du Plan à Moyen Terme de PARCUB ; dès que les travaux sont terminés, ils n'apparaissent plus sur ce tableau de suivi.

Le présent document donne quand à lui une synthèse des principaux travaux engagés et réalisés sur l'année 2008, engagés et en partie réalisés sur 2009 avec finition sur 2009 et sur 2010.

PHASAGE PARKINGS CONCERNES	FIN DES TRAVAUX	DETAIL DE L'OPERATION	
		PRESTATIONS EXTERNES OU INTERNES	
I - TRAVAUX ENGAGES EN 2008 ET TERMINES EN 2008			
LITTERATURE			<p>Lors d'un conseil d'administration, il a été acté du souhait du Président et des membres du conseil de faire évoluer la Charte Signalétique de PARCUB, notamment au niveau des couleurs, afin qu'elles revêtent un aspect plus soutenu et ainsi mieux identifiable. Une étude a été menée en interne par PARCUB et a abouti à un avant projet sur la base duquel il a été établi des maquettes, ainsi que des pochoirs afin des faire des tests sur le parking Centre Commercial Méridéck. Ces tests ont été ensuite présentés aux membres du conseil d'administration au mois de septembre 2008 et ont été validés. La Charte Signalétique a été amendée en conséquence.</p>

1.2 MISES EN SERVICE DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Tous parkings	<input type="checkbox"/> Renouvellement du contrôle d'accès aux postes de contrôle	Travaux commencés en janvier 2008 et achevés en juin 2008.	Externe	Ces nouveaux équipements de contrôle d'accès aux postes de contrôle des parkings qui utilisent une technologie de lecture biométrique partielle des empreintes digitales ont été mis en service au mois de xxxxxxxx2008. A ce jour 100% du personnel utilisent comme prévu ce nouveau système lequel après plus de 10 mois d'expérience fonctionne de manière très satisfaisante.
1.3 TRAVAUX DE RÉNOVATION				
Parking Gambetta	<input type="checkbox"/> Carrelage des escaliers du parking	Travaux commencés en début d'année 2008 et terminés en novembre 2008	Interne	Deux escaliers ont été traités avec les travaux de découpe des carrelages du 3 ^{ème} escalier dont les travaux reprendront fin avril 2009 pour une fin d'exécution d'ici la fin mai 2009. Pour information, le 4 ^{ème} escalier sera traité en externe dans le cadre des travaux relatifs aux émergences de surface.
Parking Front du Médoc	<input type="checkbox"/> Travaux de rénovation peinture des murs, piliers, plafonds et de sols du parking Front du Médoc pour la zone « tour 2000 » au niveau rue	Travaux terminés en mai 2008	Interne	Cette opération de rénovation peinture n'était pas inscrite à l'origine dans le programme de rénovation de PARCUB (base de la DSP) alors que cet ouvrage, comme cela était le cas des parkings Centre Commercial Mériadeck,, Gambetta et Pey-Berland, avait été rénové en 2002/2003 sous maîtrise d'ouvrage de la CUB. La vétusté très avancée malgré le peu d'années écoulée depuis 2003, a nécessité que PARCUB priorise ces parcs, d'autant qu'il s'agit de trois des quatre parkings de la régie dont la fréquentation horaire est la plus forte.
Parking Centre Commercial Mériadeck	<input type="checkbox"/> Travaux de traitement des désordres de structures	Travaux terminés en juillet 2008	Externe	Il s'agissait de travaux concernant le traitement des épaufrures diverses, des fissures des sols des niveaux, nécessaires avant tout démarrage de travaux de peinture prévus à l'été 2008.
<input type="checkbox"/> Travaux de rénovation peinture des murs, piliers, plafonds et de sols du parking centre commercial Mériadeck « niveau jaune » hors zone condamnée et rénovation des sas d'accès à la galerie marchande des niveaux jaune et vert avec la peinture des sols, la pose de faux plafonds et la reprise des éclairages.	Travaux terminés en septembre 2008	Interne	Idem que pour le parking Front du Médoc	

			Interne	
<input type="checkbox"/> Travaux de rénovation peinture des murs, piliers, plafonds et de sols du parking centre commercial Méridéck sur la moitié de la zone condamnée du fond du niveau jaune	Travaux terminés 1er semaine de décembre 2008	Majeure partie en dec 08 et fin en janvier 09	Externe	<p>La zone concernée d'une capacité de 220 places dont une partie venait d'être traitée au niveau des reprises de flocage en mai 2008 sous maîtrise d'ouvrage de la CUB, a fait l'objet d'un nouveau sinistre de type dégâts des eaux le 31 mai 2008 en cours de traitement. Considérant que seule la partie dont les travaux de reprise de flocage nécessitait d'être maintenue condamnée dans le cadre de ce nouveau sinistre, il a été décidé fin de redonner plus de capacité d'accueil à la clientèle, de traiter 120 place environ. Les travaux ont été achevés à la fin de la 1^{re} semaine de décembre 2008..</p>
Parking Pey-Berland				
<input type="checkbox"/> Travaux de traitement des désordres de structures				
<input type="checkbox"/> Travaux de remplacement des deux ascenseurs desservant la place Jean Moulin	Les travaux ont été achevés pour le 1 ^{er} ascenseur à la fin de février 09. le 2 ^{ème} ascenseur devrait être remis en service d'ici le 15 avril	Externe		<p>Il s'agissait de travaux concernant le traitement des épaufrures diverses, des fissures des sols des niveaux, nécessaires avant tout démarrage de travaux de peinture prévus au début 2009. Les travaux étaient en majeure partie achevés en décembre 2008, seule restait à faire une partie du niveau -5 qui a été faite en janvier 2009.</p> <p>La vétusté des deux ascenseurs desservant la place Jean Moulin et le taux de pannes trop important, nécessitaient leur rénovation et leur mise aux normes du fait de la nouvelle réglementation applicable en 2009, après celle intervenue en 2007/2008 sur les deux ascenseurs desservant la galerie marchande. A noter que ces travaux initialement prévus en octobre 2008 ont été décalés du fait de la déficiente de l'ascensoriste.</p>
Parking Pessac centre				
<input type="checkbox"/> Travaux de peinture du tunnel de Pessac centre	Travaux terminés en juin 2008	interne		<p>Parcub a réalisé dans le cadre de la rénovation peinture et éclairage d'une partie des tunnels routiers de transition sous la voie ferrée faite par la CUB, la partie concernant les trémies d'entrée et de sortie spécifiques au parking.</p>
II – TRAVAUX ENGAGÉS EN 2008 ET TERMINÉS AU 1^{ER} TRIMESTRE 2009				
2.1 Rénovation				
2.2 Renouvellement d'équipements				

			Ces trois points devaient être traités conjointement dans la mesure l'identité sonore et lumineuse de PARCUB sont complémentaires.
□ Création et mise en service de l'identité sonore de PARCUB	Les travaux ont commencé en octobre 2007 et sont achevés au 31 janvier 2009.	Externe	<p>□ Changement du système de sonorisation des parkings (12 parkings)</p> <p>□ Réalisation des travaux relatifs à l'identité lumineuse dans les escaliers des parkings</p>
□ Rénovation des postes de contrôle des parkings			<p>La dernière phase de ce dossier est en cours, elle consiste en une enquête sociologique visant à recueillir l'avis des clients des parkings sur l'identité sonore et lumineuse de PARCUB. Les résultats de cette enquête seront connus d'ici le 15 avril et seront communiqués aux membres du conseil d'administration lors du prochain CA.</p> <p>A noter que PARCUB a par ailleurs réalisé en interne des travaux de mise en valeur des pictogrammes des sas, visant à compléter l'identité lumineuse.</p>
2.3 Travaux			
Tous parkings			
Rénovation des postes de contrôle des parkings			<p>La majeure partie des travaux a été réalisée sous prestations externes.</p> <p>L'équipe peinture de PARCUB est toutefois intervenue pour les revêtements murs, peinture plafonds, carrelage d'une partie des locaux, vernissage des pupitres.</p> <p>Sur les trois parkings sur lesquels les postes de contrôle ont été mis en service, il apparaît que les nouveaux locaux sont appréciés des personnels. Il reste cependant à finaliser les locaux douches.</p>
□ parking Front du Médoc □ parking 8 mai 1945 □ parking Cité Mondiale	Prévu 9 avril Prévu 16 avril Prévu le 23 avril	Externe/interne	
II - TRAVAUX ENGAGÉS EN 2008 ET QUI SERONT TERMINÉS EN 2009 A COMPTER DU 2ÈME TRIMESTRE			
2.4 Etudes			

Ascenseur du parking Victoire	Début septembre 2009	Externe	Un premier projet a été présenté au mois de janvier 2009, d'une part à l'ABF et d'autre part au Maire de Bordeaux. Le projet initial a été amendé pour limiter le volume de l'édicule sur la place. Il est prévu de lancer l'appel d'offres de travaux d'ici la mi avril 2009, de notifier le marché d'ici la fin mai pour la réalisation des travaux qui pourraient être terminés avec un délai d'approvisionnement des équipements pouvant être fixés à deux mois environ, d'ici fin novembre 2009.
Traitement des émergences du parking Gambetta, avec changement de l'ascenseur et restructuration de l'escalier juxtant l'ascenseur	Fin du 1 ^{er} trimestre 2010	Externe	Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du projet de restructuration de l'îlot Bonnac et de la restructuration complète du square des Cormandos de France en dessous duquel est situé le parking Gambetta. Il semble que cette opération sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté Urbaine de Bordeaux, initialement prévue dans le courant du 1 ^{er} semestre 2009, et actuellement reporté plutôt sur le début de l'année 2010. Cela étant dit, les travaux de PARCUB, même s'il convient que la Communauté Urbaine de Bordeaux et la Ville de Bordeaux donne un avis favorable au regard de l'intégration des émergences dans le projet urbain, peuvent être lancés immédiatement après leur accord. C'est dans ce contexte que PARCUB a retenu après appel d'offres un bureau d'études/architecte, qui doit présenter un premier projet d'ici la fin du mois d'avril 2009. S'agissant des avis de la Communauté Urbaine de Bordeaux et de la Ville de Bordeaux, laquelle participe par le biais de fonds de concours à la CUB au financement a reverser ensuite à Parcub, de l'opération, on peut penser qu'ils devraient être obtenus d'ici la fin du mois de juin 2009, pour le lancement d'un appel d'offres travaux au début du mois de septembre 2009. la notification du marché à l'entreprise retenue doit être possible d'ici le début du mois de décembre 2009 avec un délai d'exécution de 4 mois environ, ce qui donne une date prévisionnelle de fin des travaux pour la fin mars 2010 (prévisions de travaux CUB sur la restructuration globale de l'îlot Bonnac).
2.2 RENOUVELEMENT D'EQUIPEMENTS ET INNOVATIONS			
□ Mise en fonction d'un système radio spécifique à PARCUB	Travaux commencés en novembre 2007 avec une interruption de chantier pendant la période de chantier de rénovation des postes de contrôle Prévision de mise en service pour le 1 ^{er} mai 2009	Externe	Ces équipements radio équiperont principalement les personnels de l'équipe de sécurité des parkings, les agents d'exploitation ainsi que les agents techniques. Ils offrent l'avantage, contrairement aux simples postes téléphoniques portables qui ne sont pas opérationnels à l'intérieur des niveaux souterrains de certains parkings, de pouvoir être captés partout. En outre ils sont pourvus d'un système de perte de verticalité, avec envoi d'un message d'alarme au PC central en cas de problème. Suite à des problèmes de mise à disposition d'antennes relais, et des travaux de rénovation des PC, il a du être procédé à

				une interruption de chantier de 6 mois, ce qui a retardé la mise en service des équipements qui devrait maintenant intervenir d'ici le 1 ^{er} mai 2009.
<input type="checkbox"/> Mise en service du réseau intranet	Mise en service prévue début avril 2009	Externe		La mise en service du réseau intranet de PARCUB, qui dessert les parkings et les services du siège, permet des intercommunications en temps réels et facilitera ainsi la circulation de l'information, limitant de ce fait la circulation en mode papier. C'est notamment dans ce cadre d'amélioration de la circulation des informations et documents internes que la démarche qualité sera réactivée et adaptée.
<input type="checkbox"/> Mise en service d'un nouveau logiciel pour la paie et la gestion du personnel	Courant juin 2009 pour la paie	Externe		Le nouveau logiciel intégré de gestion des ressources humaines (paie-formation - carrières- temps de travail), doit permettre de fiabiliser la chaîne paie, tout en facilitant son élaboration. L'optimisation d'un grand nombre de tâches (gestion des absences, de la formation, etc) doit enfin permettre une meilleure gestion des ressources du service.
<input type="checkbox"/> Mise en service du nouvel logiciel de comptabilité	Mise en service prévue pour 18 mai 2009	Externe		La mise en œuvre de ce nouveau logiciel va permettre une meilleure gestion budgétaire et comptable, ainsi que la mise en service d'une comptabilité analytique.
<input type="checkbox"/> Mise en service du nouveau logiciel commercial	2 mars 2009	Externe		Ce nouveau logiciel commercial offre d'abord pour le personnel un meilleur confort d'utilisation avec la possibilité de stocker plus d'informations que précédemment ce qui permet de réaliser a posteriori et en fonction des besoins toutes analyses en matière de fréquentations, durées de stationnement, taux de remplissage, etc.. Il va permettre ensuite de développer des nouveaux produits et de redynamiser avec plus de sécurité le produit carte à décompte (porte monnaie électronique). Enfin il est prévu de mettre en service grâce à ce logiciel les prises d'abonnement via internet ainsi que les réservations de places pour la clientèle horaire sur certains parkings tels le parking Saint-Jean pour la clientèle SNCF, et les parkings Cité Mondiale, Front du Médoc, 8 mai 1945 pour la clientèle des hôtels.
2.3 TRAVAUX				

	Parking Pey Berland	Les travaux ont commencé au début du mois de février 2009, il est prévu que le chantier soit terminé pour la 1 ^{er} semaine de décembre 09	interne	L conseil d'administration du mois de décembre 2008 a validé le recrutement de deux agents intérimaires pour l'activité peinture pour toute l'année 2009 afin d'accélérer le programme de rénovation peinture.	
	Parking Front du Médoc	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Travaux de désamiantage du local pompe <input type="checkbox"/> Travaux de mise en conformité des colonnes sèches 		Grâce à ce complément de ressources internes, alors même que seul le traitement du niveau -3 n'avait été prévu sur 2009, c'est désormais la totalité des 4 niveaux qui sera traitée en 10 mois puisque les travaux seront achevés dès la 1 ^{er} semaine du mois de décembre 2009.	
	Parking Pessac Centre	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> rénovation peinture du niveau -2 du parking Pessac Centre (travaux complémentaires aux travaux antérieurs) <input type="checkbox"/> amélioration de la signalétique d'accès piétons au parking 	<p>Les travaux ont été programmés pendant les mois de mai/juin 2009</p> <p>Les panneaux sont commandés et seront mis en place dès que l'accord du syndic de copropriété de l'immeuble intermodal aura donné son accord</p> <p><input type="checkbox"/> signalétique voitures tunnel routier</p> <p><input type="checkbox"/> création d'un espace 2 roues</p>	<p>Travaux commencés en août 08 et terminés en mars 09</p> <p>Travaux commencés en déc 08 et terminés en janv 09</p> <p>Externe</p> <p>Externe</p> <p>Interne</p>	<p>Lors d'une réunion de travail avec la mairie de Pessac et les représentants des commerçants du centre ville, il a été décidé d'actions conjointes à mener entre la Mairie et Parcub, afin d'inciter les usagers du centre ville à utiliser le parking souterrain.</p> <p>Parmi les nombreuses actions prévues, Parcub a programmé la rénovation complète du niveau -2 (celle du niveau -1 est programmée pour 2010)</p> <p>Parcub a fait valider par la ville de Pessac les maquettes relatives au mât signalétiques qui seront implantées au dessus de l'escalier central du parking et en dessous de l'immeuble du pôle intermodal.</p> <p>La mise en place est prévue d'ici la fin juin 2009 si le syndic de l'immeuble est créé entre temps.</p> <p>S'agissant des panneaux de signalisation du tunnel routier, ils sont en charge de la Communauté Urbaine de Bordeaux qui a lancé le dossier.</p> <p>Cette opération doit être menée en cohérence avec la pose de la signalétique de surface d'accès piétons/vélos. La pose de celle-ci dépendant de l'accord</p>

		DETAIL DE L'OPERATION	
		PHASAGE PARKINGS CONCERNES	FIN DES TRAVAUX
			PRESTATIONS EXTERNEES OU INTERNES
III- ETUDES ET TRAVAUX QUI VONT ETRE LANCES EN 2009			
	ETUDES		
	Tous parkings		
	<p>□ Etude visant à l'optimisation des consommations électriques dans les parkings</p> <p>□ Etude visant à l'optimisation des consommations électriques pour l'immeuble siège de PARCUB</p> <p>□ Etude visant à l'amélioration des entrées voitures des parkings</p> <p>□ Etude relative à la création d'espaces services clients dans certains parkings</p>	<p>Prévue 3ème trimestre 09</p> <p>Externe</p> <p>Prévue 3ème trimestre 09</p> <p>Externe/interne</p> <p>Prévue 2ème trimestre 09</p> <p>Interne</p>	<p>Cette étude qui va être lancée au début du 3^{ème} trimestre 2009, a pour objet notamment d'optimiser les consommations électriques dans les parkings d'autant qu'en 2010, la réglementation en matière d'utilisation de lampes à incandescence aura été activée. Elle sera confiée après consultation à un bureau d'étude spécialisé qui aura aussi en charge d'évaluer les pertes en courant réactif, l'opportunité de lancer des opérations de relamping, la période appropriée et aussi d'analyser les contrats EDF. L'analyse sera faite en coût global.</p> <p>Idem que les parkings en y rajoutant un diagnostic et une étude thermique visant à modifier le système de climatisation générale de l'immeuble si besoin est.</p> <p>Cette opération s'inscrit en cohérence avec les travaux de rénovation peinture des parkings et vise à identifier de manière plus soutenue l'entrée voiture des ouvrages (comme cela vient d'être fait avec l'identité sonore et lumineuse des accès piétons).</p> <p>Cette opération s'inscrit dans le cadre des services complémentaires pouvant être apportés à nos clients que ce soit à titre gracieux ou payant. (gonflage pneus par exemple).</p>

	Juin 2009	Externe	<p><input type="checkbox"/> Etude sur la construction d'un ascenseur sur le parking République</p> <p>Le dispositif actuel permettant aux personnes handicapées d'accéder au parking n'est pas des plus confortable. Par ailleurs, la clientèle non handicapée ne dispose pas d'ascenseurs, ce qui est peu confortable lorsque le véhicule est stationné au 3^e sous sol du parking. Il a donc été prévu afin de régler ces deux problèmes de lancer un marché de travaux et préalablement de réaliser une étude de faisabilité et d'intégration architecturale comme cela vient d'être fait pour les parkings Victoire et pour Gambetta.</p>
RENOUVELLEMENT D'EQUIPEMENTS	Octobre 2009	EXTERNE	<p><input type="checkbox"/> Changement du matériel de péage et de contrôle d'accès de 12 parkings</p> <p>□ tranche ferme : Arrêt minute Saint-Jean, parking Saint-Jean, parking Gambetta, parking front du médoc, parking Barrière du médoc</p> <p>Le groupement ACS/SNEF a été retenu pour ce marché de fournitures composé d'une tranche ferme et d'une tranche conditionnelle.</p> <p>Dans le cadre de la tranche ferme, c'est l'arrêt minute du parking Saint-Jean qui va être traité en priorité avec un début des travaux dès que l'espace aura été mis à disposition de la régie, vers le 15 avril 09, la mise en exploitation est prévue vers le 1^{er} mai 09. Le parking Saint-Jean sera ensuite traité, puis les parkings Gambetta, front du Médoc et Barrière du Médoc</p>
	Septembre 2010	EXTERNE	<p>□ conditionnelle : parkings République, 8 Mai 1945, Porte de Bordeaux, Cité Mondiale, Pessac Centre, Charles de Gaulle, Pey-Berland et Centre Commercial Mériadeck</p> <p>La tranche conditionnelle sera affirmée en fonction des résultats enregistrés pendant une période de 2 mois d'exploitation des nouveaux équipements de la tranche ferme. Si la tranche conditionnelle est affirmée, l'ordre de traitement des parkings sera fonction de la nécessité de récupérer au plus vite pour les parkings visés, la possibilité de régler avec la CB sur les pistes de sortie, ce qui n'est plus possible actuellement avec l'ancien matériel.</p>

TRAVAUX TOUS PARKINGS

Parking Gambetta			
□ Reprise des émergences par habillage dans le cadre du réaménagement du square des Commandos de France initié par la ville de Bx/cub	Programmé pour septembre 2009, mais en grande partie dépendant de l'avis CUB/Ville au regard de l'opération de restructuration de la surface	Externe	L'opération de travaux de réaménagement du square des Commandos de France sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté Urbaine de Bordeaux, nécessite de profondes modifications des émergences des systèmes de ventilation du parking, ainsi que des émergences des deux escaliers donnant sur le square. Il a été confirmé que ces travaux bénéficieraient d'un fonds de concours de 350.000 € versés par la ville de Bordeaux à la CUB puis reversés à PARCUB : De plus PARCUB sera conduit à repeindre la trémie de sortie en en particulier le garde corps et l'habillage des murs.
□ Changement de l'ascenseur du parking avec restructuration de l'escalier	Prévu en 2009 mais sera aussi intégré dans la maîtrise d'œuvre du point précédent	Externe	Idem ci-dessus
□ rénovation peinture des niveaux -2 et -3 et rénovation de la signalétique	La publicité va être lancé le 25 mars dès après l'autorisation de lancement des travaux demandée au CA du 23 mars	Externe	Il a été décidé d'accélérer encore le programme de rénovation peinture des parkings, en lançant un appel d'offres visant à traiter les deux niveaux restant de cet ouvrage, le 1 ^{er} niveau avait été traité en interne en 2007.
□ travaux de carrelage des escaliers	Finition de l'escalier 3 prévue à fin mai 09	Interne	Le carrelage de l'escalier jouxtant l'ascenseur qui doit faire l'objet d'une restructuration sera traité dans ce cadre, prévu en principe en septembre 2009.
□ création d'un espace 2 roues (vélos et motos)	Travaux prévus en juin, pour être finalisés en septembre	Interne	Ces travaux s'inscrivent notamment pour le local 2 roues vélos dans le programme de rénovation de l'ascenseur prévu courant septembre 09 et sont aussi en relation avec le renouvellement du péage et contrôle d'accès des piétons (prévu juin 09).
□ Rénovation de la TGBT du parking	Travaux prévus en juin 2009	Externe	
Parking Cité Mondiale	L'appel d'offres vient d'être lancé, les offres sont à remettre pour le 6 avril 09	Externe	La provision pour gros travaux permettant de réaliser en extérieur certains travaux et notamment la rénovation peinture d'un ouvrage de quatre niveaux d'une part, alors le plan de charge de l'équipe peinture est très saturé jusqu'en 2011, il est approprié, afin d'accélérer la fin du programme de

réovation peinture des parkings et de lancer un appel d'offres de travaux.

- tranche ferme : plafonds, murs, poutres et piliers des 8 demi niveaux

1^{er} semaine de décembre
09

- tranche conditionnelle : traitement des sols et marquage/ signalétique des 8 demi niveaux

fin septembre 2010

Externe et/ou interne

La tranche ferme a été étagée sur 6 mois environ ce qui donne à l'entreprise des délais suffisants afin de ne condamner qu'un minimum de places simultanément dans l'objectif de limiter au minimum toutes pertes de recettes. Si la tranche conditionnelle devait ne pas être afférme, il est prévue une fin des travaux de la tranche ferme pour la 1^{er} semaine de décembre 09.

Il a été prévu dans ce marché une tranche conditionnelle qui concerne la peinture des sols et le marquage signalétique des 8 demi niveaux, sur la base d'un prix unitaire au M2, ce qui permettrait en fin d'analyse de décider de faire toute ou partie des 8 demi niveaux.

La décision d'affermir la tranche conditionnelle sera prise au regard des éléments ci-après : prix des prestations comparés aux coûts des prestations internes de l'équipe peinture de parcub et en tenant compte aussi du plan de charge de l'équipe pour 2010.

soit en toute ou partie dans le cadre du marché

soit en toute ou partie en interne dans le 1^{er} semestre 2010

Si la tranche conditionnelle était afférme en totalité, il est prévue une fin des travaux (fusion avec la tranche ferme) à la fin septembre 2010.

	Parking Front du Médoc	
<input type="checkbox"/> travaux de carrelage de 3 escaliers	Début travaux prévu 1 ^{er} juin 09 avec fin prévue fin décembre 09	Interne
<input type="checkbox"/> changement du groupe électrogène	Juin 2009	Externe
	Parking Pey Berland	
<input type="checkbox"/> rénovation peinture du parking Pey-Berland	<p>Les travaux ont commencé au début du mois de février 2009, il est prévu que le chantier soit terminé pour la 1^{er} semaine de décembre 09</p> <p>Les travaux ont interne</p>	
	Mai/septembre	
<input type="checkbox"/> création d'un espace 2 roues motos	<p>Le conseil d'administration du mois de décembre 2008 a validé le recrutement de deux agents intérimaires pour l'activité peinture pour toute l'année 2009 afin d'accélérer le programme de rénovation peinture.</p> <p>Grâce à ce complément de ressources internes, alors même que seul le traitement du niveau -3 n'avait été prévu sur 2009, c'est désormais la totalité des 4 niveaux qui sera traitée en 10 mois puisque les travaux seront achevés dès la 1^{er} semaine du mois de décembre 2009. A ce jour il est prévu de terminer les travaux du niveau -3 (sauf les pistes d'entrée qui seront traités au mois de juillet/août en période calme) d'ici le 15 mai 2009.</p> <p>Les travaux de peinture du niveau -3 ont commencé et seront achevés (hors pistes d'entrée) d'ici le 15 mai 2009. Dans ce cadre et alors qu'il avait été prévu la création du local moto dans le courant de l'année 2009, ces travaux vont être anticipés au niveau de la peinture des sols de l'espace de manière à les optimiser avec ceux actuellement en cours sur ce niveau. Les travaux de maçonnerie au sol et de confection et pose des grilles suivront ensuite dans le courant du mois de juin 09. Le contrôle d'accès est prévu en cohérence avec les lecteurs de carte sans contact dans le cadre du renouvellement du matériel de péage du parking pour la tranche conditionnelle qui ne sera affirmée qu'en fin d'année 2009. Dans l'attente, il sera toutefois possible de mettre en œuvre un dispositif d'accès motos provisoire de manière à ce que l'espace puisse être utilisé dès le mois de septembre 09 au plus tard.</p>	
	Parking Saint-Jean	
<input type="checkbox"/> création d'un espace 2 roues motos	Prévu juin 09	Interne
	Dès que les travaux relatifs à la mise en service des arrêts minute seront	

			terminés, notamment les reconfigurations des sorties du parking public Saint-Jean, en principe fin avril 2009, PARCUB finalisera son projet de création de l'espace 2 roues motos avec ou sans espace vélo (dans le cadre de l'aménagement du pôle multimodal la CUB avait envisagé de créer cet espace mais cela reste encore en attente), dans un local situé près des pistes de sortie voitures. Le renouvellement du matériel de péage intervenant dans le cadre de la tranche ferme pour cet ouvrage courant juin 09, il sera donc possible d'équiper ce local des contrôles d'accès adéquats pour cette période
Travaux tous pares	Octobre 2009	Externe	<p><input type="checkbox"/> mise à niveau et informations d'alarmes complémentaires sur les GTC des parkings</p>
<input type="checkbox"/> réfection des portes coupe feu des parkings Victoire, Saint-Jean, Porte de Bordeaux et _ mai 1945	Octobre 2009	Externe	La vétusté de ces équipements réglementaires nécessite de lancer un marché de travaux visant à changer ces équipements.

11100 - REG COMM EXPLOIT PARCS STATION -
BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	132,77		
Terrains	622,54	Dotations	0,0
Constructions	81 860,30	Fonds globalisés	0,0
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	2 383,46	Réerves	0,0
Immobilisations corporelles en cours	13,34	Déficiences sur réalisations d'immobilisations	0,0
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Report à nouveau	2 727,6
Autres immobilisations corporelles	120,05	Résultat de l'exercice	326,8
Total immobilisations corporelles (nettes)	84 999,70	Subventions transférables	14 673,0
Immobilisations financières	0,00	Subventions non transférables	0,0
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	85 132,48	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	76 721,7
		Autres fonds propres	0,0
Stocks	127,64	TOTAL FONDS PROPRES	94 449,21
Créances	4 189,51	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 648,01
Valeurs mobilières de placement	9 748,00	Dettes financières à long terme	0,21
Disponibilités	3 231,45	Fournisseurs (2)	254,31
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	5 021,91
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 296,60	Total dettes à court terme	5 276,51
Comptes de régularisations	0,00	Comptes de régularisations	55,25
TOTAL ACTIF	102 429,07	TOTAL PASSIF	102 429,07

(1) Dédiction faite des amortissements et provisions
(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

	POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus		0,00	0,00
Dotations et subventions reçues		0,00	0,00
Produits des services		10 701,15	10 973,01
Autres produits		1 681,62	2 466,91
Transfert de charges		0,00	0,00
Produits courants non financiers		12 382,76	13 440,02
Traitements, salaires, charges sociales		5 777,31	5 617,16
Achats et charges externes		3 788,07	4 633,35
Participations et interventions		0,00	0,00
Dotations aux amortissements et provisions		4 653,14	5 576,25
Autres charges		1 156,08	1 249,84
Charges courantes non financières		15 374,61	17 076,65
RESULTAT COURANT NON FINANCIER		-2 991,85	-3 636,63
Produits courants financiers		400,57	271,48
Charges courantes financières		1,36	1,38
RESULTAT COURANT FINANCIER		399,21	270,10
RESULTAT COURANT		-2 592,63	-3 366,53
Produits exceptionnels		2 920,26	4 276,24
Charges exceptionnelles		0,83	2,89
RESULTAT EXCEPTIONNEL		2 919,47	4 273,34
IMPOTS SUR LES BENEFICES		0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		326,83	906,81

Annexe n° 8

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
A - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES						A-1
DETAIL PAR ARTICLE						
Article	Libellé	Crédits Ouverts Prévisionnels	CREDITS EMPLOYES (ou à employer)		Crédits annulés	
			Mandats émis	Charges Rattachées	Restes à Réaliser	
011	CHARGES A CARACTERE GÉNÉRAL	4 827 691,00	3 836 173,00	325 452,39		666 065,61
6022	Fournitures consommables					
60221	Combustibles & carburants	1 519,16	1 519,16			
604	Achat étude, prest.serv, équip & trv	50,00	7,62			42,38
605	Achats de matériel, équipm	7 318,70	2 961,37			4 357,33
60611	Eau	30 000,00	28 442,31	860,55		697,14
60612	Electricité	499 162,14	437 985,48	61 176,66		
60613	Fuel & huiles	4 500,00				4 500,00
606301	Fournit entret et petit équipement	44 400,00	40 940,82			3 459,18
606302	Pces détachées access auto & cycles	16 000,00	14 328,58	63,64		1 607,78
606303	Petit équip et mobilier bureau	500,00	103,68			396,32
606304	Petit équip. quincaillerie	27 500,00	24 618,61			2 881,39
606305	Petit équip.électrique-électronique	37 063,00	37 063,00			
606306	Tickets entrée sortie	28 500,00	26 843,00			1 657,00
606307	Produits nettoyage	36 200,00	31 893,28			4 306,72
606308	Vêtements de travail	20 000,00	11 988,35			8 011,65
606309	Matériaux construction	11 422,74	4 649,81	6 772,93		
606310	Peintures	128 163,26	78 423,77			49 739,49
606313	Petit équipement autolaveuses	19 000,00	17 297,14	510,00		1 192,86
60641	Petites fournitures bureau	26 051,00	25 759,72	291,28		
60642	Enveloppes					
60643	Listings & Papiers	31 500,00	27 206,97			4 293,03
60645	Consommables informatique	8 000,00	5 882,36			2 117,64
60646	Petit équipement informatique	5 300,00	4 281,82			1 018,18
60661	Carburant	15 700,00	14 662,99			1 037,01
60662	Carburant autolaveuse	9 900,00	8 875,56			1 024,44
60681	Produits pharmaceutiques	1 500,00	1 096,17			403,83
60682	Prdts pharmaceutiques	300,00				300,00
60683	Alimentation canine	1 000,00	510,50			489,50
60684	Autres produits de jardinage	200,00				200,00
611	Sous-traitance générale	1 500,00				1 500,00
6113	S/Traitance serv.aux.canins	4 200,00	4 200,00			
6114	Sous traitance société transport	3 100,00	1 498,00			1 602,00
6116	sous traitance informatique	7 000,00	5 746,00			1 254,00
61351	Location véhicules	12 400,00	11 250,00			1 150,00
61352	Location matériel	13 775,88	13 775,88			
61353	Locations diverses	1 482,12				1 482,12
6142	Charges locatives	214 000,00	158 033,31	9 479,37		46 487,32
6152	Entretien & répar./biens	911 220,98	527 076,48	85 559,75		298 584,75
615200	Entretien électrique=	300,00				300,00
615511	Matériel transport	7 500,00	7 069,18	5,85		424,97
615581	Matériel industriel	197 932,45	196 693,65	1 238,80		
615582	Matériel informatique & automatisme	177 067,45	172 816,27			4 251,18
615583	Matériel électronique	700,00				700,00
61561	Contrats maintenance générale	1 500,00	695,16			804,84
61562	Contrats maintenance photocopieur	400,00				400,00
61563	Contrats mainten. ascenseurs escal.	57 500,00	56 168,18			1 331,82
61564	Ctrat mainten.automatismes & inform	257 383,71	228 160,77	29 222,94		
61565	Ctrats mainten. matériel industriel	193 468,77	183 629,80	9 838,97		
61566	Maintenance logiciels	7 000,00	4 008,22	700,00		2 291,78
61686	Assurances diverses	150 000,00	134 527,94			15 472,06
6181	Documentation	7 128,99	7 128,99			
6226	Honoraires	84 523,00	71 310,97	8 840,00		4 372,03
6231	Annonces et insertions	25 000,00	4 883,91			20 116,09

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

A - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

A-1

DETAIL PAR ARTICLE

Article	Libellé	Crédits Ouverts Prévisions	CREDITS EMPLOYES (cu à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges Rattachées	Restes à Réaliser	
6238	Divers pub. itaires	2 000,00				2 000,00
62381	Projets & concepts publicitaires	16 207,65	16 207,65			
6241	Transports sur achats	250,00				250,00
6251	Frais de déplacement	6 600,00	4 032,40			2 567,60
6257	Réceptions administr.	6 000,00	1 951,46	102,01		3 946,53
6261	Frais d'affranchissement	30 000,00	26 215,33			3 784,67
6262	Frais de télécommunication	137 000,00	111 746,37	82,64		25 170,99
627	Services bancaires & assi	140 800,00	123 665,03			17 134,97
6281	Concours divers (cotisations ...)	3 000,00	1 300,00			1 700,00
62833	Assainiss. & nettoyage canalisation	41 000,00	21 897,75			19 102,25
63511	Taxe professionnelle	330 000,00	206 259,00	87 638,00		36 103,00
63512	Taxes foncières	718 000,00	676 776,00			41 224,00
637	Autres impôts & assimilés	50 000,00	10 107,23	23 069,00		16 823,77
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS	6 780 644,00	6 363 745,94	274 686,30		142 211,76
6211	Personnel intérimaire	650 000,00	634 192,52			15 807,48
6312	Taxe d'apprentissage	29 000,00	41 904,50			-12 904,50
631200	Effort construction=	32 900,00	16 013,18			16 886,82
6313	Participat° employeur/form.continue	83 450,62	81 269,22	202,30		1 979,10
631301	Formation professionnelle=	2 349,38	2 349,38			
6411	Salaires,appointement,com.de base	3 925 110,00	3 902 905,65			22 204,35
64116	Indemnité de licenciement	18 635,55	18 635,55			
6412	Congés payés	54 000,00	-241 073,00	274 484,00		20 589,00
6413	Primes paniers	61 715,00	59 959,18			1 755,82
6451	Cotisations à l'URSSAF	1 131 364,45	1 092 762,39			38 602,06
6452	Cotisations aux mutuelles	246 819,00	239 243,14			7 575,86
6453	Cotisations aux caisses retraites	232 098,00	220 838,17			11 269,83
6454	Cotisations aux ASSEDIC	161 149,00	154 754,10			6 394,90
647	Autres charges sociales	400,00				400,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	36 528,00	35 383,77			1 144,23
6475	Médecine travail, pharmacie	12 000,00	8 695,89			3 304,11
6478	Intérêsement	10 000,00	6 608,85			3 391,15
64781	Médailles du travail	3 625,00	256,55			3 368,45
6480	Tickets restaurant	89 500,00	89 046,90			453,10
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 000,00	10 493,41			506,59
651	Redevance/ concess°, brevet, licence.	8 500,00	8 371,60			128,40
654	Perdes sur créances irrécouvrables	2 500,00	2 121,81			378,19
	TOTAL GESTION DES SERVICES 011+0124	11 619 335,00	10 210 412,35	600 138,69		808 783,96
66	CHARGES FINANCIERES (b)	1 500,00	137,95	1 221,99		140,06
6615	Intérêt cpt courant & dépôts crédit	1 500,00	137,95	1 221,99		140,06
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	6 500,00	797,14			5 702,86
6718	Autre charge except° / opér.gestion	5 500,00	797,14			4 702,86
673	Titres annulés (ex. ant)	1 000,00				1 000,00
022	Dépenses imprévues					
	TOTAL DES DEPENSES REELLES : a+b+c+d+e+	11 627 335,00	10 211 347,44	601 360,68		814 626,88
023	Virement à sect. invest.					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	4 839 119,65	4 776 884,00			62 235,65
603	Variations des stocks	123 750,00	123 743,08			6,92
6811	Dotat° amort° immob incorp & corpor	3 771 657,34	3 709 428,61			62 228,73
6815	Dotation provision grosses réparat;	943 712,31	943 712,31			
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE	4 839 119,65	4 776 884,00			62 235,65
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	4 839 119,65	4 776 884,00			62 235,65
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION DE	16 466 454,65	14 988 231,44	601 360,68		876 862,53

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**III****A - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES****A-1****DETAIL PAR ARTICLE**

Pour information

D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

A - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

III

A-2

DETAIL PAR ARTICLE

Article	Libellé	Crédits Ouverts Prévisions	CREDITS EMPLOYES (ou à employer)		
			Titres émis	Produits Rattachés	Restes à Réaliser
013	ATTENUATION DE CHARGES	202 183,00	85 188,48		182 183,00
6419	Remboursement /rémunérat. personnel	202 183,00	85 188,48		182 183,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,	10 761 225,00	10 376 080,80	325 064,83	
7061	Recettes Clients Abonnés	4 765 423,00	4 766 848,84	10 451,53	
706201	Recettes horaires=		156,35		
7064	Recettes clients cartes bleues	4 570 000,00	4 123 093,39		
7065	Recettes Espèces Caisses Automat.	1 345 000,00	1 730 215,15		
7066	Recettes Encaissements Manuels	50 000,00	67 193,69		
7087	Remboursement de frais				
70871	Remboursements Ch.Trentenaires	30 802,00	-311 426,62	314 613,30	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 022 727,00	179 221,22	811 334,02	
758	Produits divers de gestio	20 000,00			
7581	Redevance locations	205 704,00	143 869,58	35 014,57	
7582	Redevance Cire Cial Mériadeck	753 573,00	0,20	775 318,81	
7583	Titres restaurant	35 500,00	35 351,44		
7584	Redevance Car Clean	7 950,00		1 000,64	
	TOTAL GESTION DES SERVICES	11 986 135,00	10 640 490,50	1 136 398,85	182 183,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)	365 000,00	192 836,60	207 735,83	
764	Revenus: valeur mobilière placement				
768	Autres produits financiers	365 000,00	192 836,60	207 735,83	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELLES (c)	1 672 479,33	2 053,23	1 671 979,33	
7718	Autre produit excep. /opér. gestion	500,00	2 053,23		
774	Subventions exceptionnelles	1 671 979,33		1 671 979,33	
	TOTAL DES RECETTES REBELLÉES	14 023 614,33	10 835 380,33	3 016 114,01	182 183,00
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	2 442 840,32	2 064 930,28		
603	Variations des stocks				
6032	Variat° stocks autres approvision.	151 000,00	127 639,96		
777	Quote-part des sub.invest viré résu	1 246 230,32	1 246 230,32		
7815	Reprise /prov. risque & charge expl	1 045 610,00	691 060,00		
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 442 840,32	2 064 930,28		
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE	16 466 454,65	12 900 310,61	3 016 114,01	182 183,00

Pour information

R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
B - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

III

B-1

DETAIL PAR ARTICLE

Article	Libellé	Crédits Ouverts Prévisions	Mandats émis	Restes à Réaliser	Crédits annulés
20	IMMobilisations incorporelles (hors opérations)	187 500,00	75 810,28		111 689,72
2033	Frais d'insertion	7 500,00	6 402,20		1 097,80
205	Concession,brevet,licence,marque...	180 000,00	69 408,08		110 591,92
21	IMMobilisations corporelles (hors opérations)	1 503 835,00	840 102,93		663 732,07
2135	Inst,agenc,aménag,des constructions	635 000,00	349 960,55		285 039,45
2154	Matériel industriel	780 635,00	452 610,98		328 024,02
2182	Matériel de transport	30 000,00	27 340,53		2 659,47
2183	Matériel de bureau & d'informatique	57 000,00	8 990,87		48 009,13
2185	Cheptel	1 200,00	1 200,00		
23	IMMobilisations en cours (hors opérations)	15 000,00	8 586,31		6 413,69
238	Avanc.acpt/commande d'immo.corporel	15 000,00	8 586,31		6 413,69
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	1 706 335,00	924 499,52		781 835,48
020	Dépenses imprévues				
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (5)	2 291 840,32	1 937 290,32		354 550,00
13915	Group.collect:Subv.équip/cpte résul	58 320,26	58 320,26		
1391501	Subv; transférée cpte résultat plac	8 996,55	8 996,55		
1391502	Subv.transférée cpte résultat renou	35 913,47	35 913,47		
1391503	Subv.transférée cpte résultat inst	43 490,90	43 490,90		
1391504	subv.transf.cpte résultat inst tech	36 402,71	36 402,71		
1391505	subv transf cpte résultat aménag	4 930,81	4 930,81		
1391506	subv.transf. cpte resultat acq cité	223 129,93	223 129,93		
1391507	subv transf cpte résultat places fr	221 632,32	221 632,32		
1391508	subv transf cpte résultat places be	9 543,31	9 543,31		
1391800	Subv.transférée cpte résultat trav.	11 300,00	11 300,00		
13932	Fds affecté à équip: amende police	71 694,90	71 694,90		
1393201	Amende police transf.cpte résult.lh	9 676,56	9 676,56		
1393202	Amende police transf.cpte résult.am	37 411,96	37 411,96		
1393203	Amende police transf.cpte résult.am	21 671,17	21 671,17		
1393204	Amende police transf.cpte résult.am	31 551,13	31 551,13		
1393205	Amende police transf.cpte résult.am	52 097,51	52 097,51		
1393206	Amende police inscrite cpte résult	102 560,80	102 560,80		
1393207	Amende ploice inscr.cpte résult.ins	12 399,03	12 399,03		
1393208	Amende police inscr.cpte résult.ins	89 568,74	89 568,74		
1393209	Amende police inscr.cpte résult.ins	9 227,22	9 227,22		
1393210	Amende police insc.cpte résult inst	72 893,87	72 893,87		
1393211	Amende police insc.cpte résult ins	66 837,79	66 837,79		
1393212	amende police transférée cpte résul	14 979,38	14 979,38		
15722	provision pour grosses réparations	1 045 610,00	691 060,00		354 550,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	2 291 840,32	1 937 290,32		354 550,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	3 998 175,32	2 861 789,84		1 136 385,48

Pour information

D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
B - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

III

B-2

DETAIL PAR ARTICLE

Article	Libellé	Crédits Ouverts Prévisions	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
1641	Emprunts en Euro				
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT				
	TOTAL DES RECETTES REELLES				
021	Virement de sect. fonct.				
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	4 715 369,65	4 653 140,92		62 228,73
15722	<i>Provision pour grosses réparations</i>	943 712,31	943 712,31		
28033	<i>Frais d'insertion</i>	1 673,06	1 979,58		-306,52
2805	<i>Concession, brevet, licence, droit, aut</i>	85 694,69	12 271,83		73 422,86
28135	<i>Instal, agenc, aménag, des construc^o</i>	49 957,31	19 819,18		30 138,13
28154	<i>Matériel industriel</i>	100 441,87	83 920,06		16 521,81
28182	<i>Matériel de transport</i>	3 594,12	19 312,89		-15 718,77
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	11 931,87	14 156,90		-2 225,03
28185	<i>cheptel</i>	154,76	154,76		
28231	<i>Bâtiments reçu en affect^o concess^o</i>	2 513 266,23	2 511 403,47		1 862,76
28235	<i>Inst, agenc, amé/constr^o reçu affect^o</i>	488 890,12	506 187,42		-17 297,30
28254	<i>Matériel industr. reçu en affect^o</i>	513 032,42	537 202,23		-24 169,81
28284	<i>Mobilier reçu en affect^o/concess^o</i>	3 020,89	3 020,29		0,60
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	4 715 369,65	4 653 140,92		62 228,73
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	4 715 369,65	4 653 140,92		62 228,73
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 715 369,64	4 653 140,92		62 228,72

Pour information

R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

Annexe n°9

II - COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A 1

Chap/ Art	Libellé	Compte administratif 2006	Compte administratif 2007	Ecart	%
011	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	4 161 625,39	5 013 742,34	-852 116,95	-17,00%
606221	Combustibles et carburants	1 519,16	1 519,16	0,00	100,00%
604	Achat étude, prest. serv., équip & trs	7,62	7,69	0,07	-0,78%
605	Achats de matériel, équipement	2 961,37	1 942,70	-1 018,67	52,44%
60611	Eau	29 302,86	32 025,57	2 722,71	-8,50%
60612	Électricité	499 162,14	461 484,27	-37 677,87	8,16%
606301	Fourn entret. et petit équipement	10 940,82	69 507,05	58 566,23	-41,10%
606302	Pièces détachées access auto & cycles	14 392,22	8 855,33	-5 536,89	62,53%
606303	Petit équip. et mobilier bureau	103,68	101,13	-2,55	2,52%
606304	Petit équip. quincaillerie	24 819,61	39 531,70	-14 913,09	-37,72%
606305	Petit équip. électrique électronique	37 063,00	47 233,48	-10 170,48	-21,53%
606306	Tickets entrée sortie	26 343,00	16 439,20	-10 403,80	63,29%
606307	Produits nettoyage	31 893,28	29 983,70	-1 909,58	6,37%
606308	Vêtements de travail	11 988,35	8 518,65	-3 469,50	40,73%
606309	Matières construction	11 422,74	1 235,64	-10 187,10	824,44%
606310	Peintures	78 423,77	65 014,69	-13 409,08	20,62%
606311	Petit équipement autolaveuses	17 807,14	18 845,75	-1 038,61	-5,51%
606341	Petites fournitures bureau	26 051,00	9 738,15	-16 312,85	167,51%
60642	Enveloppes		443,00	-443,00	-100,00%
60643	Listings & Papiers	27 206,97	-59,39	27 266,36	+ de 100 %
60645	Consommables informatique	5 682,36	3 087,24	-2 795,12	90,54%
60646	Petit équipement informatique	4 281,82	4 335,94	-54,12	-1,25%
60661	Carburant	14 662,99	11 174,04	-3 488,95	31,22%
60662	Carburant autolaveuse	8 875,56	8 284,34	-591,22	7,14%
60681	Produits pharmaceutiques	1 096,17	66,44	1 029,73	+ de 100 %
60683	Alimentation canine	510,50	902,05	-392,15	-42,16%
60684	Autres produits de jardinage		10,03	-10,03	-100,00%
611	Sous-traitance générale		1 920,00	-1 920,00	-100,00%
6113	S/Traitance serv.aux canins	4 200,00	14,00	1 186,00	+ de 100 %
6114	Sous-traitance société transport	1 498,00	450,00	1 048,00	+ de 100 %
6116	sous-traitance informatique	5 746,00	315,00	5 431,00	+ de 100 %
61351	Location véhicules	11 250,00	9 000,00	-2 250,00	25,00%
61352	Location matériel	13 775,88	5 466,11	-8 309,77	152,02%
6142	Charges locatives	167 512,66	173 159,90	-5 647,22	-3,26%
6152	Entretien & répar. biens	612 656,23	1 781 936,96	-1 168 300,73	-65,75%
615511	Matériel transport	7 075,03	2 980,58	4 094,45	137,37%
615512	Autoclavages		2 980,58	2 980,58	100,00%
615581	Matériel industriel	197 932,45	69 995,88	-127 936,57	182,78%
615582	Matériel informatique & automatisme	172 816,27	62 617,60	-110 298,77	176,43%
61561	Contrats maintenance générale	695,16	695,16	0,00	0,00%
61563	Contrats mainten. ascenseurs escal.	56 169,18	20 685,93	-27 482,25	95,80%
61564	Ctrat mainten. automatismes & inform	257 383,71	293 602,73	-36 219,02	-12,34%
61565	Ctrat mainten. matériel industriel	193 468,77	203 478,60	-10 009,83	-4,92%
61566	Maintenance logiciels	4 703,22	1 358,27	3 349,95	246,63%
61666	Assurances diverses	134 527,94	123 646,51	-10 982,43	8,80%
6181	Documentation	7 129,95	5 713,72	-1 415,27	24,77%
6226	Honoraires	80 150,97	62 553,92	-17 597,15	28,13%
6231	Annonces et insertions	4 883,91	1 350,00	3 533,91	261,77%
6236	Catalogues et imprimés		276,00	-276,00	-100,00%
62381	Projets & concepts publicitaires	16 207,65	1 184,25	15 023,40	+ de 100 %
6251	Frais de déplacement	4 032,40	4 913,85	-881,45	-17,94%
6257	Réceptions	2 053,47	1 684,95	-369,12	21,91%
6261	Frais d'affranchissement	28 215,33	26 052,04	-163,29	0,63%
6262	Frais de télécommunication	111 829,01	87 624,42	-24 204,59	27,62%
627	Services bancaires & assimilés	123 665,09	140 249,66	-16 584,53	-11,83%
6281	Concours divers (cotisations...)	1 300,00	1 445,00	-145,00	-10,03%
62833	Assainis. & nettoyage canalisation	21 897,75	9 534,50	-12 263,25	127,28%
63511	Taxe professionnelle	293 897,00	347 381,00	-53 584,00	-15,42%
63512	Taxes foncières	676 776,00	702 570,00	-25 794,00	-3,87%
637	Autres impôts & assimilés	33 176,23	19 078,20	14 098,03	73,90%
0121	CHARGES DE PERSONNEL	6 638 432,24	6 548 682,27	-89 749,97	-1,37%
6211	Personnel intérimaire	634 192,52	562 945,91	-29 751,39	-4,34%
6212	Taxe d'appontissage	41 904,50	23 862,93	18 041,57	75,61%
631200	Efforts construction	16 013,18	31 051,94	-15 038,76	-48,43%
6313	Participat* employeur form. continue	81 471,52	112 743,64	-31 272,12	27,74%
631301	Formation professionnelle	2 349,38	4 164,16	-2 404,78	-50,58%
6411	Salaires, appontement.com de base	3 902 905,65	3 783 956,54	-118 949,11	3,14%
64116	Indemnités de licenciement	18 635,55		18 635,55	100,00%
6412	Congés payés	33 411,00	2 590,00	30 821,00	+ de 100 %
6413	Primes partage	59 859,18	59 599,72	-259,46	11,86%
645	Cotisations à l'URSSAF	1 092 762,38	1 089 387,61	-23 374,78	2,18%
6452	Cotisations aux mutuelles	239 243,14	232 099,00	-7 144,14	3,07%
6453	Cotisations aux caisses retraites	220 838,17	279 865,71	-59 027,54	-21,09%
6454	Cotisations aux ASSEDIC	154 754,10	151 370,16	3 389,94	2,24%
6472	Versements aux comités d'entreprise	35 393,77	34 003,64	1 390,13	4,06%
6475	Médical, travel, pharmacie	8 695,89	8 419,74	-276,15	3,28%
6478	Intérêsement	6 608,05	5 854,00	-754,85	12,89%
64781	Médailles du travail	258,55	74,57	-181,98	244,04%
6480	Tickets restaurant	89 046,90	92 095,00	-3 048,10	-3,31%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 493,41	8 302,25	-2 191,16	26,39%
651	Redevance/ concess* brevet, licence,	8 371,60	8302,25	69,35	0,84%
654	Perles / cristaux irrécoverables	2 121,81		2 121,81	100,00%
66	CHARGES FINANCIERES	1 359,94	1 383,47	-23,53	-1,70%
6615	Intérêt cpt courant & dépôts crédit	1 359,94	1 383,47	-23,53	-1,70%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	797,14	2 893,88	-2 096,54	-72,45%
6718	Autre charge except* / opér.gestion	797,14	1 784	986,86	-55,32%
673	titres annulés		1 109,68	-1 109,68	-100,00%
42	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	4 778 884,00	5 725 832,49	-948 949,49	-16,57%
603	Variation des stocks	123 743,08	149 539,62	-25 798,54	-17,25%
6811	Dotat* amort finmobi incorp & corpor	3 709 429,61	3 701 360,24	8 068,37	0,22%
6815	Dotation provision grosses réparat.	943 712,31	1 874 932,63	-931 220,32	-10,67%
69	IMPÔTS SUR LES BENEFICES & ASSIMIL	0,00	0	0,00	
595	Impôts sur les bénéfices				
22	DEFENSES IMPREVUES				
23	VIREMENTS A SECTION INVESTISSEMENT				
	TOTAL DES DEPENSES	15 589 592,12	17 300 836,50	-1 711 244,38	-9,89

Chap/ Art	Libellé	Compte administratif 2008	Compte administratif 2007	Ecart	%
13	ATTENUATION DE CHARGES	85 188,48	96 166,83	-10 978,35	-11,42%
6419	Remboursement / rémunérations	85 188,48	96 166,83	-10 978,35	-11,42%
70	VENTES DE PROD.FAB.PREST.SERV.	10 701 145,63	10 973 053,95	-264 199,26	-2,41%
7061	Recettes Clients Abonnés	4 777 300,37	4 778 082,40	-782,03	-0,02%
706201	Recettes horaires=	156,35	49 386,24	-49 239,89	-99,68%
7064	Recettes clients cartes bleues	4 123 093,89	4 289 164,48	-166 071,09	-3,87%
7065	Recettes EspSces Caisses Automat.	1 730 215,15	1 528 861,98	201 353,17	13,17%
7066	Recettes Encassements Manuels	67 193,69	63 099,69	4 094,00	6,49%
7087	Remboursement de frais		7 709,06		-100,00%
70871	Remboursements Ch.Trentenaires	3 186,68	256 750,10	-253 563,42	-98,76%
76	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	990 555,24	853 965,12	136 590,12	15,99%
7581	Redevance locations	178 884,15	64 400,00	114 484,15	177,77%
7582	Redevance Ctre Cial Mériadeck	775 319,01	753 571,46	21 747,55	2,89%
7583	Titres restaurant	35 351,44	35 993,66	-642,22	-1,78%
7584	Redevance Car Clean	1 000,64		1 000,64	100,00%
76	PRODUITS FINANCIERS	400 572,43	271 479,39	129 093,04	47,55%
768	Autres produits financier	400 572,43	271 479,39	129 093,04	47,55%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 674 032,56	17 366,07	1 656 666,49	9539,67%
774	Subventions exceptionnelles	1 671 979,33		1 671 979,33	100,00%
7718	Autre produit excep. /opér. gestion	2 053,23	17 366,07	-15 312,84	-88,18%
42	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERT	2 064 930,28	5 995 617,24	-3 008 744,63	-50,18%
6032	Variation des stocks	127 639,96	123 743,08	3 896,88	3,15%
777	Quote part des subventions virées résultat	1 246 230,32	4 258 871,83	-3 012 641,51	-70,74%
7811	Reprise / amortissement		316,33	-316,33	-100,00%
7815	Reprise provision PGR	691 060,00	1 612 686,00	-921 626,00	-57,15%
	TOTAL DES RECHETTES	15 916 424,62	18 207 648,60	-2 291 223,98	-12,58%

Chap/ Art	Libellé	Compte administratif 2008	Compte administratif 2007	Écart	%
20	IMMobilisations incorporelles	75 810,28	63 830,10	11 980,18	18,77%
2033	Frais d'insertion	6 402,20	6 984,20	-582,00	-8,33%
205	Concession, brevet, licence, marque	69 408,08	56 845,90	12 562,18	22,10%
21	IMMobilisations corporelles	840 102,93	249 929,34	590 173,59	236,14%
2135	Inst. agenc. aménag. des constructions	349 960,55	66 972,00	282 988,55	422,55%
2154	Matériel industriel	452 610,98	105 830,51	346 780,47	327,68%
2182	Matériel de transport	27 340,53	66 506,00	-39 165,47	-58,89%
2183	Matériel de bureau & d'informatique	8 990,87	10 620,83	-1 629,96	-15,35%
2185	Chapel	1 200,00		1 200,00	-100,00%
22	IMMobilisations reçues en concession		20 277 978,96	-20 277 978,96	-100,00%
2231	Batiment		3 997,74	-3 997,74	-100,00%
2235	Installation, agencements des constructions		41 365,19	-41 365,19	-100,00%
2293	Droit de l'affectant		20 232 616,03	-20 232 616,03	-100,00%
23	AVANCE A COMpte SUB COMMANDE		8 586,31	4 755,95	3 830,36
238	Avance, acompte commande	8 586,31	4 755,95	3 830,36	80,54%
26	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS		316,33	-316,33	-100,00%
28235	Amortissement agencement et installations		316,33	-316,33	-100,00%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		1 937 290,32	12 127 269,25	-9 268 352,93
13915	Subvention équipement	58 320,26	190 873,00	-132 552,74	-69,45%
1319150	Subvention équipement	8 996,55	35 985,39	-26 988,84	-75,00%
1319150	Subvention équipement	35 913,47	323 224,56	-287 311,09	-88,89%
1319150	Subvention équipement	43 490,90	381 425,87	-347 934,97	-88,89%
1319150	Subvention équipement	36 402,71	327 626,79	-291 224,08	-88,89%
1319150	Subvention équipement	4 930,81	44 385,07	-39 454,26	-88,89%
1319150	Subvention équipement	223 129,93	3 614 518,28	-3 391 389,35	-93,83%
1319150	Subvention équipement	221 632,32	2 929 022,78	-2 707 390,46	-92,43%
1319150	Subvention équipement	9 643,31	38 173,03	-28 629,72	-75,00%
139180	Subvention équipement	11 300,00	45 200,00	-33 900,00	-75,00%
13922	Amende de police	71 694,90	24 847,00	46 847,90	188,55%
139320	Amende de police	9 676,56	112 235,88	-102 559,32	-91,38%
139920	Amende de police	37 411,96	151 698,17	-114 286,21	-75,34%
139920	Amende de police	21 671,17	189 306,79	-167 635,62	-88,55%
139920	Amende de police	31 551,13	260 487,53	-228 936,40	-87,89%
139920	Amende de police	52 097,51	410 243,20	-358 145,69	-87,30%
139920	Amende de police	102 560,80	37 197,08	65 363,72	175,72%
139920	Amende de police	12 399,03	626 981,20	-614 582,17	-98,02%
139920	Amende de police	89 568,74	55 363,32	34 206,42	61,78%
139920	Amende de police	9 227,22	364 469,34	-355 242,12	-97,47%
139921	Subvention équipement	72 893,87	267 351,14	-194 457,27	-72,73%
139921	Subvention équipement	66 837,79	44 938,15	21 899,64	48,73%
139921	Subvention équipement	14 979,38	29 029,68	-14 050,30	-48,40%
1572	Provision pour grosses réparations	691 060,00	1 612 686,00	-921 626,00	-57,15%
	TOTAL	2 861 789,84	32 724 079,93	-29 862 290,09	-91,25%

Chap/Art	Libellé	Compte administratif 2008	Compte administratif 2007	Etat	%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		20 232 616,03	-20 232 616,03	-100,00%
131501	Subvention d'équipement		449 827,35	-449 827,35	-100,00%
131502	Subvention d'équipement		359 138,02	-359 138,02	-100,00%
131503	Subvention d'équipement		434 916,77	-434 916,77	-100,00%
131504	Subvention d'équipement		364 029,50	-364 029,50	-100,00%
131505	Subvention d'équipement		49 315,89	-49 315,89	-100,00%
131506	Subvention d'équipement		4 908 858,36	-4 908 858,36	-100,00%
131507	Subvention d'équipement		5 984 072,58	-5 984 072,58	-100,00%
131508	Subvention d'équipement		477 165,42	-477 165,42	-100,00%
13180	Subvention d'équipement		113 000,00	-113 000,00	-100,00%
133201	Amende de police		1 870 597,88	-1 870 597,88	-100,00%
133202	Amende de police		216 711,67	-216 711,67	-100,00%
133203	Amende de police		315 511,32	-315 511,32	-100,00%
133204	Amende de police		520 975,05	-520 975,05	-100,00%
133205	Amende de police		1 025 608,00	-1 025 608,00	-100,00%
133206	Amende de police		123 990,25	-123 990,25	-100,00%
133207	Amende de police		895 687,44	-895 687,44	-100,00%
133208	Amende de police		92 272,21	-92 272,21	-100,00%
133209	Amende de police		728 938,67	-728 938,67	-100,00%
133210	Amende de police		668 377,87	-668 377,87	-100,00%
133211	Amende de police		149 793,83	-149 793,83	-100,00%
133500	Amende de police		483 827,95	-483 827,95	-100,00%
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION		6 301 074,35	-6 301 074,35	-100,00%
2293	Droit de l'affectant		6 301 074,35	-6 301 074,35	-100,00%
238	IMMOBILISATIONS EN COURS		26 604,12	-26 604,12	-100,00%
238	Avance, acompte / commande		28 604,12	-26 604,12	-100,00%
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		3 811,00	-3 811,00	-100,00%
275	Dépôts et cautionnement		3 811,00	-3 811,00	-100,00%
40	OPÉRATIONS D'ORDRE ET DE TRANSFERT		6 576 292,87	-926 172,24	-16,61%
15722	Provision pour grosses réparations		1 874 932,63	-931 220,32	-49,67%
28033	Frais d'insertion		1 979,58	1 091,42	81,38%
2805	Concession, brevet, licence, Droits, ...		12 271,83	22 092,10	-44,45%
28135	Inst.agenc, aménag des constructions		19 819,18	9 764,87	102,96%
28154	Matiériel industriel		83 920,06	47 873,33	75,30%
28182	Matiériel de transport		19 312,89	11 062,24	82,50,65
28183	Matiériel de bureau et informatique		14 156,90	11 908,60	18,88%
28185	Cheptel		154,76	154,76	100,00%
28231	Bâtiments reçus en affect° concess°		2 511 403,47	2 511 486,76	-83,29
28235	Inst.agenc,amén/constr° reçu affect°		506 187,42	517 005,01	-2,09%
28234	Matiériel industriel, reçu en affect°		537 202,23	563 085,81	-4,60%
28282	Matiériel transport reçu en affect°/concess°		2 048,61	-2 048,61	-100,00%
33941,5	Mobilier reçu en affect°/concess°		3941,49	-3 941,49	-100,00%
	TOTAL	4 650 120,63	32 140 398,37	-27 490 277,74	-85,53%

REGIE COMMUNAUTAIRE POUR L'EXPLOITATION DE PARCS DE STATIONNEMENT

STATUTS

Introduction :

En vertu de l'article L.1412-1 et L.1412-2 du Code général des collectivités territoriales, les Communes, Départements et Régions peuvent créer des régies chargées soit de l'exploitation d'un service public à caractère industriel et commercial, soit de l'exploitation d'un service public à caractère administratif.

Le décret n° 2001-184 du 23 février 2001 relatif aux régies chargées de l'exploitation d'un service public est venu modifier les modalités de la gestion et du fonctionnement de ces régies, qu'elles soient ou non dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

TITRE 1 : DISPOSITIONS GENERALES

Article 1

La Régie communautaire d'exploitation de parcs de stationnement participe à la mise en œuvre de la politique du stationnement définie par la Communauté Urbaine, dans le respect des prescriptions du Plan des Déplacements Urbains.

La régie communautaire d'exploitation des parcs de stationnement, dénommée Parcub :

- assure la mission d'exploitation de l'ensemble des parcs de stationnement publics de la Communauté urbaine de Bordeaux à l'exception de ceux faisant l'objet d'une délégation de service public,
- à la demande de la Communauté urbaine de Bordeaux, Parcub peut assurer, d'une façon plus générale, l'exploitation de tout espace de stationnement n'entrant pas nécessairement dans le cadre de la compétence communautaire « parcs de stationnement » et en particulier à ce titre, les parcs relais du réseau de transport en commun. Dans ce cadre une comptabilité analytique appropriée sera mise en place,
- peut procéder à la demande de la Communauté urbaine, à la construction ou à l'achat de tous nouveaux parcs de stationnement publics ou parcs relais,
- peut exploiter sur la Communauté urbaine tous parkings publics qui ne sont pas propriété de cette dernière ou toutes places de stationnement sur voirie ainsi que tous parkings privés, sous réserve du respect des conditions suivantes :
 - o communication d'un dossier détaillé pour tout projet de contrat présenté en conseil d'administration un mois avant la séance du conseil d'administration auquel l'affaire est soumise,
 - o remise d'un rapport spécifique annuel sur les opérations relevant du présent alinéa.
- peut créer et/ou gérer tout espace de stationnement pour les 2 roues dans les parkings dont la régie a la gestion et d'une façon générale sur tout autre espace public à la demande de la Communauté urbaine,

- d'une façon générale, la régie peut exercer toutes autres activités annexes se rapportant au stationnement ou correspondant à des services offerts aux usagers de tout espace de stationnement sur la Communauté urbaine de Bordeaux et peut assurer toutes prestations intellectuelles touchant au stationnement.

Pour toutes les activités nouvelles citées ci-dessus, PARCUB devra faire parvenir à la Communauté urbaine un dossier détaillé présentant les modalités techniques, organisationnelles et financières ("plan affaires") permettant d'appréhender l'impact sur l'équilibre de la Régie, ces missions ne pourront être mises en œuvre qu'après accord du Bureau de la Communauté.

Elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière conformément aux articles L.1412-1 et L1412-2 du Code général des collectivités territoriales.

Article 2

La régie est chargée de la gestion de l'ensemble des parcs de stationnement publics visés à l'article 1, ainsi que la gestion d'emplacements situés dans l'emprise de ces parcs pouvant donner lieu à des activités à caractère commercial ou publicitaire.

Dans ce but, la Régie :

- Met en place l'organisation et la structure les mieux adaptées pour remplir sa mission
- Applique des principes de gestion et des techniques d'étude de marché et de promotion commerciale adaptés au service public du stationnement et à même de permettre la réalisation des objectifs de la politiques du stationnement définie par la Communauté urbaine.

La régie est tenue informée des études relatives à l'organisation du stationnement relevant de la Communauté Urbaine, de leur avancement et de leurs résultats et peut à sa demande comme à celle de la Communauté Urbaine, être associée aux travaux de l'organisme chargé de l'étude.

En cas d'existence de modalités d'exploitation particulières à certains ouvrages ou biens résultants de la structure de ces derniers, de leur appartenance à un ensemble immobilier, de l'amodiation de places de stationnement ou de toute autre situation spécifique, la régie fera siennes les obligations notamment contractuelles de la Communauté urbaine existant à cet égard.

Le cas échéant, la prise en compte de ces modalités particulières sera définie par un échange de lettres avec accusé de réception entre la Communauté urbaine et la régie.

Tous les équipements et matériels permettant la marche de l'exploitation sont entretenus en bon état de fonctionnement par la régie.

Les travaux entrant dans cette catégorie sont notamment :

- L'entretien en état de marche du réseau d'éclairage normal et de sécurité ;
- La réfection partielle du marquage au sol et de la peinture des places de couloirs de circulation;
- L'entretien permanent de la sonorisation, si elle existe ;
- L'évacuation des matières usées et l'enlèvement des ordures ;
- Lorsqu'elles existent, l'entretien des installations de ventilation et des installations de surveillance de la qualité de l'air;

SYNTHESE DES RECLAMATIONS DES CLIENTS

REGROUPEMENT TOTAL DES PARCS - ANNEE 2007

INSATISFACTIONS

SINISTRES

MOIS	1	2	3	4	5	6	7	Sous Total	1	2	3	4	5	6	7	Sous Total	TOTAL
Janvier	1				10		12	23	4				1	3	3	11	34
Février					2		3	5	2				2	2	2	3	10
Mars			1		9	1	3	13	5		1		2	2	2	12	25
Avril	1				38	2	10	52	4				1	1	1	4	10
Mai					4		3	7	1				1	1	1	3	10
Juin					14		9	23	1				1	1	1	3	26
Juillet		1	1		12		11	25	2				1	3	2	8	33
Août	1				12		10	23	1				1	1	1	5	28
Septembre					7		5	12	5				2	2	1	5	17
Octobre					16		14	30	3				1	1	2	8	38
Novembre					18		6	24	1				1	2	1	4	28
Décembre					12		8	20	1				1	1	2	2	22
TOTAL	2	2	2	0	154	3	94	257	30	0	5	2	5	15	19	76	333

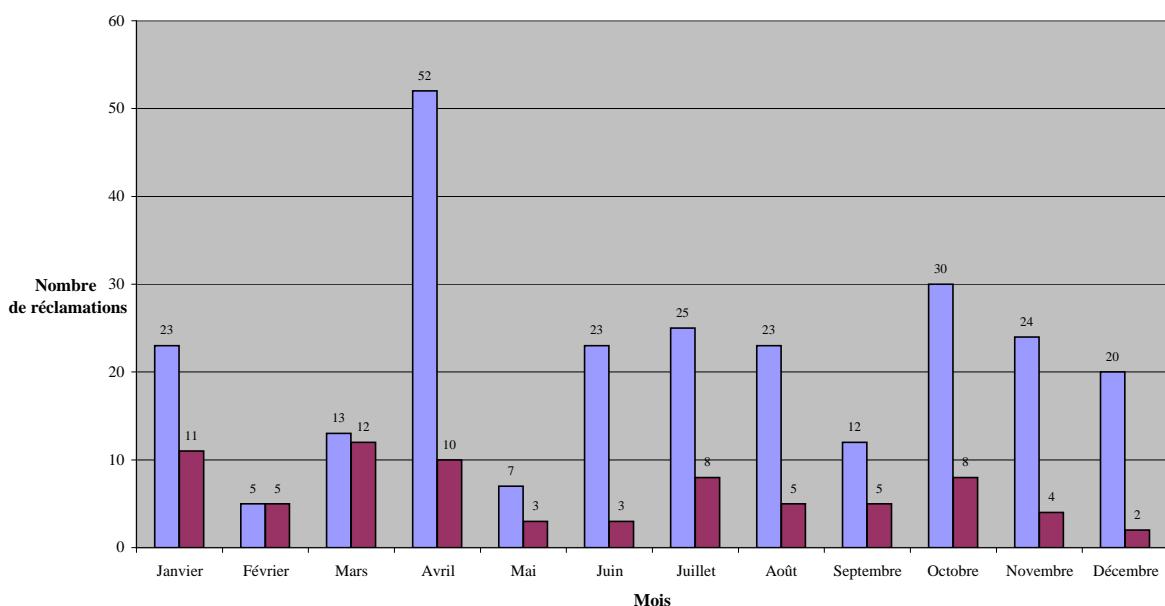
LEGENDE

INSATISFACTIONS	
Code	
1	Qualité d'ambiance
2	Qualité personnel BPA
3	Fonctionnement équits
4	Signalétique
5	Pb sur CB et Péage caisses
6	Pb su facture abonnés
7	Divers (tarifs, accès surfaces, etc)

SINISTRES	
Code	
1	Effractions, vandalisme, vol intérieur
2	Vol véhicule
3	Retombée barrière, porte garage et PCF
4	Nuisances diverses chantiers
5	Infiltrations plafonds-Pb peinture glissante
6	Chutes piétons (huile, peinture glissante)
7	Divers

HISTOGRAMME PAR NATURE DE RECLAMATION

■ Insatisfactions ■ Sinistres



PARCUB - SYNTHESE DES RECLAMATIONS DES CLIENTS

REGROUPEMENT TOTAL DES PARCS - ANNEE 2008

INSATISFACTIONS

SINISTRES

MOIS	1	2	3	4	5	6	7	Sous Total	1	2	3	4	5	6	7	Sous Total	TOTAL
Janvier	2		2		11		5	20	5		1		1	1	1	9	29
Février	1				5		3	9	2				6	1	1	10	19
Mars					7		6	13						1		1	14
Avril			1		16		7	24	4				1		1	6	30
Mai			1		5		1	7	7					2		9	16
Juin			1		10		11	22	1		1			1		4	26
Juillet					13		5	18					1	1	1	3	21
Août					2		5	7	1				2	2	3	4	11
Septembre					11		8	19	2				2	2	2	9	28
Octobre			1		15		12	28	5				3	6	14	42	
Novembre					11		2	14						6		0	14
Décembre	1				11		64	76					2	1	2	6	82
TOTAL	4	1	6	0	117	0	129	257	27	0	4	2	15	8	19	75	332

LEGENDE

INSATISFACTIONS		SINISTRES	
Code	Description	Code	Description
1	Qualité d'ambiance	1	Effractions, vandalisme, vol intérieur
2	Qualité personnel BPA	2	Vol véhicule
3	Fonctionnement équits	3	Retombée barrière, porte garage et PCF
4	Signalétique	4	Nuisances diverses chantiers
5	Pb sur CB et Péage caisses	5	Infiltrations plafonds-Pb peinture glissante
6	Pb sur facture abonnés	6	Chutes piétons (huile, peinture glissante)
7	Divers (tarifs, accès surfaces, etc)	7	Divers

HISTOGRAMME PAR NATURE DE RECLAMATION

Insatisfactions Sinistres

